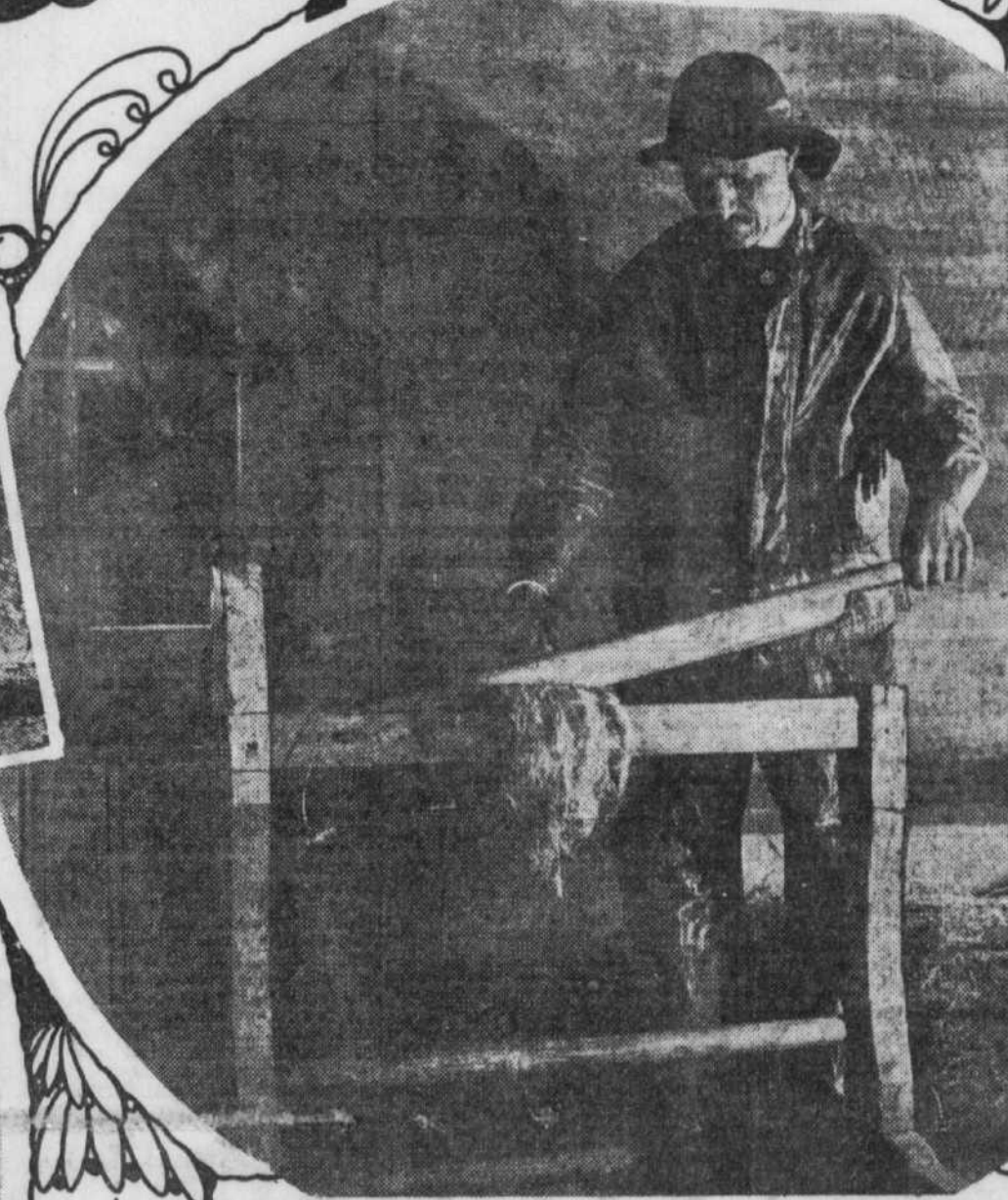
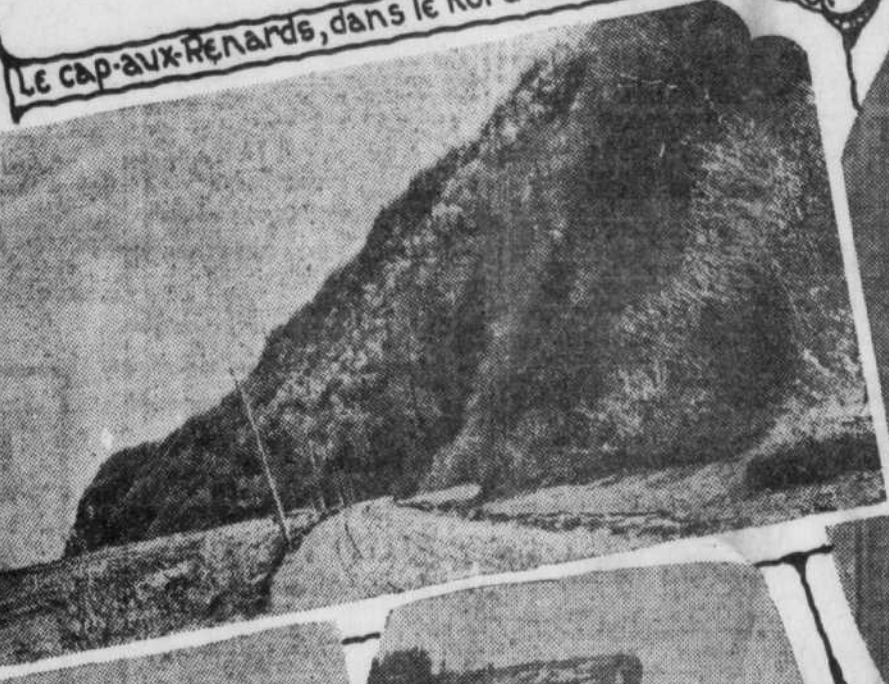


DANS LA GASPÉSIE



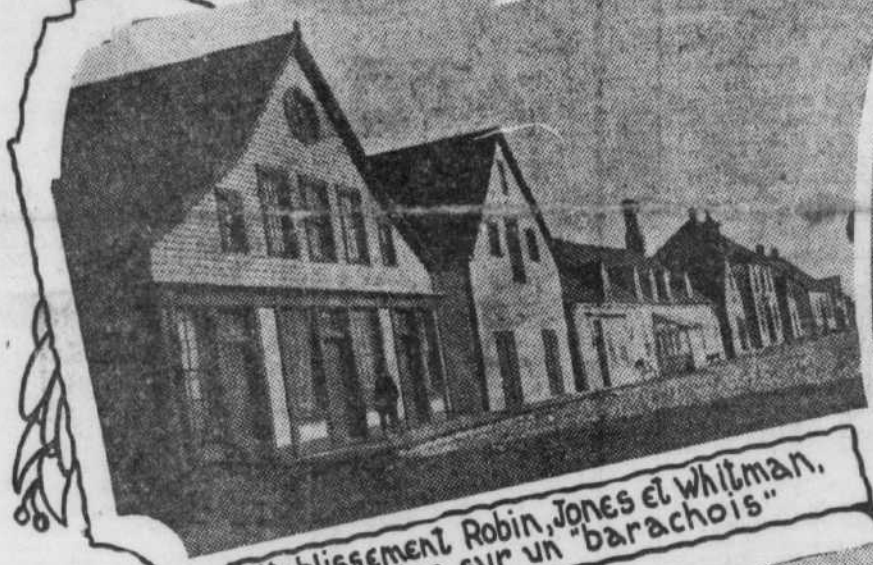
Rita St-Croix du cap-des-Rosiers
ses ancêtres étaient, jersiais,
irlandais et canadiens-français.

Le cap-aux-Renards, dans le nord de Gaspé.

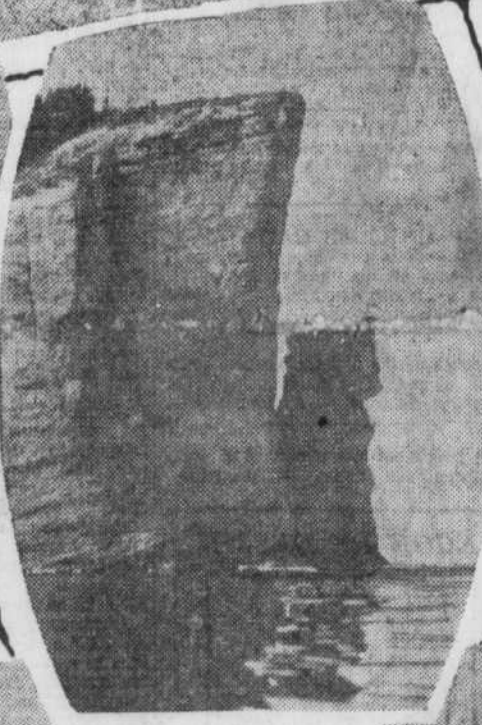


Père Tournier
un chanteur
de folklore.

François St-Laurent,
de la Tourelle, broyant
du lin avec une braye.
Il est un de nos meil-
leurs chanteurs de folklore.



L'établissement Robin, Jones et Whitman,
à Paspébiac sur un "barachois".



"La Vieille" un
obélisque naturel
à l'extrémité nord
de la péninsule.
Le cap a 300 pds
de hauteur.
Gilbert Marin,
vieux pêcheur
et chanteur
de l'échouerie,
Gaspé.



Pêcheurs tranchant
la morue sur le
rivage de Gaspé.



Cap-Barre, près de la
rivière aux Renards à
l'embouchure du
St-Laurent.



Un pêcheur Guernésiais, Robert, tranchant la morue, à l'anse-aux-Sauvages.



La Tourelle, Gaspé.

(par MARIUS BARBEAU)

Au nom de Gaspé, l'imagination prend son vol ; elle plane au loin, en quête d'aventures, sur une péninsule montagneuse et romantique, à l'autre bout de notre province. C'est la noire Finistère : le mot algonquin gaspé ne veut d'ailleurs pas dire autre chose — la fin de la terre. Ce pays nous est d'ailleurs peu connu. Après quatre siècles d'occupation il reste encore aussi inexploité "que les forêts de la Patagonie" — ces mots sont d'un géologue américain. Quelques livres s'y arrêtent, ceux de Clarke et de Mine MacWhirter, pour ne pas parler des anciennes relations de Cartier et de Nicolas Denys. Il m'a semblé qu'il dût être riche en folklore. Je ne me suis pas trompé.

Les soixante milles qui séparent Matane de Sainte-Anne-des-Monts marquent le début d'un voyage intéressant, pendant l'été de 1918. Ici l'on quittait le chemin de fer et, peut-être, la civilisation. La route pendant quelque temps marchait sur les côtes, en (Suite à la page 7, 1ère col.)



LA VOIX DU GLAS

Dans les bois, la sève a ralenti sa course au souffle du vent glacé, les feuilles mortes hélas ne mûlent plus leur voix de celle du ruisseau. Le soleil se montre de temps à autre à travers des gros nuages. Tout est triste, c'est la Toussaint.

La cloche se fait entendre par de lugubres sanglots qui deviennent de plus en plus déchirants. Tintez ô glas des morts, tintez vos tristes appels car c'est l'heure où tout apaisé ici-bas. Cloches, sonnez, n'êtes-vous pas la plainte des souffrants et la prière de l'Eglise.

Sonnez, sonnez toujours car vous êtes la voix des tombes désolées, la voix des morts exprimant leurs regrets tardifs. La foule elle-même est en deuil à la pâle clarté des cierges vacillants sous les arceaux tendus de sombres draperies. Elle mêle ses tristes chants à vos intonations plaintives. Quelle est douce à nos morts cette cloche sur leur tombeau, elle est le pleur des hymnes sacrés. Ecoutez-la donc dans l'ombre du trépas répondre à sa touchante plainte. En ces jours d'endeuils nous l'entendons davantage pleurer dans les cimetières. Pour nous remémorer, elle nous parle dans le soupir du vent, dans la feuille morte. Demain sonnera l'heure où vous reposerez dans votre tombe et vos amis bientôt ignoreront le lieu où vous reposez sous les herbes fanées, puis tout disparaîtra, l'enclos, le nom, la croix sous l'avalanche des ans. Mais lorsqu'autour de vous régnera le silence, quand l'oubli couvrira, de ses sombres voiles, le sillon péniblement tracé par vos soins, Dieu verra sur vos tombes, par les sanglots pleurs de l'Eglise à genoux et les longs laments de la cloche et les De Profundis auront de doux accents comme la voix de l'espérance.

Hirondelle messagère

RESSEMBLANCE

Madame. — Tu me disais jadis que je ressemblais à un oiseau.

Monsieur. — Oui à un perroquet.

LA VISITE

La dame. — Voulez-vous prendre un hisser, monsieur ?

Thuisser. — Je prendrai tous les hisser, madame, je suis l'hisser.

L'AUTOMNE

Le ciel est sombre et gris, nuancé seulement de quelques lucres blafards. Une bise glaciale tournoie et folâtre dans nos campagnes dévastées, sur lesquelles s'abat une pluie de feuilles aux nervures pourpres et or. Entraînées par ce souffle impétueux les feuilles mortes dansent une ronde folle autour des vieux érables. Les arbres dénudés tendent en gémissant leur bras noirs vers le ciel; nos rivières ne gazouillent plus dans leur lit pierreux. Les oiseaux ont quitté nos forêts solitaires, ils ont fui cet espace à l'air humide, assésé par de continuelles intempéries.

Le soleil baisse à l'horizon brumeux, laissant derrière lui une traînée de lumière qui s'étend un peu avant de s'éteindre derrière les montagnes. L'Angelus s'élève et monte gaie dans le ciel. Bien! toutes les maisonnettes sont closes. Le vent murmure sa plainte entre les branches qui se tordent et créent des ombres fantastiques sous les pâles rayons lunaires.

Puis plus de lumière, que quelques étoiles qui scintillent au firmament. La nuit, d'épais nuages s'amoncellent assombrissant encore le ciel déjà si sombre.

Tout est triste, noir, morne, et gris, il semble que la mort plane sur nos têtes et malgré nous, une mélancolie tristesse nous envahit; en nous se répercute l'écho de la plainte des grands arbres que le vent fait pencher.

C'est l'automne qui a tout dépouillé, c'est l'automne qui s'est installée en maîtresse dans nos prés, nos champs, nos forêts et même un peu dans nos cœurs.

Petite Patriote

Le 23 octobre 1932.

IL FAUT LA GARDER

Madame Jolibois se sent grippée et fait demander le médecin à son chevet.

— Ça la grippe, lui dit-elle.

— Eh! bien, répondit le médecin si vous avez la grippe, gardez-la et tachez de ne pas la donner.

Bon ami

Le juge. — Qui vous a poussé à voler ces bottes de foin ?

L'accusé. — C'est la faim, monsieur le juge, c'est la faim.

— Éléve Joseph, que ferez les Hébreux au sortir de la mer Rouge ?

— Ils se firent sécher.



ENVOI DE GABRIELLE CHATEAUVERT

PETITE POSTE

ROSE MARQUISE. — J'ai été enchantée de recevoir votre lettre et de voir que vous n'oubliez pas la page des enfants. Je n'ai pas pensé que vous étiez oubliée, mais je me suis demandé pourquoi.

Je vous remercie de vous intéresser à ce que nous faisons et de nous écrire quand on peut faire son travail. Je vous remercie aussi des histoires qui paraîtront tout prochainement aujourd'hui et je vous engage à en envoyer d'autres.

MEILLE. — Vous êtes aussi la bienvenue et l'espérance que vous vous placez dans ce petit coin que vous donnez. Je publie vos lettres, à l'exception de celles qui sont trop longues, mais une autre fois, voudriez-vous écrire sur une feuille de papier séparée. Vous pouvez en envoyer plusieurs à la fois.

VOYO ARGENT. — Vous êtes toujours la bienvenue et je comprends que vous n'avez pas été libre de venir plus tôt. Je sais que les vacances ne sont pas favorables à la correspondance, on s'occupe de soi-même et c'est très bien ainsi, car on fait provision de forces pour l'année suivante.

Je publie celle que vous m'avez envoyée en même temps que celle de Melle qui s'est placée tout près de vous. La Petite Patriote afin qu'elle se trouve en pays de connaissance. Je dis votre ami bonjour et à tout le monde.

URSULINETTE. — Je vous garde tout mon monde, les petites filles qui sont en cage, comme les autres. C'est qu'elles n'ont pas de prisonnières dans leur beau couvent dont je connais tous les aspects, de sorte que j'oublie les grilles, qui apaisent tant de gens.

J'aime bien l'automne, mais je n'aime pas l'hiver car j'ai du mal à supporter les frigidités. Même pour les petites filles du couvent, il a pourtant de joyeux aspects et je sais qu'il y a de l'espace pour faire du sport dans les grandes cours ensoleillées.

JOSANNE. — Bien sûr que je permets et je souhaite que vous soyez la plus ponctuelle et la plus affectueuse des filles. J'espère que vous tiendrez vos bonnes résolutions et que vous viendrez très souvent à la petite poste et que vous nous enverrez des compositions et des histoires.

MADO. — Il n'y a pas de gêne à recevoir même quand on a été longtemps si silencieuse, car la tante sait tout comprendre et tout pardonner. Madame la grippe ne m'a pas rendu de visite, mais il ne faut pas le dire tout haut, elle pourrait nous entendre.

Je regrette avec vous que vous ne puissiez pas suivre vos classes, mais vous pouvez y suppléer en lisant des livres instructifs sans trop vous fatiguer.

Vous pourriez de même nous envoyer des compositions mais tout en suivant les instructions de votre bonne maman.

C'est un peu la saison de la maladie et cette année, les enfants n'ont pas été plus épargnés que les grandes personnes, mais cette épidémie de paralysie infantile semble heureusement terminée.

J'aime bien les oiseaux chanteurs, mais je n'ai pas beaucoup de temps à leur donner, mais j'ai des amis qui ont aussi des oiseaux apprivoisés, et qui sont très fiers de ce qu'ils ont pu leur montrer. L'automne a aussi des animaux qu'elle apprivoise.

Je fais vos amitiés à tous et vous envoie de la page et particulièrement à Étoile d'Or, Rose Marquise, Katzima, Fée des Fleurs, Lieron, Bleu, Lieron, Rose, Soufflette, Verte Fougère, Pêcheuse de Lune, Zina, Abelle de Marie, Lili, Reine Marguerite.

TIT JEAN L'AVIATEUR. — Vous êtes toujours la bienvenue et j'attends votre envoi pour vous dire si convient à notre page et si je pourrai publier. Je fais votre bonjour à tous, à Béat, Yano, Fée Carabosse, Brunette aux Yeux Noirs et Mo Na.

BRUNETTE AUX YEUX NOIRS. — Non je n'ai pas trouvé que vous étiez trop en retard, mais je suis toujours contente de vous lire. J'attends vos prochains envois.

ANNE MARIE. — Vous avez négligé de prendre un pseudonyme et nous ne répondons pas à vos lettres par la maille, mais seulement dans cette colonne. Vous êtes la bienvenue et j'espère que vous continuerez à venir régulièrement au courrier. Il n'y a pas de conditions difficiles à remplir si on veut une réponse au courrier. Les concours ne se font pas à date fixe, vous n'avez qu'à suivre la page des enfants et quand ils sont annoncés à suivre les conditions. Vous pouvez envoyer en n'importe quel temps des dessins qui devront toujours être faits à l'encre de Chine et ne pas dépasser 10x14. Vous pouvez aussi envoyer des compositions, des contes, des mots d'esprit, des histoires.

HIRONDELLE DU SUD. — Je suis bien heureuse de voir revenir des absentes et j'espère que vous pourrez continuer à venir régulièrement à la Petite Poste. Ce que vous m'avez raconté m'a bien intéressée et j'espère que je pourrai publier le petit dessin.

CAMPAGNARD. — Je ne veux pas croire pourtant que mes petites nièces de St-Paul sont barbares ou négligentes, j'espère qu'elles feront en tout cas des efforts pour se corriger et qu'elles reviendront les plus ponctuelles et les meilleures.

Je suis certain que vous étudiez avec courage et que vos maîtresses sont très contentes de vous. À un prochain concours, il faudra avoir un des premiers prix. Vous avez dû lire samedi dernier les vers que vous avez envoyés. Quand votre composition sera terminée, il faudra aussi l'envoyer.

Non je ne savais pas que Favelet était pensionnaire à Québec, je suppose qu'elle n'a pas le temps d'écrire. Revenez bientôt.

Le travail est le principe de toute richesse. — Vauban.

L'ANE ET LE FILOU

Dédié à Melle

Un imbécile s'en allait un jour, menant son âne par le licol. Deux filous le virent et l'un dit à l'autre : « Je parie de m'emparer de cet âne sans faire la moindre violence à son maître. Comment t'y prendras-tu ? Suis-moi et tu verras. » Le filou se dirigea vers l'âne et quand il en fut tout près, il détacha le licol, le passa à son cou, livra l'animal à son camarade, puis se mit à marcher derrière l'homme jusqu'à ce que son acolyte eût disparu.

Alors il s'arrêta et l'imbécile, se retournant le vit et s'écria étonné : « Qu'est-ce que tu fais-là ? Qu'est-ce que tu donnes ? Je suis ton âne et tu me fais marcher derrière toi ! »

Le filou n'en fut pas surpris, il jeta la funeste habitude de boire et un jour je me présentai ivre devant ma bonne vieille mère. Comme elle me faisait des remontrances je pris un bâton et la frappai. Indignée, elle me maudit. Alors, Dieu, pour me punir me changea en âne et je suis tombé entre les mains. Enfin, ma mère s'est souvenue de moi, elle a imploré mon pardon et je viens de reprendre ma première forme d'homme.

Le naïf paysan eut à ces paroles et tout ému, il s'écria : « O mon frère, je t'en conjure, pardonne-moi d'avoir fait de toi ma monture, de t'avoir quelquefois maltraité, et reprends ta liberté. »

Le filou n'en demandait pas davantage et se sauva pendant que l'imbécile retournait chez lui; abusé de l'aventure qu'il s'était pressé de raconter à sa femme : « Malheur à nous ! s'écria celle-ci après l'avoir entendu ! Quoi, pendant si longtemps nous avons fait une bête de somme d'un fils d'Adam ! »

Dependant voyant que son imbécile de mari s'envenimait depuis qu'il avait perdu sa monture elle lui dit un jour : « Tu ne peux pas rester comme ça, va donc au marché acheter un autre âne. »

Il alla au marché. Il s'arrêta à l'endroit où l'on vendait les ânes, et il eut à cœur de se faire remarquer. Quand il l'eut bien regardé pour se convaincre qu'il ne se trompait pas il s'approcha de lui et, avec indignation, lui souffla dans ses longues oreilles : Vaurien, tu t'es donc enivré de nouveau ! tu as encore battu ta mère. Et t'as bien, cette fois ce n'est pas moi qui t'achèterai !

Et il lui tourna le dos.

Envoi de Yo-Yo d'Argent

AU PENITENCIER

Le prisonnier. — Ah! ah! ah! ça c'en est une bonne.

Le visiteur. — Qu'avez-vous à rire ?

Le prisonnier. — On me pend demain et ce n'est pas moi le coupable.

NOUVEAU PROCÈS

Le patron. — Vous m'avez demandé de l'alcool pour nettoyer vos chaises et je vous surprends en train de le boire.

Le client. — Oui monsieur, je me contente de souffler sur les vitres après avoir bu l'alcool.

Eva. — Tu as un manque dans ton bas.

Evariste. — Je ne porte pas de bas c'est une égratignure que j'ai là.

REO

ler gamin. — Est-ce que ton père est policier.

2ième gamin. — Non, mais il sort souvent avec eux.

3

St-Ferdinand d'Halifax

Vie sociale

Mme Joseph Ménard, de retour d'une quinzaine de jours à Québec chez sa fille Mme Émile Allard.

M. et Mme Joseph Potvin, sont de retour d'un voyage à Québec.

M. J.-L. Langevin, agronome de La Malbaie, était de passage ici ces jours derniers.

M. Irénée Gendron, représentant pour la compagnie Desjardins était de passage à Baie St-Paul le 5 et 6 octobre.

M. l'abbé Alfred Côté, de Québec, était ici dimanche derniers chez ses parents.

St-Ferdinand d'Halifax

Mme Joseph Ménard, de retour d'une quinzaine de jours à Québec chez sa fille Mme Émile Allard.

M. et Mme Joseph Potvin, sont de retour d'un voyage à Québec.

M. J.-L. Langevin, agronome de La Malbaie, était de passage ici ces jours derniers.

M. Irénée Gendron, représentant pour la compagnie Desjardins était de passage à Baie St-Paul le 5 et 6 octobre.

M. l'abbé Alfred Côté, de Québec, était ici dimanche derniers chez ses parents.

LE ROSAIRE

Chose incompréhensible : Un seul Ave bien dit Vaut mieux, sans contredit, Que ce monde visible.

Quelqu'un veut-il me croire ? Qu'il le dise en tout lieu, Il obtiendra de Dieu Et la grâce et la gloire

O conseil salutaire ! O excellent secret ! Pour devenir parfait Par jour dire un Rosaire.

Bx. G. de Monsfort

LE SERIN

Québec, 29 octobre 1932

Christine pria un jour sa mère de lui acheter un petit serin. Celle-ci répondit :

— Tu en auras un si tu es toujours laborieuse et appliquée, et surtout si tu te corriges de cette curiosité qui te porte constamment à apprendre des choses inutiles, et même parfois dangereuses. Christine promit d'être docile et discrète. Un jour elle revint de l'école et sa mère lui dit :

— Vois, sur cette table, il y a une boîte toute neuve ; garde-toi bien de l'ouvrir et même d'y toucher. Si tu m'obéis, je te donnerai en rentrant une chose qui te causera beaucoup de joie.

Aussitôt elle fut sortie pour aller voir son filou, le petit Guillaume qui était malade. A peine Christine fut-elle seule, qu'elle prit la boîte en main. « Elle est si légère se dit la désobéissante petite fille, et dans le couvercle pourquoi ces trous ? Que peut-il y avoir là-dedans.

Disant cela, elle souleva le couvercle, et aussitôt il sortit de la boîte un petit serin jaune et merveilleusement beau. Il se mit à chanter et à voler autour de la chambre. Christine voulut le rattraper pour le remettre dans la boîte, afin que sa mère n'aperçût rien.

Pendant qu'elle poursuivait haléte et les joues en feu l'agile oiseau qui lui échappait toujours, sa mère rentra.

« Oh fille désobéissante et indiscrette ! dit-elle, je te destinais ce joli serin, mais j'ai voulu t'éprouver avant de te le donner, et voir si tu le méritais. Maintenant je le donnerai au petit Guillaume qui est plus docile et beaucoup moins curieux que toi. »

Oh ! chers enfants soyez modestes et discrets.

Et des autres toujours respectez les secrets.

Envoi de Marcelle-Bella, St-François-d'Assise Québec.

APPRECIATION

Ahée. — Je regrette beaucoup, mais papa ne veut plus que nous nous voyions.

Pierre. — Qu'à cela ne tienne, chaque fois que je viendrai, nous éteindrons les lumières.

IL FAIT FROID

Isaac. — Pourquoi ne parles-tu pas ?

Abraham. — J'ai les deux mains gelées.

UN PEU DE GAITE

Elle. — Vous parlez sept langues ?

Dites-moi un bonjour en russe. Lui. — Bonsoirskoff.

Baby Face

Toutes vérités à deux visages, toute règle deux surfaces, tout précepte deux applications. — J. Joubert.

La poésie est le souvenir et le présentement des choses. — Lamartine.

LECON DE DESSIN

1

AVEC un cerceau, et quelques lignes, on peut dessiner un bonhomme.

2

Copiez chaque dessin en suivant l'ordre.

3

St-Ferdinand d'Halifax

Vie sociale

Mme Joseph Ménard, de retour d'une quinzaine de jours à Québec chez sa fille Mme Émile Allard.

M. et Mme Joseph Potvin, sont de retour d'un voyage à Québec.

M. J.-L. Langevin, agronome de La Malbaie, était de passage ici ces jours derniers.

M. Irénée Gendron, représentant pour la compagnie Desjardins était de passage à Baie St-Paul le 5 et 6 octobre.

M. l'abbé Alfred Côté, de Québec, était ici dimanche derniers chez ses parents.

St-Ferdinand d'Halifax

Mme Joseph Ménard, de retour d'une quinzaine de jours à Québec chez sa fille Mme Émile Allard.

M. et Mme Joseph Potvin, sont de retour d'un voyage à Québec.

M. J.-L. Langevin, agronome de La Malbaie, était de passage ici ces jours derniers.

M. Irénée Gendron, représentant pour la compagnie Desjardins était de passage à Baie St-Paul le 5 et 6 octobre.

M. l'abbé Alfred Côté, de Québec, était ici dimanche derniers chez ses parents.

St-Ferdinand d'Halifax

Mme Joseph Ménard, de retour d'une quinzaine de jours à Québec chez sa fille Mme Émile Allard.

M. et Mme Joseph Potvin, sont de retour d'un voyage à Québec.

POUR RECONNAITRE LE ROI

Un jour qu'Henri IV était à la chasse, il se trouva éloigné de sa suite et rencontra un paysan assis au pied d'un arbre.

— Que fais-tu donc là ? demanda le roi.

— Eh ! pardine, mon bon monsieur je me suis mis là pour voir passer le roi que je ne connais point.

— Si tu veux monter en croupe dit Henri IV, je t'emmène avec moi, tu verras le roi.

— Et comment qu'il se reconnaîtrait ? demanda le paysan.

— Tu le verras bien : il est le seul à garder son chapeau que tout le monde enlève près de lui.

Et voilà que, chassé de sa suite, tous les seigneurs se découvrent pour saluer le roi.

— Eh bien ! tu vois qui est le roi ? dit-il au paysan.

— Ma fine, faut croire que c'est vous ou moi, répond le bonhomme, car il n'y a que nous deux qui ayons gardé notre chapeau.

Envoi de Lutin Bleu.

M. Georges Boivin, est allé à Québec dimanche chez ses parents.

Mme Antonio Simard, est actuellement à Québec pour quelques temps chez M. et Mme Émile Allard.

M. Létourneau, représentant de la Compagnie Bélanger, était de passage ici cette semaine.

M. et Mme Ovia Simard, leur bébé, M. Louis-Adam Simard, de Québec étaient ici dimanche chez leur père M. et Mme Adèle Simard.

Mme Hercule Girard Mlle Estelle Girard, Estelle Tremblay, sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

FEUILLE D'AUTOMNE

« O feuille d'automne, pleine de mystère, tu nous dis dans les sanglots du vent, ta douleur de voir ton vert manteau, se jaunir par le souffle atif de la gelée : tu drisses d'être privée des chauds rayons du soleil aujourd'hui pâle, presque froid : tu regrettes les rêves de juin où tout fièvre tu donnais la fraîcheur de ton ombre. »

« O feuille blessée par la tempête, je te verrai mourir demain en versant la dernière goutte de ton sang : feuille tombée, tu voudrais pleurer plus fort quand un passant te foule du pied, sans même jeter un regard sur ton triste sort.

« O feuille d'automne, aux accords du zéphyr tu aurais voulu redire encore un mot, mais déjà la mort a mis fin à ta douloureuse agonie par une première ébauche, qui lentement écrira en gros flocons de neige ton « Adieu » inachevé.

Paul de Vinci

la Compagnie Bélanger, était de passage ici cette semaine.

M. et Mme Ovia Simard, leur bébé, M. Louis-Adam Simard, de Québec étaient ici dimanche chez leur père M. et Mme Adèle Simard.

Mme Hercule Girard Mlle Estelle Girard, Estelle Tremblay, sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

UNE BATAILLE NAVALE

BOMBARDEZ LES NAVIRES

La guerre est déclarée!

Nous savons qu'un enfant unique fait plus aisément son chemin. Le père mange du gros pain. Mais il se dit : « Mon fils demain Sera dans les feuilles publiques. Ce sera quelque homme important : Notaire, avocat... »

Bécher la terre c'est trop triste... Nos aïeux jugeaient autrement.

En voyant la petite couche Près du berceau l'enfant dernier : « Un gars de plus chez le fermier. C'est du blé de plus au grenier. Autour du rucher plus de mouches ; L'agneau sera bientôt brebis ; L'assure-moi le pain, que je coupe Des tranches de plus pour la soupe... Cela nous l'avons déssépié.

Aujourd'hui, le dimanche arrive. On ne pense qu'à s'amuser. Des cousins viennent nous chercher. Qu'allons-nous encore inventer ? La vie, il faut bien qu'on la vive ! C'est le dancing, le cinéma. « Grand-père soigne la cuisine. On va rentrer tard, l'imagine... Nos aïeux ignoraient cela.

Mais ils savaient que le dimanche Appartient d'abord au bon Dieu. En groupe on allait au saint lieu Et l'on s'inclinait, bien pieux, Le bambin près des coiffes blanches. Puis la jeunesse allait, dansant, Batifolant sous la hêtre, La mère suivait sa nichée. Les vieux souriaient sur le banc.

Aujourd'hui mélangé la dentelle avec l'étoffe simili. Combinant les jours et les plis. On fait du linge très joli. On change à la saison nouvelle. De même sorte sont les bas. Que laisse voir la courte jupe. Le tout, fort peu de place occupe... Nos mères ne le savaient pas.

Autrefois, enfant aimait faire Jour par jour son futur trousseau. Le fil en était fort et beau. Le modèle pas bien nouveau. C'était celui de la grand-mère. Elle poussait son petit point. Disant : « Plus tard si j'ai des filles. Elles auront là des brindilles. Pour parer aux premiers besoins.

Et puis là, dans la grande armoire, Dormaient comme en un coffre-fort, Paires de draps qui sont de l'or, Nappes, serviettes, vrai trésor. Qui racontait toute une histoire. Là, le berceau sera garni. Les langes pris. — Puis le suaire Quand s'allongera le grand-père Pour s'en aller en Paradis.

LA CHUTE DE LA MAISON INSULL par FOREST DAVIS

L'insullisme, si l'on me permet ce mot pour désigner les méthodes qui ont donné à un sténographe anglais le contrôle absolu d'une organisation colossale de services publics, évaluée à \$4,000,000,000 en 1929, est soumis à l'examen critique des tribunaux américains, de Washington et des états confédérés. Une enquête du Sénat aura peut-être lieu.

L'insullisme, considéré comme symbole de la dilapidation de l'épargne populaire aux mains d'hommes tout puissants, des intrigues politiques et de l'arrogance de classe, devient le thème électoral de l'un des candidats à la présidence américaine; à Chicago, il déclare que les activités de Samuel Insull n'étaient qu'un immense "racket", comparable aux dangers des menées de son concitoyen d'hier, Capone.

Insull, premier roi de l'industrie électrique à notre époque surélectrifiée, vit exilé en Grèce. En exil aussi son frère et son fils. Martin Insull, le frère, est au Canada, en liberté provisoire sous cautionnement; il attend l'issue des procédures d'extradition. La ruine de la maison d'Insull est complète; c'est la faillite la plus terrible portée à l'histoire du continent américain.

L'empire édifié par Samuel Insull et par son frère dans l'industrie électrique s'est écroulé dans un fracas épouvantable. Les débris de cette structure colossale gisent aux quatre coins des Etats-Unis. La catastrophe jette à terre une capitalisation de quatre milliards de dollars; 600,000 actionnaires attendent les suites de cet événement.

Samuel Insull, le père de ce gigantesque myriapode, a quitté son ancre de Chicago, en juin dernier, et a été arrêté en Grèce. Son frère, Martin, s'est réfugié à Orillia, en Ontario; on l'a arrêté et il est actuellement en liberté provisoire, à la disposition de la loi. Il n'y a jamais eu, dans toute l'histoire des Etats-Unis, de krach industriel de cette envergure.

Pour juger des conséquences de l'écroulement de la structure financière élevée par Insull, il faut jeter un coup d'oeil sur ses dimensions. C'était une création colossale, un vampire insatiable, dont les tentacules enserraient tout le continent nord-américain.

La tête en était à Chicago, mais les membres enveloppaient 32 états, et pénétraient jusqu'au Canada et aux Etats-Unis. Cinq municipalités en recevaient l'électricité sous une forme ou sous une autre, et ses clients s'élevaient à 1,718,000. Il fournissait l'énergie électrique à une population plus considérable que celle du Canada. Sa liste de paye comptait 32,000 ouvriers, et son capital lui venait de 600,000 actionnaires. Ses centrales thermiques s'élevaient à 324, ses centrales hydro-électriques à 190, ses établissements gazogènes à 89 et ses établissements de glace à 328. Il fallait à ce vaste empire industriel 44,500 milles de lignes de transmission et 10,000 milles de tuyaux à gaz. A Chicago, Insull possédait une toute-puissance incontestable. Maître de son électricité et de son gaz, il exerçait encore son emprise sur le tramway aérien du Loop et d'autres quartiers, sur le tramway de surface, sur les services d'autobus et sur le chauffage central.

Samuel Insull était anglais de naissance, il est venu à Chicago en 1893, année de l'exposition mondiale. Né dans la pauvreté, à Londres, en 1859, il a été laissé à ses propres ressources à l'âge de 14 ans. Il apprit la sténographie et se cassa chez le gérant, à Londres, des entreprises de Thomas A. Edison. Quelques années plus tard il traversait l'Atlantique et devenait secrétaire d'Edison lui-même. A ce moment le grand savant peinait pour entrer dans le monde de l'électricité. Il travaillait jour et nuit, perdu dans ses expérimentations. Il trouva dans le jeune Insull, un compagnon à son goût; tous deux ils prirent l'habitude de travailler de l'aube à la nuit. Insull tenait la comptabilité, signait les chèques, écrivait les lettres, achetait les vêtements de l'inventeur, soldait les notes de l'alimentation; bref, il se rendait indispensable.

On avait peu de fonds. Un soir de 1882 Edison, désespéré, consulte à Insull de reprendre sa sténographie, tandis que lui-même retournerait à son télégraphe. Mais on réussit à passer.

Insull contribua à mettre sur pied l'Electric Tube Company, la première organisation de canalisations souterraines, l'Edison Lamp Company, l'Edison Machine Works. Quand les organisations d'Edison furent, en 1889 groupées en une seule, l'Edison General Electric, avec établissement central à Schenectady, Samuel Insull devint directeur-vice-président avec

direction de la fabrication et de la vente. Voici comment Edison, treize ans après le départ d'Insull pour Chicago, exprimait aux convives d'un banquet d'anniversaire, son opinion sur son compagnon de travail: "Insull est l'un des plus grands hommes d'affaires des Etats-Unis; il est aussi infatigable que la marée."

LE ROI DE L'ELECTRICITE

Insull entra dans la métropole de

Michigan, soumise alors à une crois-

sance fabuleuse, avec au coeur une

ambition qui ne devait le quitter qu'au printemps fatidique de 1932. Il vint de lui-même à Chicago; mieux il l'imposa sa venue. Voici comment: la Chicago Edison Company, l'une des premières organisations formées pour la commercialisation de la lumière électrique, avait besoin d'un administrateur compétent. Toute une série d'hommes, novices dans la nouvelle industrie, y avait fait faillite. Les banquiers et les avocats qui avaient lancé l'affaire envoyèrent une délégation à New-York, auprès d'Edison. L'inventeur renvoya les gens de Chicago à Insull; celui-ci, en sa qualité de deuxième vice-président de la General Electric Corporation, née d'hier, était censé connaître tous les administrateurs d'entreprise électriques disponibles aux Etats-Unis.

"Prenez-moi", leur dit Insull. "Je ferai mieux que n'importe quel autre". La délégation le prit au mot. Et Insull s'en alla à Chicago.

Greffée sur l'assurance souveraine du commerce anglais du dix-neuvième siècle, la créance affectée par les Américains de cette époque avait fait du sténographe stylé un caractère dominant. Les capitaines d'industrie concevaient ce monde naissant des affaires dans une atmosphère d'autorité. Les volontaires, les colériques, les montaient et s'immobilisaient; aux délicats et aux gens sensés les succès.

Epouge bizarre: Insull s'y adapta comme un gant à la main. On venait de formuler la conception du trust. La grandeur, le matérialisme, l'éclat passionnaient les Américains. Rockefeller, apparaissait au firmament des affaires. Carnegie et d'autres grands métallurgistes devenaient les rois de l'acier; et Chicago recevait sa part des rois de l'argent.

C'est dans cette ville tumultueuse altérée de puissance qu'entraîna Samuel Insull, de son propre mouvement, libre de toute entrave, prêt à se servir de ses poings pour recueillir sa part du butin. Il laissait derrière lui des années de succès et un peu d'argent. C'était une puissance dans l'industrie électrique naissante, et il venait d'envoyer son frère cadet, Martin, à Cornell University. Insull était prêt à se distinguer.

L'Edison Company s'efforçait d'ob-

tenir sa part de l'éclairage de Chi-

ago. Insull prit charge de l'affaire et se mit à l'oeuvre. Trois ans plus tard il disait adieu au conseil d'administration et se mettait à la tête d'une organisation rivale, la Commonwealth; il obtint ses coupées franches dès le début.

Après dix ans de travaux, il avait absorbé l'Edison Company, comme il devait absorber tant d'autres organisations indépendantes pendant son ascension. Corruption, déprédations, trahisons, conférences avec des échiquiers, l'insullisme avait fait faillite. Les banquiers et les avocats qui avaient lancé l'affaire envoyèrent une délégation à New-York, auprès d'Edison. L'inventeur renvoya les gens de Chicago à Insull; celui-ci, en sa qualité de deuxième vice-président de la General Electric Corporation, née d'hier, était censé connaître tous les administrateurs d'entreprise électriques disponibles aux Etats-Unis.

"Prenez-moi", leur dit Insull. "Je ferai mieux que n'importe quel autre". La délégation le prit au mot. Et Insull s'en alla à Chicago.

Greffée sur l'assurance souveraine du commerce anglais du dix-neuvième siècle, la créance affectée par les Américains de cette époque avait fait du sténographe stylé un caractère dominant. Les capitaines d'industrie concevaient ce monde naissant des affaires dans une atmosphère d'autorité. Les volontaires, les colériques, les montaient et s'immobilisaient; aux délicats et aux gens sensés les succès.

Epouge bizarre: Insull s'y adapta comme un gant à la main. On venait de formuler la conception du trust. La grandeur, le matérialisme, l'éclat passionnaient les Américains. Rockefeller, apparaissait au firmament des affaires. Carnegie et d'autres grands métallurgistes devenaient les rois de l'acier; et Chicago recevait sa part des rois de l'argent.

C'est dans cette ville tumultueuse altérée de puissance qu'entraîna Samuel Insull, de son propre mouvement, libre de toute entrave, prêt à se servir de ses poings pour recueillir sa part du butin. Il laissait derrière lui des années de succès et un peu d'argent. C'était une puissance dans l'industrie électrique naissante, et il venait d'envoyer son frère cadet, Martin, à Cornell University. Insull était prêt à se distinguer.

L'Edison Company s'efforçait d'ob-

tenir sa part de l'éclairage de Chi-

ago. Insull prit charge de l'affaire et se mit à l'oeuvre. Trois ans plus tard il disait adieu au conseil d'administration et se mettait à la tête d'une organisation rivale, la Commonwealth; il obtint ses coupées franches dès le début.

Après dix ans de travaux, il avait absorbé l'Edison Company, comme il devait absorber tant d'autres organisations indépendantes pendant son ascension. Corruption, déprédations, trahisons, conférences avec des échiquiers, l'insullisme avait fait faillite. Les banquiers et les avocats qui avaient lancé l'affaire envoyèrent une délégation à New-York, auprès d'Edison. L'inventeur renvoya les gens de Chicago à Insull; celui-ci, en sa qualité de deuxième vice-président de la General Electric Corporation, née d'hier, était censé connaître tous les administrateurs d'entreprise électriques disponibles aux Etats-Unis.

"Prenez-moi", leur dit Insull. "Je ferai mieux que n'importe quel autre". La délégation le prit au mot. Et Insull s'en alla à Chicago.

Greffée sur l'assurance souveraine du commerce anglais du dix-neuvième siècle, la créance affectée par les Américains de cette époque avait fait du sténographe stylé un caractère dominant. Les capitaines d'industrie concevaient ce monde naissant des affaires dans une atmosphère d'autorité. Les volontaires, les colériques, les montaient et s'immobilisaient; aux délicats et aux gens sensés les succès.

Epouge bizarre: Insull s'y adapta comme un gant à la main. On venait de formuler la conception du trust. La grandeur, le matérialisme, l'éclat passionnaient les Américains. Rockefeller, apparaissait au firmament des affaires. Carnegie et d'autres grands métallurgistes devenaient les rois de l'acier; et Chicago recevait sa part des rois de l'argent.

C'est dans cette ville tumultueuse altérée de puissance qu'entraîna Samuel Insull, de son propre mouvement, libre de toute entrave, prêt à se servir de ses poings pour recueillir sa part du butin. Il laissait derrière lui des années de succès et un peu d'argent. C'était une puissance dans l'industrie électrique naissante, et il venait d'envoyer son frère cadet, Martin, à Cornell University. Insull était prêt à se distinguer.

L'Edison Company s'efforçait d'ob-

tenir sa part de l'éclairage de Chi-

ago. Insull prit charge de l'affaire et se mit à l'oeuvre. Trois ans plus tard il disait adieu au conseil d'administration et se mettait à la tête d'une organisation rivale, la Commonwealth; il obtint ses coupées franches dès le début.

Après dix ans de travaux, il avait absorbé l'Edison Company, comme il devait absorber tant d'autres organisations indépendantes pendant son ascension. Corruption, déprédations, trahisons, conférences avec des échiquiers, l'insullisme avait fait faillite. Les banquiers et les avocats qui avaient lancé l'affaire envoyèrent une délégation à New-York, auprès d'Edison. L'inventeur renvoya les gens de Chicago à Insull; celui-ci, en sa qualité de deuxième vice-président de la General Electric Corporation, née d'hier, était censé connaître tous les administrateurs d'entreprise électriques disponibles aux Etats-Unis.

"Prenez-moi", leur dit Insull. "Je ferai mieux que n'importe quel autre". La délégation le prit au mot. Et Insull s'en alla à Chicago.

Greffée sur l'assurance souveraine du commerce anglais du dix-neuvième siècle, la créance affectée par les Américains de cette époque avait fait du sténographe stylé un caractère dominant. Les capitaines d'industrie concevaient ce monde naissant des affaires dans une atmosphère d'autorité. Les volontaires, les colériques, les montaient et s'immobilisaient; aux délicats et aux gens sensés les succès.

Epouge bizarre: Insull s'y adapta comme un gant à la main. On venait de formuler la conception du trust. La grandeur, le matérialisme, l'éclat passionnaient les Américains. Rockefeller, apparaissait au firmament des affaires. Carnegie et d'autres grands métallurgistes devenaient les rois de l'acier; et Chicago recevait sa part des rois de l'argent.

C'est dans cette ville tumultueuse altérée de puissance qu'entraîna Samuel Insull, de son propre mouvement, libre de toute entrave, prêt à se servir de ses poings pour recueillir sa part du butin. Il laissait derrière lui des années de succès et un peu d'argent. C'était une puissance dans l'industrie électrique naissante, et il venait d'envoyer son frère cadet, Martin, à Cornell University. Insull était prêt à se distinguer.

L'Edison Company s'efforçait d'ob-

tenir sa part de l'éclairage de Chi-

ago. Insull prit charge de l'affaire et se mit à l'oeuvre. Trois ans plus tard il disait adieu au conseil d'administration et se mettait à la tête d'une organisation rivale, la Commonwealth; il obtint ses coupées franches dès le début.

Après dix ans de travaux, il avait absorbé l'Edison Company, comme il devait absorber tant d'autres organisations indépendantes pendant son ascension. Corruption, déprédations, trahisons, conférences avec des échiquiers, l'insullisme avait fait faillite. Les banquiers et les avocats qui avaient lancé l'affaire envoyèrent une délégation à New-York, auprès d'Edison. L'inventeur renvoya les gens de Chicago à Insull; celui-ci, en sa qualité de deuxième vice-président de la General Electric Corporation, née d'hier, était censé connaître tous les administrateurs d'entreprise électriques disponibles aux Etats-Unis.

"Prenez-moi", leur dit Insull. "Je ferai mieux que n'importe quel autre". La délégation le prit au mot. Et Insull s'en alla à Chicago.

Greffée sur l'assurance souveraine du commerce anglais du dix-neuvième siècle, la créance affectée par les Américains de cette époque avait fait du sténographe stylé un caractère dominant. Les capitaines d'industrie concevaient ce monde naissant des affaires dans une atmosphère d'autorité. Les volontaires, les colériques, les montaient et s'immobilisaient; aux délicats et aux gens sensés les succès.

Epouge bizarre: Insull s'y adapta comme un gant à la main. On venait de formuler la conception du trust. La grandeur, le matérialisme, l'éclat passionnaient les Américains. Rockefeller, apparaissait au firmament des affaires. Carnegie et d'autres grands métallurgistes devenaient les rois de l'acier; et Chicago recevait sa part des rois de l'argent.

C'est dans cette ville tumultueuse altérée de puissance qu'entraîna Samuel Insull, de son propre mouvement, libre de toute entrave, prêt à se servir de ses poings pour recueillir sa part du butin. Il laissait derrière lui des années de succès et un peu d'argent. C'était une puissance dans l'industrie électrique naissante, et il venait d'envoyer son frère cadet, Martin, à Cornell University. Insull était prêt à se distinguer.

L'Edison Company s'efforçait d'ob-

tenir sa part de l'éclairage de Chi-

ago. Insull prit charge de l'affaire et se mit à l'oeuvre. Trois ans plus tard il disait adieu au conseil d'administration et se mettait à la tête d'une organisation rivale, la Commonwealth; il obtint ses coupées franches dès le début.

Après dix ans de travaux, il avait absorbé l'Edison Company, comme il devait absorber tant d'autres organisations indépendantes pendant son ascension. Corruption, déprédations, trahisons, conférences avec des échiquiers, l'insullisme avait fait faillite. Les banquiers et les avocats qui avaient lancé l'affaire envoyèrent une délégation à New-York, auprès d'Edison. L'inventeur renvoya les gens de Chicago à Insull; celui-ci, en sa qualité de deuxième vice-président de la General Electric Corporation, née d'hier, était censé connaître tous les administrateurs d'entreprise électriques disponibles aux Etats-Unis.

"Prenez-moi", leur dit Insull. "Je ferai mieux que n'importe quel autre". La délégation le prit au mot. Et Insull s'en alla à Chicago.

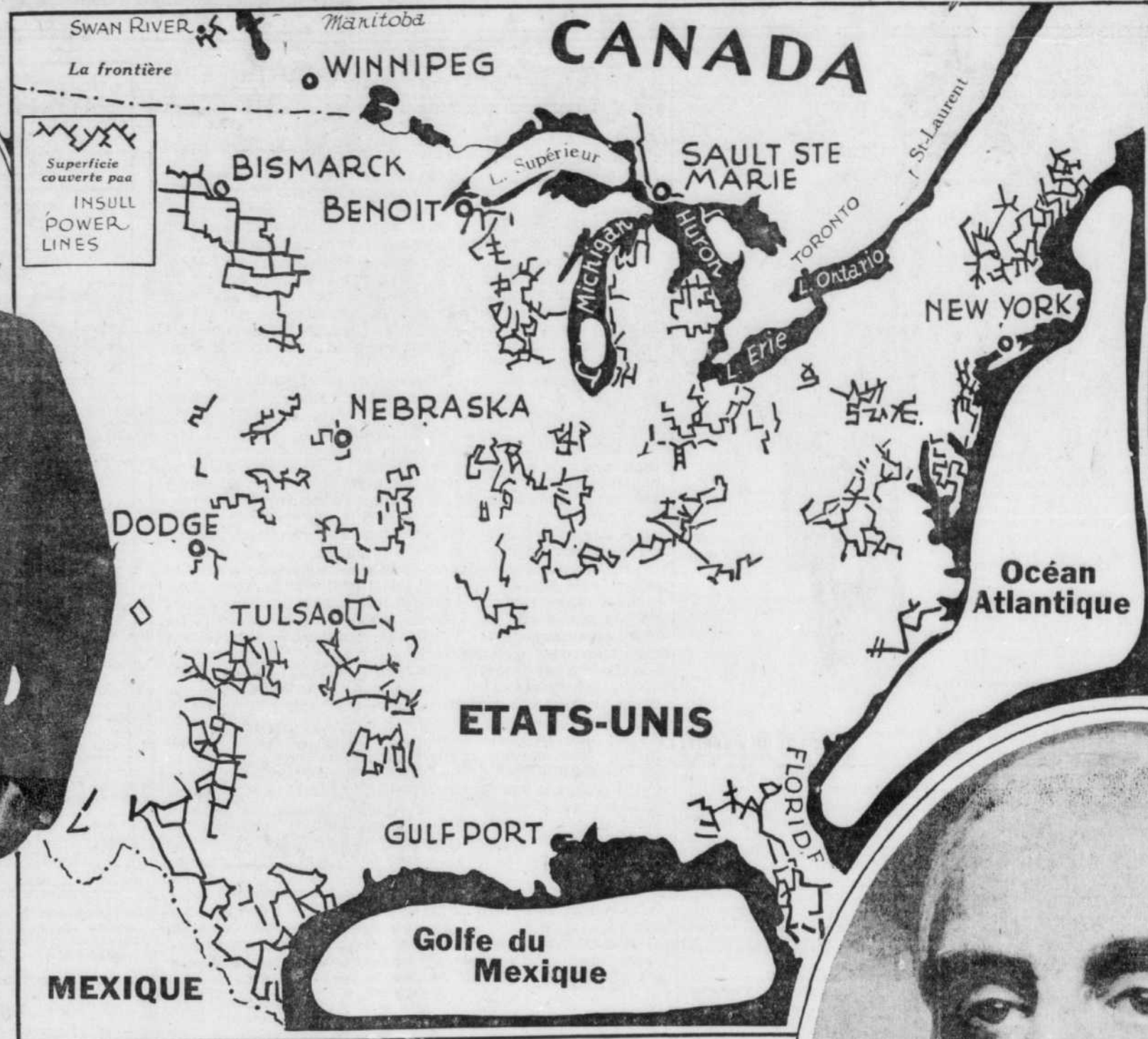
Greffée sur l'assurance souveraine du commerce anglais du dix-neuvième siècle, la créance affectée par les Américains de cette époque avait fait du sténographe stylé un caractère dominant. Les capitaines d'industrie concevaient ce monde naissant des affaires dans une atmosphère d'autorité. Les volontaires, les colériques, les montaient et s'immobilisaient; aux délicats et aux gens sensés les succès.

Epouge bizarre: Insull s'y adapta comme un gant à la main. On venait de formuler la conception du trust. La grandeur, le matérialisme, l'éclat passionnaient les Américains. Rockefeller, apparaissait au firmament des affaires. Carnegie et d'autres grands métallurgistes devenaient les rois de l'acier; et Chicago recevait sa part des rois de l'argent.

C'est dans cette ville tumultueuse altérée de puissance qu'entraîna Samuel Insull, de son propre mouvement, libre de toute entrave, prêt à se servir de ses poings pour recueillir sa part du butin. Il laissait derrière lui des années de succès et un peu d'argent. C'était une puissance dans l'industrie électrique naissante, et il venait d'envoyer son frère cadet, Martin, à Cornell University. Insull était prêt à se distinguer.

L'Edison Company s'efforçait d'ob-

tenir sa part de l'éclairage de Chi-



SAMUEL INSULL



SAMUEL INSULL alors qu'il travaillait avec Edison.



THOMAS A. EDISON au temps de son association avec Insull.



(En bas) MARTIN INSULL, le frère du roi de l'électricité, et (en haut) Mme SAMUEL INSULL, autrefois Gladys Wallis, photographiée alors qu'elle faisait du théâtre.

cultivateur de leurs tâches harassantes. S'il a jamais fait ce rêve, il n'en reste aucune trace dans ses discours publics et dans les souvenirs de ses intimes.

Il rêvait de grandes choses, mais il ne voyait que les affaires, les pro-

grès scientifiques de son industrie, sa propre gloire, celle de sa famille. Jamais, en autant que je le sache, Insull ne paraît avoir saisi la portée et les responsabilités sociales de ses oeuvres. C'est en 1921, semble-t-il, qu'il se rendit compte de cela.

(Suite à la page 14, 2e col.)

CHICAGO

DE QUEBEC

jeudi

10 novembre

Dép. Québec 1.30 pm jeudi
Arr. Chicago 2.00 pm vendredi

RETOUR

à Chicago jusqu'au
dimanche p.m. 13 nov.

ALLER ET RETOUR

Profitez du long congé de la fête du souvenir pour visiter Chicago (pop. 3 1/2 millions) la deuxième plus grande ville en Amérique.

IMMIGRATION

Ayez en votre possession des papiers d'identification pour faciliter l'inspection des agents de l'immigration.

ACHETEZ VOS BILLETS A L'AVANCE

Voitures de 1ère classe seulement. Aucun bagage enregistré. Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix.

IMPORTANT—Wagon-restaurant sur train spécial servant légers repas à prix très bas. Tarifs réduits à plusieurs hôtels de Chicago.

PACIFIQUE CANADIEN

BURDOCK BLOOD BITTERS

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux, préparés depuis ces 33 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

Boutons affreux à voir sur sa figure

Mlle C.-H. Langenhahn, Vermilion, Sask., écrit: "J'avais la figure couverte de boutons, et j'avais honte de me montrer, tant j'étais affreuse à voir. "Aucun soulagement jusqu'au jour où une amie, qui avait eu le même mal, me dit de prendre les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters). Deux boîtes ont suffi et je suis fière de dire que j'ai maintenant la figure nette de tous ces vilains boutons."

MAL DE TETE

promptement soulagé



Une foule de choses peuvent causer le mal de tête ou autre douleur, mais il y a une seule chose qui vous procurera toujours du soulagement! Prenez simplement une couple de tablettes d'Aspirine. Votre souffrance cesse. Le soulagement se fait immédiatement sentir, quelle que soit la cause qui vous ait fait fendre la tête. L'Aspirine est inoffensive — elle ne saurait déprimer le cœur. Aussi est-il inutile d'attendre que le mal de tête "se passe". Il ne sert à rien d'endurer la douleur d'aucune sorte lorsque vous pouvez avoir l'Aspirine. C'est une bénédiction pour les femmes qui souffrent de douleur systématique régulière; pour les hommes obligés de rester au travail, en dépit des efforts aux yeux, de la fatigue ou de la névralgie.



MARQUE DE FABRIQUE ENR. AU CANADA

LES DIAMANTS DE LA MORT

Par J.-P. McEvoy et J.-H. Striebel

JOURNÉE DE LA LIVRE DE SUCRE

Au profit de la Crèche

Voici le nom des dames qui ont charge de l'organisation de la Journée de la Livre de Sucre au profit de la Crèche et la liste des dépôts où on pourra déposer son offrande mardi, 8 novembre.

St-Roch :—Mme Dr Roméo Gagnon, 1241-2, rue Fleurbaey; Coeur et Académie des Soeurs de la Congrégation; Ecole Lagueux, coin des rues Grant et Desossés; Ecole des Frères, 236, rue St-François; épicerie St-Cyr, rue du Pont; La Compagnie Paquet; épicerie Martel, rue du Pont; épicerie Verreault, coin des rues de la Reine et de l'Église; épicerie Lapointe, rue de la Couronne; épicerie Falardeau, 120 et 234 de la Couronne; épicerie Lafrance, 142 de la Reine; épicerie Filion, 132, rue Liberté; épicerie Drouin, 118, rue Liberté; épicerie Poulin, 143, rue Fleury; épicerie Rhéaume, 65, rue du Roi; épicerie Alfred Fournier, 19, rue Liberté.

St-Jean-Baptiste :—Mme Georges Cloutier, 576, rue St-Jean; Magasin Guy, rue Racine; épicerie Gignas, 326, St-Olivier; épicerie Marois, 512, rue St-Jean; épicerie Boiteau, 27, rue Sutherland; épicerie Rochette, 7, rue Deligny; épicerie Trépanier, 27, 370, rue St-Jean; Dominion Store, 418, rue St-Jean; Académie St-Joseph, 492, rue St-Jean; Académie St-Jean-Baptiste, 508, rue St-Jean.

St-Esprit :—Mme Albert Racette, 37, rue St-Jean; épicerie Michaud, 37, rue de la Canardière; épicerie Laverdière, 3ème ave; épicerie Rhéaume, 3ème ave; épicerie Delaunier, 3ème ave; Couvent du Bon Pasteur, 7ème rue.

St-Sauveur :—Mme Albert Racette, 37, rue St-Jean; épicerie Michaud, 37, rue de la Canardière; épicerie Laverdière, 3ème ave; épicerie Rhéaume, 3ème ave; épicerie Delaunier, 3ème ave; Couvent du Bon Pasteur, 7ème rue.

St-Louis :—Mme P. Boulanger, 41, rue Laporte; et Mme Dr Edgar Couillard, 64, rue Ste-Ursule; Académie Commerciale, 20 rue Chaveau; épicerie St-Louis, rue St-Louis; épicerie d'Auteuil, rue d'Auteuil; épicerie Binet, rue Desjardins; mesdemoiselles Noël, 281-2, rue Desjardins.

St-Dominique :—Mme J.-A. Métyer, 103 rue Fraser; épicerie W. Lemay, coin des rues Abernethy et Cartier; épicerie Rivard, rue Bourlamaque; épicerie Candiac, rue Bourlamaque; école St-Dominique, rue Bourlamaque; Couvent St-Dominique, rue Bourlamaque; Magasin Guy, rue Bourlamaque.

St-François d'Assise :—Mme J.-B. Langlois, 510, 1ère avenue; Salle paroissiale; le Couvent; Ecole des Frères; Ecole St-Albert.

St-Joseph :—Mme H. Bélanger, 269, rue Bagot; épicerie Blouin, coin des rues St-Sauveur et Krouac; école Colomb; épicerie Rochette, rue Franklin; épicerie Beaulieu, coin des rues Châteauguay et St-Luc; épicerie Ferland, coin des rues St-Sauveur et Morin; école pour garçons et filles, rue Montmagny.

St-Sacrament :—Mme P.-F. Gauvin, 80, rue Frontenac; Salle paroissiale; école des Frères Maristes, Chemin Ste-Foy; Couvent Jésus-Marie, Chemin Ste-Foy; Mme Desmettes, Chemin Ste-Foy; épicerie Lucien Côté, Chemin Ste-Foy.

St-Pierre :—Mme J.-N. Thivierge, 152, rue St-Paul; épicerie S. Martel, 1, rue Thibault; épicerie L.-P. Turgeon, Marché Finlay; épicerie A. Beaudet, 20 Marché Champlain; épicerie J.-U. Pouliot, 10, rue N.-D.; épicerie Faucher & Frères, rue Notre-Dame; épicerie L. Bourassa, 7, rue Ramsay; A. Aubin, 23, rue Notre-Dame; école des Soeurs de la Charité, rue St-Valier; école Notre-Dame des Victoires, rue Sous-le-Port.

St-Fidèle :—Mme E. Cauchon, 140, 11e rue; épicerie Falardeau, 11e rue; épicerie Noël, rue de la Canardière; épicerie Bastien, coin de la 4ème ave et de la 10ème rue; épicerie Baker, rue de la Canardière; épicerie Painchaud, 10ème rue; épicerie Bergeron, 13e rue, Mlle Marion, 4ème rue; les classes.

Sacré-Cœur :—Mmes Alfred Renaud, 14, rue Taschereau; et Eugène

ne Dupuis, 30 ave Parent; épicerie Jos. Barbeau, 86, Carillon; Magasin Guy, 103, St-Ambroise; Magasin Guy, 944, St-Valier; épicerie Adjuitor Tremblay, 108, St-Ambroise; épicerie Tremblay, 2, rue Montmarie; épicerie Alain, 154, rue Taschereau; épicerie Simard, 67, rue Renaud; épicerie Robitaille, 46, rue Renaud; épicerie Talbot, 125, rue Carillon; J.-B. Blouin, 101, rue Renaud; épicerie Boulanger, 46, rue Parent; Nazaire Côté, 78, rue St-Ambroise; Mme Dion, 47, rue Bédard; épicerie Delisle, rue St-Ambroise; Couvent du Sacré-Cœur, rue Jumonville; école des Frères du Sacré-Cœur, 171 rue St-Ambroise.

St-Jean-Baptiste :—Mme Georges Cloutier, 576, rue St-Jean; Magasin Guy, rue Racine; épicerie Gignas, 326, St-Olivier; épicerie Marois, 512, rue St-Jean; épicerie Boiteau, 27, rue Sutherland; épicerie Rochette, 7, rue Deligny; épicerie Trépanier, 27, 370, rue St-Jean; Dominion Store, 418, rue St-Jean; Académie St-Joseph, 492, rue St-Jean; Académie St-Jean-Baptiste, 508, rue St-Jean.

St-Esprit :—Mme Albert Racette, 37, rue St-Jean; épicerie Michaud, 37, rue de la Canardière; épicerie Laverdière, 3ème ave; épicerie Rhéaume, 3ème ave; épicerie Delaunier, 3ème ave; Couvent du Bon Pasteur, 7ème rue.

St-Sauveur :—Mme Albert Racette, 37, rue St-Jean; épicerie Michaud, 37, rue de la Canardière; épicerie Laverdière, 3ème ave; épicerie Rhéaume, 3ème ave; épicerie Delaunier, 3ème ave; Couvent du Bon Pasteur, 7ème rue.

St-Louis :—Mme P. Boulanger, 41, rue Laporte; et Mme Dr Edgar Couillard, 64, rue Ste-Ursule; Académie Commerciale, 20 rue Chaveau; épicerie St-Louis, rue St-Louis; épicerie d'Auteuil, rue d'Auteuil; épicerie Binet, rue Desjardins; mesdemoiselles Noël, 281-2, rue Desjardins.

St-Dominique :—Mme J.-A. Métyer, 103 rue Fraser; épicerie W. Lemay, coin des rues Abernethy et Cartier; épicerie Rivard, rue Bourlamaque; épicerie Candiac, rue Bourlamaque; école St-Dominique, rue Bourlamaque; Couvent St-Dominique, rue Bourlamaque; Magasin Guy, rue Bourlamaque.

St-François d'Assise :—Mme J.-B. Langlois, 510, 1ère avenue; Salle paroissiale; le Couvent; Ecole des Frères; Ecole St-Albert.

St-Joseph :—Mme H. Bélanger, 269, rue Bagot; épicerie Blouin, coin des rues St-Sauveur et Krouac; école Colomb; épicerie Rochette, rue Franklin; épicerie Beaulieu, coin des rues Châteauguay et St-Luc; épicerie Ferland, coin des rues St-Sauveur et Morin; école pour garçons et filles, rue Montmagny.

St-Sacrament :—Mme P.-F. Gauvin, 80, rue Frontenac; Salle paroissiale; école des Frères Maristes, Chemin Ste-Foy; Couvent Jésus-Marie, Chemin Ste-Foy; Mme Desmettes, Chemin Ste-Foy; épicerie Lucien Côté, Chemin Ste-Foy.

St-Pierre :—Mme J.-N. Thivierge, 152, rue St-Paul; épicerie S. Martel, 1, rue Thibault; épicerie L.-P. Turgeon, Marché Finlay; épicerie A. Beaudet, 20 Marché Champlain; épicerie J.-U. Pouliot, 10, rue N.-D.; épicerie Faucher & Frères, rue Notre-Dame; épicerie L. Bourassa, 7, rue Ramsay; A. Aubin, 23, rue Notre-Dame; école des Soeurs de la Charité, rue St-Valier; école Notre-Dame des Victoires, rue Sous-le-Port.

St-Fidèle :—Mme E. Cauchon, 140, 11e rue; épicerie Falardeau, 11e rue; épicerie Noël, rue de la Canardière; épicerie Bastien, coin de la 4ème ave et de la 10ème rue; épicerie Baker, rue de la Canardière; épicerie Painchaud, 10ème rue; épicerie Bergeron, 13e rue, Mlle Marion, 4ème rue; les classes.

Sacré-Cœur :—Mmes Alfred Renaud, 14, rue Taschereau; et Eugène

ne Dupuis, 30 ave Parent; épicerie Jos. Barbeau, 86, Carillon; Magasin Guy, 103, St-Ambroise; Magasin Guy, 944, St-Valier; épicerie Adjuitor Tremblay, 108, St-Ambroise; épicerie Tremblay, 2, rue Montmarie; épicerie Alain, 154, rue Taschereau; épicerie Simard, 67, rue Renaud; épicerie Robitaille, 46, rue Renaud; épicerie Talbot, 125, rue Carillon; J.-B. Blouin, 101, rue Renaud; épicerie Boulanger, 46, rue Parent; Nazaire Côté, 78, rue St-Ambroise; Mme Dion, 47, rue Bédard; épicerie Delisle, rue St-Ambroise; Couvent du Sacré-Cœur, rue Jumonville; école des Frères du Sacré-Cœur, 171 rue St-Ambroise.

St-Jean-Baptiste :—Mme Georges Cloutier, 576, rue St-Jean; Magasin Guy, rue Racine; épicerie Gignas, 326, St-Olivier; épicerie Marois, 512, rue St-Jean; épicerie Boiteau, 27, rue Sutherland; épicerie Rochette, 7, rue Deligny; épicerie Trépanier, 27, 370, rue St-Jean; Dominion Store, 418, rue St-Jean; Académie St-Joseph, 492, rue St-Jean; Académie St-Jean-Baptiste, 508, rue St-Jean.

St-Esprit :—Mme Albert Racette, 37, rue St-Jean; épicerie Michaud, 37, rue de la Canardière; épicerie Laverdière, 3ème ave; épicerie Rhéaume, 3ème ave; épicerie Delaunier, 3ème ave; Couvent du Bon Pasteur, 7ème rue.

St-Sauveur :—Mme Albert Racette, 37, rue St-Jean; épicerie Michaud, 37, rue de la Canardière; épicerie Laverdière, 3ème ave; épicerie Rhéaume, 3ème ave; épicerie Delaunier, 3ème ave; Couvent du Bon Pasteur, 7ème rue.

St-Louis :—Mme P. Boulanger, 41, rue Laporte; et Mme Dr Edgar Couillard, 64, rue Ste-Ursule; Académie Commerciale, 20 rue Chaveau; épicerie St-Louis, rue St-Louis; épicerie d'Auteuil, rue d'Auteuil; épicerie Binet, rue Desjardins; mesdemoiselles Noël, 281-2, rue Desjardins.

St-Dominique :—Mme J.-A. Métyer, 103 rue Fraser; épicerie W. Lemay, coin des rues Abernethy et Cartier; épicerie Rivard, rue Bourlamaque; épicerie Candiac, rue Bourlamaque; école St-Dominique, rue Bourlamaque; Couvent St-Dominique, rue Bourlamaque; Magasin Guy, rue Bourlamaque.

REALISANT que leur seule chance de lutter sur un pied d'égalité avec le bandit PHILIBERT MONGREDIN, qui les menace tous deux, est de trouver le collier égyptien d'une valeur inestimable caché à la "Villa Solitaire", Jacques et Jeannette se sont mis à la tâche pour déchiffrer le message hiéroglyphique qui doit leur indiquer à quel endroit se trouve ce bijou.



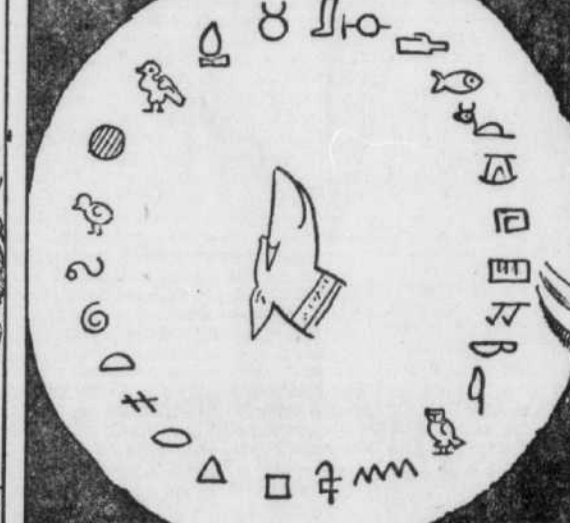
Pendant que Jeannette et Jacques Lafortune, là-bas à la "Villa Solitaire", commencent à déchiffrer le message hiéroglyphique, des nouvelles importantes arrivent jusqu'à leur ennemi commun, PHILIBERT MONGREDIN.



APRÈS des heures de travail, Jeannette et Jacques sont venus à bout de déchiffrer ce qui suit des hiéroglyphes dont il chiffon de papier est tout couvert —



REGARDEZ, Jacques ! Ce petit cercle de papier contient les mêmes signes que l'on a trouvés sur le message en hiéroglyphes !



VOICI le mystérieux chiffon de papier qui doit indiquer à quel endroit se trouve le collier de grande valeur.



PENDANT que Jeannette et Jacques Lafortune travaillent avec ardeur à déchiffrer le message secret — PHILIBERT MONGREDIN se dirige en toute hâte vers la "Villa Solitaire" pour retrouver, lui aussi, le collier précieux qu'il sait y être caché !



McCallum's Perfection Scots Whisky

Le meilleur des whiskies écossais authentiques, distillé, vieilli en fûts, mûlants et Embouteillé à Edimbourg, Écosse, et soigneusement expédié au Canada en bouteilles de 26½ onces et 49 onces cachetées et scellées.

Embouteillé en Écosse

McCallum's Perfection Scots Whisky

LA BELGIQUE ENCOURAGE L'ELEVAGE DU PERCHERON CHEZ NOUS

La société royale "Le cheval de trait belge" accorde une médaille au syndicat de Pike River — Par l'entremise de l'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture.

Les membres du Syndicat d'Élevage de Pike River, comté de Missisquoi, viennent de recevoir un bel encouragement de la part de la Société Royale Le Cheval de Trait Belge pour l'initiative qu'ils ont montrée, il y a quelques mois, en faisant l'importation de dix juments de Belgique pour fins d'élevage.

L'an dernier, le Syndicat de Pike River entra en pourparlers avec l'honorable Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec, pour obtenir les services d'un technicien compétent qui serait chargé d'aller en Belgique faire le choix de dix juments belges de qualité pour ses membres. Le Syndicat était en formation récente, mais la demande était sérieuse, et le ministre n'hésita pas à mettre à la disposition de l'organisation le chef de la section des chevaux de son département, M. J.-J. Gauthier, B. S. A. Ce dernier se rendit donc en Belgique, fit le choix de dix juments de race belge, régla le marché pour le compte du Syndicat, et expédia les bêtes au Canada. Durant son bref séjour en Belgique, M. Gauthier eut l'occasion de rencontrer le marquis Hyndrick de Theux, président de la Société Royale Le Cheval de Trait Belge, de Bruxelles, à qui il fit part de l'initiative prise par le Syndicat de Pike River. Subéquemment le président communiqua la nouvelle aux directeurs de la société et celle-ci, pour manifester son intérêt envers les éleveurs de chevaux de trait belges dans la province de Québec, fit frapper une médaille d'argent à l'effigie du roi Albert de Belgique, protecteur de la société, et l'adressa à l'honorable Adolphe Godbout, tout dernièrement, avec prière d'en faire la remise à un éleveur méritant du Syndicat de Pike River. Le ministre de l'Agriculture a immédiatement informé les membres du Syndicat que cette médaille sera décernée l'an prochain au propriétaire du plus beau poulain issu d'une des dix juments importées. Il va sans dire que ce concours suscite un vif intérêt chez tous les éleveurs membres de cette organisation.

A la louange du Syndicat de Pike River, il est à propos de dire que les juments qu'il a achetées en Belgique ont remporté, cet automne, tous les premiers prix dans leur classe respective aux expositions de Sherbrooke et de Québec, et que l'une d'elles a même remporté un championnat aux deux endroits.

LA GASPESIE

(Suite)

face de vastes espaces. La côte nord était presque imperceptible, tant le Saint-Laurent devient large à son embouchure. Mais une côte abrupte, qu'on disait impassable à la pluie — nous amena bientôt sur une rive rocheuse. L'œil se heurtait à des falaises fendues le ciel comme des dents de requin, ou à des rocs déchirés qui trempaient dans les amertumes d'une eau verdâtre et semée de varech. Partout l'on voyait les brèches causées par les éléments dans leur lutte séculaire les uns contre les autres — la mer contre la terre. Des coques et des débris jonchaient la plage et défilèrent sous nos pieds. La brise soufflait le salin et l'ozone. Comme un appétit elle donnait la faim. Mais il n'était pas facile alors de trouver une table mise.

La côte devenait sauvage et le chemin tortueux. La route nous mena dans les collines, où les arbres — des sapins et des cèdres — penchaient la tête au sud-ouest : les vents de la mer les avaient peignés pendant tant d'hivers. A la sortie de la forêt, notre curiosité se porta sur Méchin, ou le Grand Méchant, le premier village de pêche de la côte. Sa rangée de maisons grises se tordait comme un brin de laine sur les galets de la plage. En arrière, c'était une muraille de montagnes sombres. Les maisons de loin étaient grandes, en haut relief. Comme des dents pointues, elles menaçaient la mer. Mais elles représentaient à mesure que nous approchions, elles étaient petites. Les portes étaient closes. Tout était silencieux. Personne ne bougeait. Je pensai au conte de la Mer de Crystal, où un royaume enseveli dormait d'un sommeil magique. Les fenêtres étaient comme des yeux grands ouverts, inquiets. Elles semblaient épier l'horizon. Quelques visages se collaient aux vitres. Les pêcheurs n'étaient pas encore revenus. Des voiles s'approchaient sur les eaux dans le lointain.

Quand ces maisons avaient deux étages, la porte de l'étage supérieur se serait ouverte sur le vide. Le balcon qui devait y être manquait encore. Deux madriers seulement se dressaient à nu comme des tentacules. Ils étaient le symbole d'une ambition conçue mais jamais remplie. C'était comme l'existence d'un pêcheur de morue — trompeuse de mirages aquatiques et féconde d'espérances. La richesse fuit toujours. Les pêches miraculeuses retardent le lendemain. En attendant l'on se néglige, année par année : l'on végète dans la pauvreté. Méchin était impressionnant, mais vide comme un coquillage oublié la marée.

L'impression fut toute autre le lendemain, à Sainte-Anne des Monts. Un petit moulin chantait, en sciant du bois à fûs. Les gens conversaient galement au soleil. Plus loin

une saline fraîchement blanchie à la chaux, recevait des voitures de morue fraîche. Madame Lepage nous appela au déjeuner : sa table était blanche, immaculée. Elle nous servit des crêpes délicieuses. Deux pensionnaires étaient assis en face — des Bostonnais, on nous dit. Le jeune étranger était un écrivain de renom.

On m'appela à la porte de la cuisine : "Voici votre homme", me dit M. Lepage. Je lui avais demandé s'il connaissait des chanteurs. Un pêcheur à côté de lui me regardait doucement avec des yeux bleus. Mais il ne parlait pas, ni ne souriait. Il me parut très vieux. Gilbert Martin, voilà son nom, ou plutôt Dumas. Il était né dans une "barque pêcheuse", quand ses parents ramassaient des épaves à l'Anse-pêcheuse. C'est pourquoi on l'appelait Martin.

Il ressemblait à Neptune lui-même, avec sa longue barbe blanche et ses épais cheveux d'argent. Ses joues étaient roses, et ses épaules étaient carrées dans sa chemise de drap corallée.

Les premières syllabes qu'il prononça quand je l'invitai à chanter, furent : "Lisette, fais-moi un bouquet". Sa voix était puissante et m-lodieuse. Elle me fit une profonde impression. Souple, elle s'élevait dans des bels courbes ou se jouait dans des apogées gracieuses. Mais elle était balancée, faite d'halaline. Les phrases étaient incisives, bien que souvent entrecoupées. Sa chanson roulaient d'amour. Elle parlait du printemps et des fleurs. Mais ce qu'il y avait de plus impressionnant, c'était le grand âge, et l'habitude de la souffrance. Martin avait plus que 80 ans. Il chantait encore des mêmes chansons tous les soirs, sur la plage, en amorçant ses lignes. Il avait survécu son temps. Peu importe, il chantait encore, par habitude. Sa manière de chanter me surprenait. Elle était si archaïque. Il me semblait entendre un jongleur tombé des pages enluminées de quelque ancien parchemin du moyen âge.

C'est de ce moment que j'ai aimé la Gaspésie. J'avais entendu sa voix. Étrange et sauvage, elle était, aussi, tendre et enchanteresse. Elle était comme l'écho d'un pays lointain, au-delà de la vérité. Son pathos était profond comme la mer, et sa gaîté même ne manquait pas de tristesse. Plusieurs chanteurs du terroir — Martin, Saint-Laurent, les Miville, le vieux Samson — commencent à me communiquer leurs chansons. Je les recueillis au phonographe et à la sténographie, pour le Musée national. Les chansons étaient nombreuses et bien conservées. Elles étaient en français dans l'ancien style et si bien j'en cueillis 800 dans deux mois. Ce filon semblait inépuisable : je m'y attardais avec plaisir, beau temps, mauvais temps, jusqu'à l'automne avancé.

Après la cueillette journalière d'une trentaine de chansons, le soir nous pensions déjà à celle du lendemain.



Cette photographie a été prise sur la ferme Bourbonnais, à Vaudreuil, où l'on fait une spécialité de l'élevage des percherons. Les deux petits enfants ont l'air en sûreté sur la puissante croupe des deux chevaux.

ACHETONS DU MIEL

Il y a cent bonnes raisons pour que l'on achète du miel, mais la meilleure de toutes peut-être en ces temps de dépression que nous traversons, est que le miel coûte extrêmement peu cher.

Consultez toute la liste des produits alimentaires : en trouvez-vous un seul qui soit meilleur marché que le miel, tenant compte de sa valeur nutritive et des niveaux actuels des prix ? Le miel n'est pas seulement une friandise, une des meilleures qu'il puisse offrir la nature, c'est aussi l'une des denrées alimentaires les plus complètes. Il contient des hydrates de carbone, sous forme de sucre, des sels de chaux, de fer, de magnésie et de potasse, et une certaine quantité de protéine ; on sait que tous ces ingrédients sont nécessaires pour la nutrition du corps.

L'industrie du miel mérite d'être encouragée par tous les Canadiens. C'est donc une source rapide d'énergie. Les sucres qu'il renferme sont déjà intervenus et prêts à être assimilés directement par les tissus du corps ;

Le professeur Hawk, du Collège médical de Jefferson, E.-U.-A., une haute autorité sur les aliments, a trouvé, par des expériences soigneusement conduites, que le pain mangé avec du miel se digère aussi facilement que le pain mangé seul, mais il a une valeur nutritive deux fois plus grande. C'est là un fait qui mérite d'être pris en considération, lorsque le miel canadien se vend, comme il le fait aujourd'hui, de six à dix cents la livre.

Le miel peut être employé à la place du sucre de canne ou des sirops dans presque tous les cas où l'on a besoin de sucre. C'est un excellent sucre pour les fruits crus ou conservés, les breuvages, les crèmes glacées, les gâteaux, les bonbons et les salades. Essayez-en, il est délicieux !

Mais il y a un autre argument qui devrait nous porter à acheter plus de miel, c'est la valeur de l'industrie du miel au Canada. En ces huit dernières années la production du miel au Canada a presque doublé, malgré l'importation annuelle de trains entiers de sucre de canne et de sirops étrangers. L'industrie du miel mérite d'être encouragée par tous les Canadiens.

Dans le livre de Miss Morley, "The Honey Makers", il est fait mention d'une vieille légende hindoue, qui assure que le miel procure à l'homme, force, richesse, santé et bonheur. Que peut-on demander de plus d'un aliment ?

C'était dans l'attente d'autres mélodies et d'autres poèmes, dont la beauté produisait l'enchantement. Ces survivances poétiques portaient légèrement leur âge. En dépit de leurs siècles, elles avaient encore l'éclat du premier jour.

Les chanteurs eux-mêmes se plaignaient d'émulation entre eux, à mesure que leur réputation se déployait. Pour réveiller leurs souvenirs — ils ne chantaient plus depuis des années — ils avaient recours à des procédés ingénieux. L'un d'eux resuscitait l'une après l'autre les chansons de son père, de sa mère, ou d'autre encore, à mesure qu'il les avait entendues depuis son enfance, au cours des années. Saint-Laurent, de la Tourelle, n'était pas embarrassé dans l'énumération de ses richesses orales. Elles étaient bien classées dans sa mémoire suivant les points cardinaux : pêcheur, il avait l'esprit maritime. Il fouilla le nord-est, pendant quelque temps ; ensuite le sud ; alors le nord-ouest, l'ouest, et quoi encore ! Il se trouva un moment dans l'embarras, mais seulement après avoir dépassé ses trois cents. Les odeurs du compas étaient épuisées ; il ne restait plus qu'un monceau dans le coin.

Le souvenir le plus vivace que j'ai conservé de ce séjour déjà lointain dans Gaspé, c'est d'avoir passé inaperçue du réel au féérique. Les impressions journalières étaient

d'un monde fantaisiste, d'où sortaient de source les contes et les chansons. Les Gaspésiens non seulement chantaient sur des thèmes d'inspiration exotique et même gracieusement licencieuse, mais ils ne cessaient de relater des contes merveilleux. Le Bostonnais qui pensionnait chez le Lepage n'était autre que l'écrivain américain Edward-J. O'Brien, le compilateur réputé des Best Short Stories... Il se complaisait souvent le soir à écouter de ces narrations que les conteurs dramatisaient sur ma tête pendant que je peignais à ma sténographie. La plupart des contes commençaient par ces mots : "C'est une fois, il est bon de vous dire et de vous faire comprendre, plus de mensonges qu'il n'y a de vérité — le plus je parle, le plus je mens, de vous dire qu'une fois il y avait un homme et une femme..."

Après ce début se déroulaient avec agilité les contes de l'Oiseau de Portune, du Corbeau de la Montagne de la Jeunesse, des lies merveilleuses du Sabre magique, de la Fille hantée par le Méchant... Hélas, nous ne croyons plus ce que disent les contes ; les Gaspésiens d'ailleurs pas plus que nous. Mais leur fraîcheur nous enchanterait tout naturellement qu'ils tombaient des lèvres de vieillards qui étaient de vrais artistes. L'imagination s'engageait dans des sentiers longtemps oubliés, mais toujours fleurissants et comblés de surprises. Les royaumes enchantés de la Mer Rouge ou de l'endormis sur la Montagne de Cristal mille lieues au-delà du soleil se révélaient d'eux-mêmes, bien qu'ils fussent, comme les Mille et une Nuits, aussi âgés que l'Europe et que l'Asie. Les chansons étaient moins anciennes ; elles n'étaient pas issues du paganisme, puisqu'elles nous entretenaient du moyen âge et de ses miracles, des Croisades, des chevaliers errants ravissant des princesses, du Prince d'Orange ou du Roi Eugène (celui-ci n'était autre que François I sous un prétexte). Quelques-unes étaient même récentes, comme "La Complainte des Pelletiers", composée il y a des années par Robert Carl, un Canadien-écossais de langue française à Métis, Québec ; ou comme "La Complainte des MacCarthy de Shédiac", composée par Exilée Thériault, de la Grande-Anse, Baie des Chaleurs.

On se souvenait aussi de faits sur-naturels, tels qu'il en arrivait il n'y a pas tant d'années. Ainsi tous les Gaspésiens du nord ont entendu parler du Petit Bonhomme gris des Sauts (des montagnes), des Trésors enfouis de la Cheminée (une colonne naturelle de pierre, sur la grève) ou des Sauts. Mais leur fraîcheur nous enchanterait tout naturellement qu'ils tombaient des lèvres de vieillards qui étaient de vrais artistes. L'imagination s'engageait dans des sentiers longtemps oubliés, mais toujours fleurissants et comblés de surprises. Les royaumes enchantés de la Mer Rouge ou de l'endormis sur la Montagne de Cristal mille lieues au-delà du soleil se révélaient d'eux-mêmes, bien qu'ils fussent, comme les Mille et une Nuits, aussi âgés que l'Europe et que l'Asie. Les chansons étaient moins anciennes ; elles n'étaient pas issues du paganisme, puisqu'elles nous entretenaient du moyen âge et de ses miracles, des Croisades, des chevaliers errants ravissant des princesses, du Prince d'Orange ou du Roi Eugène (celui-ci n'était autre que François I sous un prétexte). Quelques-unes étaient même récentes, comme "La Complainte des Pelletiers", composée il y a des années par Robert Carl, un Canadien-écossais de langue française à Métis, Québec ; ou comme "La Complainte des MacCarthy de Shédiac", composée par Exilée Thériault, de la Grande-Anse, Baie des Chaleurs.

La plupart des pêcheurs avaient traversé le Saint-Laurent dans toute sa largeur, avec leurs "barques à cheues", ou s'étaient rendus jusqu'à son embouchure. Des navires faisaient naufrage sur cette côte dangereuse, et les pêcheurs venaient de loin dans leurs barques ramasser des épaves jetées sur le plage par les marées et les vents. Le Cap-des-Rosiers était souvent visité par ces chercheurs de trésors ou de provisions. La famille Dumas, de l'Echourie, plus que les autres, s'adonnait à la recherche des trésors enfouis. On dit que des richesses fabuleuses lui étaient ainsi échues par aventure. Le vieux Dumas — un Académicien de naissance — disait d'eux : "Métonne qu'ils soient pas riches, riches !" Un Cunningham, officier de navire britannique et déserteur, avait naguère épousé une des filles Dumas ; et les héritiers de loin s'occupent maintenant de retrouver leur héritage en Grande-Bretagne.

Même après que la misère des premiers temps sur cette côte sauvage se fut amoindrie, les Gaspésiens s'accoutumaient d'une piètre existence pendant les durs saisons. Ils vendaient leur morue aux compagnies pour un vil prix, ou le plus souvent pour des marchandises obtenues d'avance. "Aujourd'hui", l'un d'eux me racontait, "on est pauvre, mais ça n'est pas comme autrefois. Nous vivions de poisson et de patates, et quelquefois d'un peu de farine brune. En hiver, tout ce qu'on pouvait faire, c'était fendre du bois et de dormir". Quelques-uns d'eux vivaient dans les montagnes près de la Rivière-à-la-Marie étaient immémorables "Les Pince-farine", comme ils s'appelaient, valaient de farine qu'à pincées. Ils vivaient si haut, on dit, qu'ils entendaient les anges faire des bruits curieux dans le firmament, tout près, à leur sortie des banquettes célestes. Leurs voisins les accusaient d'imprévoyance, même d'indolence. Ils avaient leurs chaises bergantes. L'occupaient "Piquon" Dugas, paraît-il, usait par un trois paires des "châteaux" de chaises bergantes.

Rien ne leur plaisait autant que les veillées d'hiver. La ils chantaient, disaient des contes, parlaient du monde, éloignés des villes — où il y avait tant de richesses et de merveilles —, dansaient des gigue et des cotillons. Les noces duraient trois semaines ; tout le monde y était bien accueilli. Les invités se jouaient souvent des tours. On savait s'amuser, en dépit de la rigueur des vents et du froid. Leur misère et leur isolement les avaient rendus philosophes sans le savoir. Ils ne négligeaient aucun plaisir de passage ; jeunes ou vieux, s'y donnaient sans réserve, à cœur-joie. Bons et généreux les uns pour les autres, ils parcouraient la vie en fatalistes déboussés. Une vieille matrone du Chemin-neuf portait encore le deuil de son premier mari, 39 ans après sa mort. Elle me disait : "J'ai vécu huit ans avec cet homme, et il ne m'a jamais dit pire que mon nom". Elle ajoutait, baissant la tête : "Avant sa mort, il disait : 'Couliez-moi !' On a répondu :

UN NOUVEAU BULLETIN

De l'emploi raisonné des engrais chimiques — Leur rôle essentiel comme agents de fertilité. — Mélanges appropriés.

Le cultivateur de la province de Québec, a, en ces dernières années, fait un emploi plus considérable que jamais des engrais chimiques pour améliorer la fertilité de ses terres et, par le fait même, produire de meilleures récoltes. Mais il ne suffit pas de répandre de tels engrais sur un sol pour obtenir des résultats merveilleux. Ces substances chimiques doivent être employées d'une manière raisonnée et être mélangées dans des proportions appropriées aux diverses cultures, si l'on veut qu'elles donnent tout leur effet.

Sur ce point l'éducation du cultivateur est à parfaire, et c'est dans ce but que l'honorable Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture, a fait préparer par M. L.-P. Roy, D. S. A., directeur des services de son département, un bulletin portant comme titre "L'emploi raisonné des engrais chimiques" et donnant suite aux recommandations formulées par le Conseil Provincial des Engrais Chimiques pour la période s'étendant de juillet 1932 à juillet 1933.

D'une toilette sobre, ce bulletin de 24 pages expose dans une langue à la portée de toutes les intelligences le rôle indispensable des engrais chimiques, leurs effets sur les diverses cultures, la manière de les mélanger convenablement, et les quantités à appliquer sur les sols suivant la nature des productions que l'on veut en retirer. Il renferme également d'utiles conseils sur la conservation du fumier de ferme, l'emploi des engrais de bois et mentionne dans quelles conditions les cultivateurs peuvent bénéficier des octrois accordés par le ministère de l'Agriculture de Québec pour l'achat des engrais chimiques.

"Dans une province comme la nôtre", écrit l'auteur, "où les disettes de récoltes imputables à la température sont rarement constatées, l'on peut dire que les principaux facteurs de productivité du sol sont : 1.—La bon équilibre ; 2.—Les travaux de culture bien faits ; 3.—La qualité des semences employées ; 4.—L'emploi raisonné des engrais".

Les trois premiers sujets ont déjà été traités dans diverses publications, et le dernier bulletin que nous présentons aujourd'hui complète la série des enseignements pratiques et aptes à servir les intérêts des cultivateurs soucieux de marquer vers le progrès.

On peut se procurer gratuitement le bulletin de "L'emploi raisonné des engrais chimiques" en s'adressant à la Section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

LA BAIE-DES-CHALEURS

Mon second séjour en Gaspésie ne fut pas moins profitable. L'impression la plus définitive que j'en garde me vint de la diversité de sa population, à l'extrémité est et sur la rive sud de la péninsule. Les villageois que j'avais connus au nord, en 1918, sont presque tous des Canadiens français d'origine québécoise. Ceux de la Baie-des-Chaleurs et du golfe sont de diverses nationalités. Les français et l'anglais y sont parlés l'un à côté de l'autre, et souvent par les mêmes gens, des pêcheurs pour la plupart. Ces Gaspésiens sont, les uns, des Acadiens du Nouveau-Brunswick, des Québécois, des commerçants jersiais ou des pêcheurs guernesais de la Manche, les autres des Écossais loyallistes, des Irlandais et des Anglais. Ils trouvent même deux réserves de Micmacs ou de méti, à Maria et à Restigouche, sur la Baie-des-Chaleurs. Ce mélange de races tenait l'attention en éveil, comme les représentations de chaque élément étaient disséminées un peu partout. Il s'y trouvait en sus des familles dont les membres étaient entrés en Gaspésie à la suite de naufrages, de désertion et d'aven-

tures maritimes.

Ainsi PORT-DANIEL, sur la Baie-des-Chaleurs, est composé de pêcheurs et de cultivateurs — des Acadiens, des Écossais, des Irlandais et quelques Jersiais. Les Acadiens occupent surtout le village et le "barachois" (batterie de sable) à l'embouchure de la rivière ; quelques-uns d'entre eux ont des terres au premier rang, à l'intérieur. Leur nom est : Cronier, Deslaurier, Caisley Roy, Dorion, Leblanc et Michel. Deux familles de langue française y sont d'origine différente — les Langlois et les Castillon, et elles ont probablement aussi du sang Micmac. Les Langlois prétendent que leur premier ancêtre canadien était descendu des hautes mers tout droit à Port-Daniel, tandis que les Castillon semblent être d'origine basque. Les Écossais sont pour la plupart des cultivateurs à l'aise, dont quelques-uns, les MacDonald et les Gilles, se sont organisés en compagnie pour la pêche et l'exportation du saumon au marché de Montréal ; ce qui, l'été, constitue une des principales industries locales.

Leur voisin, O'Sullivan, avait un petit établissement pour pêcher et la mise en conserves du homard. Un peu plus loin, Journéaux, un commerçant jersiais de Percé, achetait le maquereau et l'exportait glacé à New-York (Suite à la page 17. 3e col.)

DU CONFORT...!



à l'aide d'un
LYNN
SILENCIEUX
PROPRE
ET
SANS ODEUR

La Chambre Centrale de Vaporisation

Loins de nous l'idée de déprécier le bon vieux poêle et le fourneau tortueux — ils ont donné le chauffage à nos mères, nos grands-mères et nos arrière-grands-mères et leur ont fourni le feu nécessaire à la cuisine. Mais le temps est passé — pour ce qui en est du charbon et du bois comme combustible. Aujourd'hui, le ménage moderne et avisé comprend qu'elle peut avoir un meilleur service, plus sûr et plus économique, sans poussière, ni suie, ni cendres, ni ennui, en installant un BRULEUR À L'HUILE LYNN, muni d'une CHAMBRE CENTRALE DE VAPORISATION (protégée par lettres patentes canadiennes), qui élimine la fumée et les odeurs désagréables. Il y a un modèle pour toutes sortes de poêles, tortues et circulateurs.

Le LYNN est le meilleur à tous les points de vue — matériaux, construction, durée et efficacité.

Brûleur LYNN double, de 6000 B.T.U., installation comprise, \$15. Aussi à conditions spéciales. Le LYNN est fabriqué au Canada et absolument garanti.

Venez nous voir ou adressez-vous à votre fournisseur — une démonstration sera pour vous une révélation.

Dépôtaires pour la province de Québec

JOHN MILLEN & SON, LIMITED Montréal — Québec — Sherbrooke

VENDEURS :

LYNN SALES OF QUEBEC, 120, de la Couronne, Qué.
GAULIN & TANGUAY, Ltee, 351 St-Joseph, Qué.
ADELARD GIBOUT, 91, de la Couronne, Qué.
M. J.-A. LAYOIE, Mont-Joli, Qué.
M. RUELAND & FILS, Châteauguay, Qué.
M. J.-A. NORMAND, Montmagny, Qué.

QUEBEC HEATING REGD., 205, rue St-Jean, Québec.
J.-W. CANTIN, 445, rue St-Joseph, Québec.
ADELARD GIBOUT, 91, de la Couronne, Qué.
LE FORT, 100, rue St-Joseph, Québec.
W.-T. FLETCHER, St-David, Lévis.
BERNARDIN BASTIN, Cap-Rouge, Québec.

PAS DE CENDRES - PAS DE POUSSIÈRE - PAS DE TROUBLE

CONDITIONS FACILES

GAULIN - TANGUAY Ltée Vendeurs autorisés
371, rue St-Joseph Tél.: 9387
QUALITÉ D'ABORD SERVICE TOUJOURS

Voyages et Tourisme

PRIX REDUITS POUR LA FIN DE SEMAINE DE LA FETE DU SOUVENIR

Billets bons pour aller de jeudi midi, 10 novembre, jusqu'à dimanche midi, 13 novembre. Limite de retour : Minuit, lundi, 14 novembre.

Prix spéciaux aller et retour de QUEBEC pour

Sherbrooke	\$5.35
Thetford-Mines	3.45
Newport	7.10

BAS PRIX correspondants en force entre toutes les autres stations du C. C. Ry., et autres endroits du Canada.

QUEBEC CENTRAL

L'hôtel possédant l'atmosphère de l'oral chez-soi
Pelouse ouverte
Face à l'océan et au parc de la ville
ASSURANCE DE SANTE
Air tonique — la mer à l'Atlantic-City
Novembre et décembre
Chèques canadiens acceptés au pair pour les complexes à l'hôtel.
Marlborough-Blenheim
Société d'Assurance et de Propriété

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES
Soyez sûr d'être satisfait

GALEN HALL
Atlantic-City N.-J.

Plan américain. Pris pour les revenus actuels. Et une offre spéciale : Trois traitements dans notre Département de Physio-Thérapie GRATIS, avec une semaine d'engagement. Valable seulement si cette annonce est envoyée avec notre commande.

Athlètes, gens de bureau et d'affaires se tiennent frais et dispos grâce aux traitements Galen Hall — qui reposent le corps et l'esprit.
Faites demander les menus et le prix spécial.
S.-L. KNISELL

Souvenirs du temps où l'on voyageait en calèches entre Québec et Montréal

Un québécois retrace ici les débuts de la route "Québec-Montréal". — Comment s'effectuaient les voyages en calèches vers 1750. — Origine du mot "calèche". — "Cabriolets" et "cabriolets". — La poste à relais des anciens temps. — Les diligences et les omnibus. — Le Chemin de fer du Nord. — Les autos. — Au temps où le chemin Ste-Foy, commençait à la "barrière" érigée aux abords du "Faubourg Guénette". — Autrefois se déplacer était une tâche, aujourd'hui c'est un charme.

Réminiscences par Georges Côté.
TOUT d'abord, rappels brièvement de la première route "Québec-Montréal". Elle a été ouverte à la circulation pendant l'automne de 1733. L'annexion des différentes sections ou tronçons déjà existants, favorisait l'exécution du travail. Mais ce chemin primitif, formé de terre sans empierrement, n'était alors qu'un simple tracé à peine passable, et encore impraticable dans son long parcours, par la traversée des rivières, pour laquelle des ponts, dont la construction nécessitait du temps et des matériaux.

Il en était de même des grandes rivières de Ste-Anne et de Batis-can, dont la traversée exigeait l'usage de bacs. Dans ce tracé nouveau, il ne fallait pas chercher à raccourcir les distances, mais plutôt à savoir éviter les inondations du printemps, particulièrement au Lac St-Pierre et à Maskinongé. L'exécution de ces travaux de perfectionnement ou de parachèvement dura encore plusieurs années. A ce début de la route, la circulation était loin d'être encombrante, au contraire, bien rares étaient les voyageurs qui la parcouraient dans toute sa longueur, car le trajet ordinaire se limitait plutôt d'une paroisse à une autre. C'est qu'on ne se déplaçait alors que pour des raisons majeures et valables, et non par passe-temps.

Mais une fois terminé, ce chemin contribua grandement à l'établissement de nouveaux colons sur ses bords, et devint bientôt un débouché pour écouler les produits de leurs fermes.

Ce chemin prit alors une importance remarquable, et ce n'est pas sans raison que le développement général des campagnes environnantes.

NOUVEAU CHEMIN

Plus tard, un nouveau chemin s'offrit de concurrence à la vieille route coutumière.

Ce nouveau moyen de communication entre Québec et Montréal consistait en un chemin de fer. L'inauguration de ce chemin de fer du Nord eut lieu le 9 février 1879. Sa construction nécessita de l'opposition d'abord en Chambre législative, et ensuite pendant les travaux, alors que les habitants de certains comtés s'attaquèrent aux cantonniers, sous prétexte que le bruyant passage des trains effarouchait les animaux de manière à faire tarir le lait des vaches, à nuire à la reproduction et à empêcher la ponte des poules. Mais ces ridicules appréhensions furent bientôt considérées comme non fondées.

L'AUTOMOBILE

Puis, dans le cours des temps, un nouveau moyen de locomotion personnel et indépendant, fut introduit sur la route "Québec-Montréal". L'automobile, voiture luxueuse, confortable et moderne, s'imposait d'elle-même, par sa nouveauté, à la considération des gens. Mue par un moteur à gazoline,

en quatre jours et demi, de Montréal à Québec." (Abbé A. Gosselin).

Quelle était donc cette sorte de voiture appelée "calèche"? D'après Larousse, la calèche était une voiture de voyage. Chaise de poste, disait-on alors. En 1747, le grand voyager annonça au Ministre de France qu'il est allé en "calèche" de Québec à Montréal, au mois d'août." (Abbé I. Caron).

En 1749, le savant suédois, Peter Kalm, en visite à Québec, écrivait: "Le gouverneur-général, et quelques-uns des principaux résidents de la ville ont des carrosses, mais le reste du peuple se sert de "cabriolets". (E. Gagnon).

Le cabriolet était une voiture légère à deux roues. Le 12 mai 1756, le Marquis de Montcalm écrivait: "Je me suis rendu par terre à Québec, en petites voitures du pays, charrettes ou calèches, qui sont semblables à nos cabriolets, conduites par un seul cheval". (P.-G. Roy). Fait étrange à remarquer, c'est qu'à Québec nos charrettes s'appelaient "cabriolets", — corruption sans doute de "cabriolet" — une voiture à longue queue, sorte d'échelle étendue sur un essieu à deux roues, et qui servait au transport des barriques, des tonnes et des poches de grains. Depuis que les "lorries" et les camions automobiles sont en usage, ces anciennes voitures "cabriolets" sont disparus de la circulation.

M. de Gaspé, dans ses "Mémoires" publiés en 1885, nous apprend que jadis personne ne voyageait par plaisir. "Peu de voyageurs, dit-il, visitaient Québec au début du dix-huitième siècle, même pendant l'été, personne ne se souciait, à moins d'affaires indispensables, de parcourir des centaines de milles, dans de mauvaises calèches, à une vitesse qui ne devait excéder deux lieues à l'heure, suivant les règlements voulus par les statuts en faveur des Maîtres de Postes." (de Gaspé).

D'autre part, M. Eugène Rouillard publiait en 1898 le fait suivant: "L'antique calèche québécoise, qui continue à faire l'étonnement des touristes américains, était l'unique ressource des citoyens qui voyageaient autrefois. "Il est vrai que l'on ne se déplaçait alors que pour d'assez graves raisons, et qu'avant de pousser une pointe jusqu'à Montréal, l'on se

consultait plusieurs semaines auparavant.

"La longueur de la route, les intempéries des saisons, les relais nombreux et ennuyeux, et tout particulièrement la perspective de se faire balloter dans une calèche aux ressorts détendus, tout cela n'avait rien d'absolument engageant.

"Une fois décidé, il fallait obtenir du Maître de Poste, l'insigne faveur de s'installer sur les coussins moelleux — quand il y en avait — de la calèche traditionnelle". (Rouillard).

Cette calèche était traînée par un seul cheval, et n'avait qu'un seul siège, elle ne pouvait transporter que deux passagers, en plus du conducteur.

Lors de la procession patriotique et démonstrative, au jour de notre fête nationale, soit en ville ou à la campagne, nous voyons encore dans le défilé une de ces anciennes calèches du temps passé, qui ne manquent pas de produire de l'attraction.

La scène joyeuse d'autrefois, quelle écho, représente généralement un couple nouvellement marié, tout ravi d'un bonheur de circonstance, et costumé à la façon du bon vieux temps. D'une part, chapeau enrubanné, corsage à plis plats, avec jupe garnie de falbalas, de l'autre, chapeau de castor, genre feuille de tuya, surtout carré, et pantalon lilas.

Mais la calèche, de nos jours, ne sert plus à parcourir de longues distances comme autrefois; ses courses se limitent généralement à la ville. La saison des touristes constitue son temps de vogue. C'est pourquoi nous voyons les calèches stationnées à la porte des hôtels, tout particulièrement aux abords du "Château Frontenac".

Fort gracieuse d'apparence et de souplesse, notre calèche moderne offre beaucoup plus de confort et d'aisance que son aînée.

De la forme d'une chaise se berçant au gré du roulement, dont le moindre choc et adouci par la souplesse de ses ressorts et bandes de cuir, elle procure un bien-être d'une agréable sensation.

De la hauteur de ses deux grandes roues, la vue s'étend de tous côtés sans obstacle, au grand agrément des touristes et visiteurs étrangers de la ville, anxieux de tout voir.

LES DILIGENCES

Le nouveau chemin "Québec-Montréal" a été favorisé l'établissement des colons sur son parcours, un service de postes à relais, et de diligences dut subséquemment être établi pour le transport des voyageurs, de la maille et des paquets.

Ce système de relais, avec échange de chevaux, eut pour effet de réduire à deux jours la durée du trajet. L'on désigne par diligence toute voiture publique qui sert à transporter régulièrement les voyageurs, ce qui n'apporte aucun éclaircissement sur la description de cette ancienne voiture.

De plus, ce mot "diligence", qui signifie empressement, hâte et promptitude, ne s'appliquait guère à ce service de transport en lenteur, provoquée par les fréquents arrêts des relais. L'état des chemins et la vigueur du cheval.

Il est à présumer que ces diligences n'étaient autres que nos anciennes calèches à quatre roues. D'après Larousse, la calèche est une voiture légère à quatre roues, avec siège à dossier mobile à l'avant, et capots à soufflet à l'arrière.

L'on se rappelle que quelques vieux possesseurs de places de la Basse-Ville, possédaient encore il n'y a guère plus de 25 à 30 ans, de ces anciennes calèches à quatre roues. Pour n'en mentionner qu'un d'entre eux, nommons le père Lépine, dont le vieil attelage à motif démantibulé stationnait journellement à la porte du "Soleil", dans la côte de la Montagne. La douce et suave chanson du "Petit Navire", dont l'équipage avait barbe blanche, et le capitaine cent ans, évoque l'attelage du père Lépine. N'empêche que nos politiciens les plus en vue, les Laurier, les Langelier, les Déchéne, les Turgeon, les Taschereau, les Fitzpatrick, les Lapointe, et combien d'autres, sans oublier M. Paquet, favorisaient ou patronnaient le vieux "grément" du père Lépine, soit pour monter au Palais de Justice, ou se rendre au Parlement, afin de témoigner leur reconnaissance à ce vieux partisan convaincu et enduré. En fait d'admiration pour les chefs politiques, le père Lépine n'avait de rival plus ardent que le défunt Antoine Masson, l'hôtelier du bord du cap. Heureux de pouvoir "mener un voyage" aussi aristocratique et distingué, le père Lépine acceptait avec de bonne grâce les remarques spirituelles et fort à propos que provoquaient ces vieux "gréments".

Cette ancienne calèche à quatre roues était surmontée à l'arrière d'un soufflet en cuir, qui se baissait et se relevait à volonté, en protégeant contre le soleil et les in-

La Sarracénie, une plante tout à fait curieuse de nos savanes laurentiennes

tempéries, les occupants du siège d'en arrière seulement.

Le siège d'en avant était complètement à découvert. Quant au cocher, il occupait son propre petit siège sur le devant.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mais la vapeur voulut à son tour lutter de concurrence pour le transport des voyageurs et du fret. Par sa nouvelle voie ferrée, les trains du Chemin de Fer du Nord permirent de voyager confortablement, à l'abri des intempéries, et plus à son aise qu'en voiture ordinaire. Les fréquents arrêts aux diverses stations établies le long de sa voie favorisaient les habitants de la localité, tout autant que les voyageurs étrangers. De sorte que bientôt, grâce à cette facilité de se déplacer, le goût de voyager se développa jusqu'à soulever un concours entre les voyages d'affaires et les voyages d'agrément.

Les cultivateurs pour leur part se partageaient le Chemin du Roi et le Chemin de Fer, suivant les circonstances.

LES AUTOS

Mais la vieille route "Québec-Montréal" reprit bientôt une vogue encore jusque-là inconnue, et qui fit pâlir les succès et la renommée du chemin de fer.

Rapide à la course et facile dans son fonctionnement mécanique, l'automobile sur le chemin du bruit de sa corne, annonçant son passage et excitant l'envie des gens. Franchissant d'un seul trait cette route nationale, dans un temps n'excédant guère les cinq heures, l'auto a remplacé les anciennes calèches qui furent les premières voitures à circuler sur le vieux chemin du Roi, et qui prenaient quatre jours et demi pour atteindre leurs terminus, après une halte aux différents postes.

C'est dire que le trajet se fait maintenant non pas comme jadis, en cinq jours presque, mais en cinq heures. Des autobus y tiennent même une ligne directe et régulière, tandis que d'autres limitent leur trajet à certaines paroisses échelonnées sur le parcours. Ces autos, autobus à passagers et camions à transport, sont devenus les plus redoutables rivaux des trains de chemin de fer.

Evitant la nécessité de se rendre aux gares à heures fixes, ces autos permettent de quitter à loisir son propre logis, pour se rendre directement à toute destination résidentielle. Ce n'est plus un service de gare à gare, mais de résidence à résidence dans toutes les directions. Ces voitures modernes sont aussi la cause de la "mort aux chevaux". De sorte que l'on ne dit plus comme autrefois: "Changement de propos, parlons des chevaux" mais plutôt "parlons des autos".

Ca rime encore mieux, et le sujet excite davantage la conversation qui devient de plus en plus d'actualité. En effet, que d'aventures variées provoquent ces voitures modernes et rapides, dont le fonctionnement et la distance à parcourir ne sont plus mis en doute, quand elles sont en bonne condition de route.

LES OMNIBUS

Les anciennes diligences n'avaient rien de comparable aux "omnibus" ou "Stage" encore en usage à Québec, il y a à peine quelques années. Ces omnibus consistaient en un char fermé, monté sur quatre roues et tiré par deux chevaux.

Deux sièges opposés s'allongeaient de chaque côté du char, lequel pouvait contenir une quinzaine de passagers. Ces omnibus transportaient en ville les voyageurs des campagnes environnantes. Ils conduisaient aussi aux hôtels les voyageurs arrivant par les trains de chemin de fer, et par les bateaux traversiers.

Qui donc n'a pas entendu ces cris coutumiers des gares et débarcadères, lancés alternativement par les "porters" sur tous les tons, depuis le soprano jusqu'à la basse grave, dans un effort oratoire persistant de concurrence: "Victoria Hotel"; "St-Louis Hotel"; "Clarendon Hotel"; "Florence Hotel"; "Château Frontenac", etc.?

Qui donc ne se rappelle pas aussi avoir été conduit au cimetière Belmont en omnibus ou "stage", seul moyen de transport de ce temps-là?

Lorsque la voiture était remplie de passagers, particulièrement par le beau sexe, il nous fallait monter sur le dessus tenir compagnie au conducteur.

Fallait alors se tenir sur ses gardes afin de s'éviter l'inconvénient de se faire décoiffer de la belle manière par les branches d'arbres qui volaient alors le chemin Ste-Foy, à certains endroits. Afin que personne ne puisse débarquer hors sa connaissance, le conducteur se passait le pied dans la gaine de la longue corde qui tenait fermée l'unique porte d'en arrière.

Comme il nous semblait loin alors le cimetière Belmont, à peine éloi-

Intéressante description d'une plante qui "tend des pièges", faite par le Rév. Fr. Marie-Victorin, directeur de l'Institut de Botanique de l'Université de Montréal. — Une plante qui conserve l'eau dans une coupe secrète. — Les voyageurs connaissent cette plante et se désaltèrent à ces urnes de la nature lorsqu'ils voyagent dans la savane. — Comment les insectes sont déçus par les apparences attirantes de la Sarracénie.

Parmi les nombreux exhibits, exposés à l'Académie Commerciale, nos lecteurs ont pu admirer une plante tout à fait curieuse et bien intéressante: la Sarracénie. Le Rév. Fr. Marie-Victorin, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, en fait la description qui suit.

Un voyageur isolé, — chasseur, naturaliste, chercheur d'or, — avançant à travers la savane laurentienne. Son pied s'enfonça à chaque pas dans l'ouate verdâtre des Sphagnum, et sa trace, aussitôt creusée, se remplit d'eau. Le soleil tombe d'aplomb sur l'espace désert et silencieux. L'air chaud dans lequel les troncs demi-morts des Epinètes noires dispersées dans l'étendue sans nom et sans bornes. Le paqueton est lourd, et le front courbé sous la chaleur du jour.

L'homme a soif. L'eau est partout sous ses pieds; elle monte à ses chevilles, ruisselle dans ses souliers de bœuf. Mais cette eau, c'est la fièvre, et c'est peut-être la mort! Et le portage est encore long, qui doit mener à la rivière chantante entre les Trembles, aux eaux froides et claires du grand lac.

Mais l'homme s'est arrêté. Arc-bouté sous son fardeau, il se baigne lentement, cueille sur un coussin de mousse une étrange feuille convolutive, sorte de petite corne d'abondance qu'il porte à ses lèvres.

Et vide d'un trait. Une deuxième, puis une troisième, et l'homme, désaltéré, accélère le pas à travers des Bleuets qui caressent sa jambe, et du coton des Linaires ondulant sur leurs chaumes élastiques. Le voyageur a accepté le secours que lui tendait, en ce lieu solitaire, une Providence maternelle. Il a répété le geste des ancêtres lointains: coureurs des bois, missionnaires, explorateurs de l'époque héroïque, qui souvent furent réduits à demander à la Sarracénie l'eau tiède de la dernière pluie gardée au fond de la coupe secrète.

Et j'imagine la surprise de Louis Hébert, l'intelligent apothicaire parisien, du médecin Du Roi, Michel Sarrasin, du lettré qu'étaient De La Galissonnière, de Pierre Kalm, le Suédois botaniste, devant cette extraordinaire structure végétale!

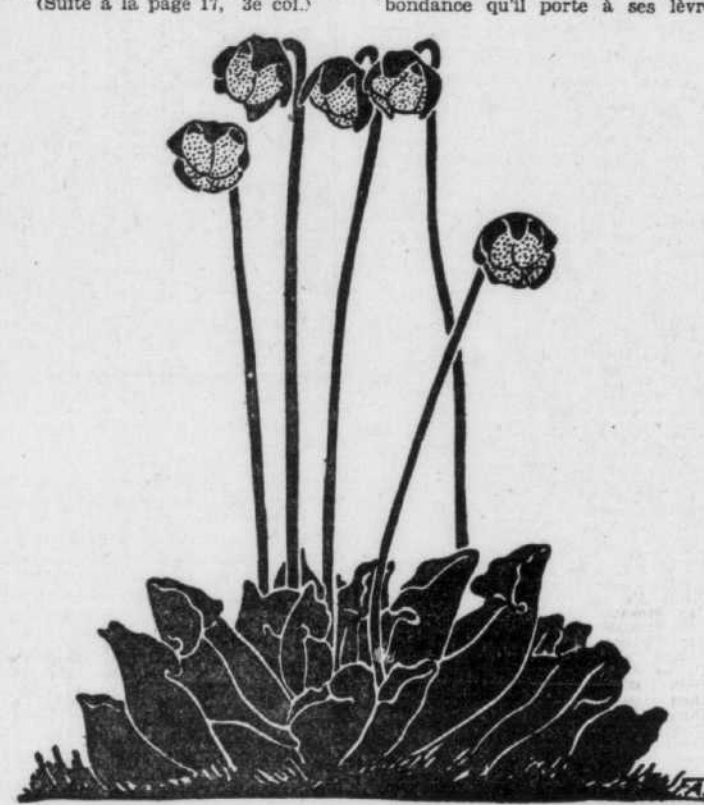
Voyez! De la mousse bompée en terre s'élève la couronne de feuilles. Chacune d'elles est repliée en long, comme cousue bord à bord par une main novice qui n'aurait pas su dissimuler le pli. Ainsi transformée, cette feuille est devenue une urne profonde, une coupe nerveuse, veinée comme un bras humain, mais une coupe surmontée par un opercule en forme d'oreille dressée qui ne se ferme jamais aux légers bruits de la savane.

Et du milieu des feuilles monte, robuste et drue, la hampe que couronne une fleur, une seule fleur penchée, merveille d'ingéniosité, joyau d'art infini! A l'intérieur d'un grand calice vert, cinq pétales d'un riche velours pourpre entourent avec mystère la couronne des étamines, l'ovaire, et le style en parasol, unique en son genre. Irradiant du centre de ce parasol, cinq lignes fortement marquées vont aboutir à cinq papilles, stigmates, cinq petites lèvres tendues aux baisers qu'apportera la brise.

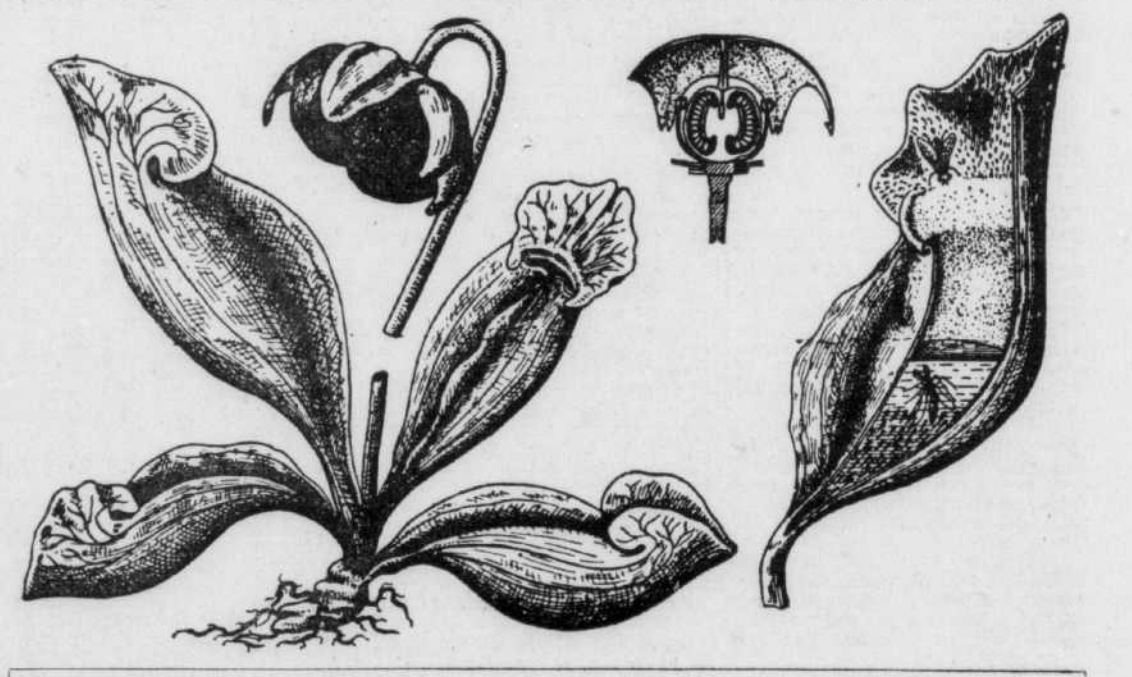
Lorsque la chaleur de la savane aura exalté la mille et une vies de la mousse et de la brousse, mûrissant les étamines, jetant au vent la poudre fine des pollens, quelques grains invisibles s'agrippent à ces stigmates. Et le tube pollinique commencera son étonnant voyage, traversant les tissus du parasol, s'insinuant à l'intérieur de la colonnette pour pénétrer enfin jusqu'à l'ovule et le féconder. Un autre tube pollinique suivra bientôt un chemin parallèle pour aller féconder un autre ovule, puis un troisième, et ainsi de suite jusqu'à l'achèvement du grand œuvre de vie.

A ce moment, ayant rempli leur tâche, les tentures pourpres des pétales, voiles du temple où s'accomplissent les rites mystérieux de la vie des fleurs, se flétrissent et tombent; l'ovaire granuleux se durcit, mûrit, puis se déchire et s'ouvre pour disperser sur la mousse humide les petites graines, gages de survie pour l'espèce.

Qui croirait que cette admirable plante à une très mauvaise fiche, et qu'elle est classée dans le domaine des plantes carnivores? Pas- (Suite à la page 19, 8e col.)



Groupe de Sarracénies. Cette plante croît sur la mousse des savanes. Sa fleur unique est une merveille d'ingéniosité, un joyau d'art infini. Les feuilles forment des urnes profondes où s'accumule l'eau des pluies.



La Sarracénie des Laurentides, dont l'article ci-dessus, dû à la plume du Rév. Frère Marie-Victorin, nous donne une très captivante description. On voit, à droite, une coupe de cette plante insectivore.



Une calèche de l'ancien régime, d'après Weld. C'était l'unique moyen de transport des citoyens qui voyageaient autrefois. "La perspective de se faire balloter dans une calèche aux ressorts détendus n'avait rien de particulièrement engageant", écrivait M. Eugène Rouillard en 1898.

A TRAVERS L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

Le golfe St-Laurent a le frisson!

Pourvu que "John Bull" ne se fâche pas

Un emprunt de \$80.000.000.

Le sac est trop gros pour lui!

Lequel aura le...beau chapeau!?

LES GAINS NETS DE 3 A 4 POINTS ONT ETE ENREGISTRES A N-Y. EN FIN DE SEANCE. ---BONNE REPRISE DU BLE

TENUE STABLE DE NOTRE LISTE A LA FIN DE LA SEANCE

Montreal, 4. (P.C.) — Fermeture. — Une plus grande stabilité a été caractérisée à la fin de la séance d'aujourd'hui à la Bourse de Montreal. L'activité est restée très restreinte, toutefois. Même en fermeture, la majorité des actions accusait des pertes mineures.

C. P. R. est apparu au tableau en fin de séance à 15 1/4 avec 3-4 de point de hausse. International Nickel à 8 7/8 était en mieux de 5-8. Canadian National avait repris 1-4 à 8 3/4 et des gains d'un point apparaissent en regard de Smelters à 65 et Dominion Textile à 51. Shawinigan s'est relevé de 1-2 point pour fermer à 11 et B. C. Power a converti une perte initiale en un gain de 1-4 de point pour finir la journée à 18 1/2.

Canada Cement privilégié a reculé d'un point à 25, tandis que Canadian Car privilégié était à point et demi plus bas que la dernière fois à 12 1/2. Cockshutt Plow, Massey-Harris, Shawinigan, McColl-Frontenac, Quebec Power et plusieurs autres titres accusaient des réactions fractionnaires à la fermeture.

Montreal Power a été la vedette de la séance. Cette valeur a touché 31-3-4 à son plus haut et elle a fermé à 32 avec une appréciation de 3-4 de point.

Les débiteurs de Montreal Power étaient 1-2 point plus chers à 40-1/2. Dans le compartiment des banques la tendance a été mixte. Canadian Bank of Commerce et Bank of Montreal ont réagi chacune de 2 points sur des transactions inférieures à 10 parts. Royal Bank a remonté de 1-2 point pour clôturer à 15 1-2.

FERMETURE - MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien

LE 4 NOVEMBRE

Valeur	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Albion priv.	10 1/2	10 3/4	10 1/4	10 1/2
Bank of Montreal	15 1/2	15 3/4	15 1/4	15 1/2
Bank of Commerce	14 1/2	14 3/4	14 1/4	14 1/2
Bank of Nova Scotia	13 1/2	13 3/4	13 1/4	13 1/2
Bank of New Brunswick	12 1/2	12 3/4	12 1/4	12 1/2
Bank of St. John's	11 1/2	11 3/4	11 1/4	11 1/2
Bank of Montreal (P.C.)	16 1/2	16 3/4	16 1/4	16 1/2
Bank of Commerce (P.C.)	15 1/2	15 3/4	15 1/4	15 1/2
Bank of Nova Scotia (P.C.)	14 1/2	14 3/4	14 1/4	14 1/2
Bank of New Brunswick (P.C.)	13 1/2	13 3/4	13 1/4	13 1/2
Bank of St. John's (P.C.)	12 1/2	12 3/4	12 1/4	12 1/2
Bank of Montreal (S.C.)	17 1/2	17 3/4	17 1/4	17 1/2
Bank of Commerce (S.C.)	16 1/2	16 3/4	16 1/4	16 1/2
Bank of Nova Scotia (S.C.)	15 1/2	15 3/4	15 1/4	15 1/2
Bank of New Brunswick (S.C.)	14 1/2	14 3/4	14 1/4	14 1/2
Bank of St. John's (S.C.)	13 1/2	13 3/4	13 1/4	13 1/2
Bank of Montreal (F.C.)	18 1/2	18 3/4	18 1/4	18 1/2
Bank of Commerce (F.C.)	17 1/2	17 3/4	17 1/4	17 1/2
Bank of Nova Scotia (F.C.)	16 1/2	16 3/4	16 1/4	16 1/2
Bank of New Brunswick (F.C.)	15 1/2	15 3/4	15 1/4	15 1/2
Bank of St. John's (F.C.)	14 1/2	14 3/4	14 1/4	14 1/2

RENDREMENT DES ACTIONS

Taux Rend. div. app. %

Albion priv.	8.0
Bank of Montreal	7.0
Bank of Commerce	6.0
Bank of Nova Scotia	5.0
Bank of New Brunswick	4.0
Bank of St. John's	3.0
Bank of Montreal (P.C.)	8.5
Bank of Commerce (P.C.)	7.5
Bank of Nova Scotia (P.C.)	6.5
Bank of New Brunswick (P.C.)	5.5
Bank of St. John's (P.C.)	4.5
Bank of Montreal (S.C.)	9.0
Bank of Commerce (S.C.)	8.0
Bank of Nova Scotia (S.C.)	7.0
Bank of New Brunswick (S.C.)	6.0
Bank of St. John's (S.C.)	5.0
Bank of Montreal (F.C.)	9.5
Bank of Commerce (F.C.)	8.5
Bank of Nova Scotia (F.C.)	7.5
Bank of New Brunswick (F.C.)	6.5
Bank of St. John's (F.C.)	5.5

VALEURS PEU ACTIVES

Montreal, 5. — Cours offerts et demandés sur les valeurs les moins actives à la Bourse de Montreal. Ces cours sont ceux du 4 novembre au soir.

Valeur	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abbiti Power & P.	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (A)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (B)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (C)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (D)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (E)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (F)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (G)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (H)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (I)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (J)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (K)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (L)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (M)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (N)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (O)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (P)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (Q)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (R)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (S)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (T)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (U)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (V)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (W)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (X)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (Y)	35	40	30	40
Abbiti Power & P. (Z)	35	40	30	40

TISSUS ROBINEX

Faites faire votre habit ou pardessus avec les tissus ROBINEX. Les tissus connus d'un océan à l'autre comme tissus exclusifs et de longue durée. DEMANDEZ-LES A VOTRE TAILLEUR. Ils assurent économie et durée longtemps.

TISSUS "WORSTEDS" PURE LAINE
Produits de l'Empire Britannique

TISSUS ECOLOGIQUES HEATHER MILLS pure laine — Therproof, Cheviot, Saxony et Worsted pour habits et durs et doux pour pardessus.

La plus soignée Exécution pour le commerce
Sous distributeurs
C. E. ROBINSON & CIE, Montréal

LES "SHORTS" ONT PU DIFFICILEMENT RACHETER A N-Y.

New-York, 4. (Par Claude-A. Jager, rédacteur financier de la Presse Associée) — Fermeture. — Les rachats des "shorts" se sont effectués difficilement faute d'actions disponibles aujourd'hui et les cours ont remonté assez fortement de ce fait. Toutefois, l'activité est demeurée faible.

Des gains nets de 3 à 4 points ont été enregistrés vers la fin de la séance par plusieurs valeurs, entre autres par American Telephone, Allied Chemical, American Can, Santa Fe et Consolidated Gas.

Trilon Pacific a compté 5 points d'appréciation.

Un peu partout, on enregistré des avances allant de 1 à 2 points.

On évaluait à environ 1,000,000 d'actions le total des virements de la séance.

FERMETURE - NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien

LE 4 NOVEMBRE

Valeur	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Adams Express	5 1/2	5 3/4	5 1/4	5 1/2
Albion Corp.	10 1/2	10 3/4	10 1/4	10 1/2
Albion Corp. (P.C.)	11 1/2	11 3/4	11 1/4	11 1/2
Albion Corp. (S.C.)	12 1/2	12 3/4	12 1/4	12 1/2
Albion Corp. (F.C.)	13 1/2	13 3/4	13 1/4	13 1/2
Albion Corp. (G.C.)	14 1/2	14 3/4	14 1/4	14 1/2
Albion Corp. (H.C.)	15 1/2	15 3/4	15 1/4	15 1/2
Albion Corp. (I.C.)	16 1/2	16 3/4	16 1/4	16 1/2
Albion Corp. (J.C.)	17 1/2	17 3/4	17 1/4	17 1/2
Albion Corp. (K.C.)	18 1/2	18 3/4	18 1/4	18 1/2
Albion Corp. (L.C.)	19 1/2	19 3/4	19 1/4	19 1/2
Albion Corp. (M.C.)	20 1/2	20 3/4	20 1/4	20 1/2
Albion Corp. (N.C.)	21 1/2	21 3/4	21 1/4	21 1/2
Albion Corp. (O.C.)	22 1/2	22 3/4	22 1/4	22 1/2
Albion Corp. (P.C.)	23 1/2	23 3/4	23 1/4	23 1/2
Albion Corp. (Q.C.)	24 1/2	24 3/4	24 1/4	24 1/2
Albion Corp. (R.C.)	25 1/2	25 3/4	25 1/4	25 1/2
Albion Corp. (S.C.)	26 1/2	26 3/4	26 1/4	26 1/2
Albion Corp. (T.C.)	27 1/2	27 3/4	27 1/4	27 1/2
Albion Corp. (U.C.)	28 1/2	28 3/4	28 1/4	28 1/2
Albion Corp. (V.C.)	29 1/2	29 3/4	29 1/4	29 1/2
Albion Corp. (W.C.)	30 1/2	30 3/4	30 1/4	30 1/2
Albion Corp. (X.C.)	31 1/2	31 3/4	31 1/4	31 1/2
Albion Corp. (Y.C.)	32 1/2	32 3/4	32 1/4	32 1/2
Albion Corp. (Z.C.)	33 1/2	33 3/4	33 1/4	33 1/2

LE BEURRE A ETE PLUS EN DEMANDE HIER A MONTREAL

Montreal, 5. — Sous l'effet d'une meilleure demande, le beurre a enregistré une avance de 1-4 à 1-2 cent par livre au cours de la séance d'hier sur le marché des produits alimentaires de Montreal. Ce produit a fermé à des prix variant de 21 à 21-1/4 en gros.

Dans les autres sections du marché il ne s'est produit aucun changement.

Voici quel a été le total des arrivages: 264 boîtes de beurre, 4,932 boîtes de fromage et 1,209 caisses d'œufs.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Blé Northern No 2 \$0.55
Avoine No 2 C. W. 32
Avoine No 3 C. W. 30
Avoine d'engrais, No 1 18
Balle d'avoine, No 1 18
Orge No 3 C. W. 39
Mais sud-africain 54

(Par Jousseaume ex-magasin à Montreal, ex-voletier).

Farine de blé de printemps:
Première Patente \$4.40
Deuxième Patente \$3.80
Forcé à bouillir \$3.70

Ex-voletier moins 10 centime par baril (ou comptant)

Farine de blé d'hiver:
Par baril en sacs de chanvre, Qualité de choix au wagon \$2.60 à 2.65

Qualité de choix, ex-voletier, Irregular, par baril, ex-magasin \$2.95 à 3.05

Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livr. \$4.20

Farine d'engrais:
Son du Manitoba \$17.25
Cru roux 19.25
Gru roux 24.25

Ex-voletier comprenant les sacs (ex-voletier moins 25 centime par tonne pour la comptant)

Maïs séché de brasserie en gros \$15.00
Par tonne au détail 17.00
Gruau en sac de 90 livres 2.40

Foin pressé:
Mil No 2, extra \$11.00
Mil No 2 10.00
Mil No 3 8.00

Oeufs:
En cartons
Frais spéciaux 45
Frais extra 42
Frais premiers 38
Frais de poules 37
Frais seconds 26
Frais d'entreposés 31
Premiers d'entreposés 27
Seconds d'entreposés 23

Beurre:
No 1, pasteurisé \$0.20 à 0.21
Québec \$0.09 à 0.10
Ontario \$0.09 à 0.10

Volailles:
Nouvelles de Montreal \$0.45 à 0.50
Du Nouv.-Brunswick \$0.60 à 0.65

Volailles:
"A" "B"
Volailles pour bouillir 18-22 16-20
Canetons 28
Canard 19
Fouilles à rôti 20-26
Fouilles à frire 20-22
Poulets à bouillir 22-24
Poulets nourris au lait 28-30
Dindons à rôti 24-25
Oisons 18-19
Oies 16-17

DIV. TRUSTEE SHARES

Série originale
Série B
Série C
Série D
Série E
Série F
Série G
Série H
Série I
Série J
Série K
Série L
Série M
Série N
Série O
Série P
Série Q
Série R
Série S
Série T
Série U
Série V
Série W
Série X
Série Y
Série Z

Albion Corp.	10 1/2
Albion Corp. (P.C.)	11 1/2
Albion Corp. (S.C.)	12 1/2
Albion Corp. (F.C.)	13 1/2
Albion Corp. (G.C.)	14 1/2
Albion Corp. (H.C.)	15 1/2
Albion Corp. (I.C.)	16 1/2
Albion Corp. (J.C.)	17 1/2
Albion Corp. (K.C.)	18 1/2
Albion Corp. (L.C.)	19 1/2
Albion Corp. (M.C.)	20 1/2
Albion Corp. (N.C.)	21 1/2
Albion Corp. (O.C.)	22 1/2
Albion Corp. (P.C.)	23 1/2
Albion Corp. (Q.C.)	24 1/2
Albion Corp. (R.C.)	25 1/2
Albion Corp. (S.C.)	26 1/2
Albion Corp. (T.C.)	27 1/2
Albion Corp. (U.C.)	28 1/2
Albion Corp. (V.C.)	29 1/2
Albion Corp. (W.C.)	30 1/2
Albion Corp. (X.C.)	31 1/2
Albion Corp. (Y.C.)	32 1/2
Albion Corp. (Z.C.)	33 1/2

E-A. ROUSSEAU

Tourneur, Decoupeur, Meublier
158 Rue St. — Tél. 4-4366

SPECIALITE
Tournage pour veranda, escalier, porte arche.

Meubles faits sur ordre. Modèles pour machineries.

RIEN QUE DES EXPERTS A VOTRE DISPOSITION POUR L'INSTALLATION ET LE REPARATION DE MACHINES D'IMPRIMERIE

DENTISTES
Une spécialité

STANISLAS HUOT
expert-mécanicien
147, STE-HELENE
TEL. 1932 et 2-8399 s. d.

"LOG CABINS"

Remplace avantageusement le bois rond, pour camp de pêche, bungalow, station de gazoline, etc., etc.

AUGER & AUGER
BOIS DE TOUTES SORTES AU GROS ET DETAIL
25 RUE DAULAC
Coin des rues
PRINCE-EDOUARD et DAULAC, QUEBEC. TEL. 1867

Une Fortune vous attend!

Choisissez les meilleures valeurs sur les BOURSES de MONTREAL, TORONTO et NEW-YORK.

Nous vous les vendrons par paiements mensuels égaux, avec Privilège de retirer vos titres proportionnellement à vos versements: Faculté d'anticiper les échéances, de recevoir vos titres et de sauver la proportion d'intérêts non gagnée! Pas de risques!

JAMAIS UNE TELLE OFFRE NE VOUS FUT FAITE!
PROFITEZ DE LA BAISSÉ

Le capital dont nous pouvons ainsi disposer étant nécessairement limité, à vous d'agir IMMEDIATEMENT.

E.-L. HARDY & CIE
80 rue ST-PIERRE — QUEBEC — Tél. 2-8630-6274 (soir)

LE BLE A REPRIS UNE PARTIE DE CE QU'IL AVAIT PERDU

Winnipeg, 4. (P.C.) — Fermeture. — En sympathie avec le marché de Chicago qui a légèrement monté, et par suite des exportations passables rapportées depuis hier soir, le marché du blé a été vigoureux et il a aujourd'hui et il a fermé avec des gains de 1-8 à 7-8 par boisseau.

Novembre a fermé à 45 3-4 avec 1-8 cent de gain; décembre était en mieux de 3-8 à 45 3-8; mai avait repris 1-2 à 49 3-8 et juillet se trouvait en amélioration de 7-8 de cent à 50 5-8.

On évaluait environ 1,000,000 de boisseaux le total des exportations blées depuis hier.

Chicago, 4. (P.C.) — Fermeture. — Au maximum de sa hausse, le blé avait repris 2c par boisseau aujourd'hui. La constatation qu'il s'agit tout de même de blé de première qualité a surtout contribué à faire remonter les prix à Chicago aujourd'hui.

RECETTES DU C. N. R.

Montreal, 3. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 31 octobre 1932 se sont élevées à \$4,409,617 contre \$5,825,461 durant la semaine de 1931 correspondante, ce qui représente une diminution de \$1,415,844.

La production d'énergie électrique a décliné de 7 et deux dixièmes pour cent aux Etats-Unis, durant la semaine écoulée.

d'hui. En outre, les valeurs de Bourse ont fait montre de vigueur et, comme le marché à grains de Winnipeg s'est relevé avec plus de force que dernièrement, les achats ont passablement augmenté.

Les achats venant des exportateurs ont été assez élevés au Canada et l'on a estimé que 3,000,000 de boisseaux de blé avaient été achetés là-bas hier pour être exportés outre-mer.

Le blé affermé instable avec des gains de 1 1/4 à 1-2c par boisseau comparativement à jeudi. L'avoine avait repris de 1-4 à 5-8c; le maïs de 7-8 à 1c et les provisions de 0 à 10c.

CONSTRUCTION

"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou "CREATEUR DU 'HOME' CANADIEN"

Une série de dessins hebdomadaires par des architectes canadiens

Copyright 1932

PITTORESQUE ET PRATIQUE
HENRY J. CHOWN, Architecte

CETTE maison forme un tout complet par elle-même, bien que son plan original ait été tracé de manière à permettre l'addition d'agrandissements ultérieurs. L'extérieur offre une apparence tout à fait artistique et on peut dire qu'elle est de style rustique anglais. Son caractère pittoresque est accentué par une pergola située à l'arrière.

La disposition des pièces de cette maison est à la fois simple et pratique pour la famille. Tout de suite en pénétrant par l'entrée d'en avant on voit une petite garde-robes commode. Le passage est bien disposé; suffisamment spacieux pour être intéressant sans occuper trop d'espace.

Plus de la moitié du rez-de-chaussée est consacrée au vovoir. De l'intérieur les fenêtres avec leurs larges appuis présentent un aspect exceptionnellement remarquable, ce qui permet d'y tendre des grandes draperies et rideaux pour s'harmoniser avec les dimensions de la pièce. Le plafond du vovoir laisse voir des poutres en sapin de 4" par 12". Le plancher est en madriers de sapin de 2" boutés. Une grande cheminée en pierre, surmontée d'un manteau enjolivé à la mode des véritables vieilles maisons anglaises, occupe un site central, et elle communique à toute la pièce une douce chaleur confortable.



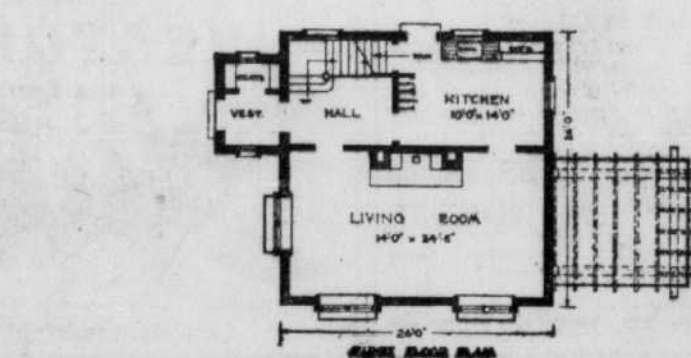
Avec un vovoir et une cuisine de cette grandeur, il n'est nullement besoin de salle à manger séparée. La cuisine est bien éclairée et aérée; des fenêtres sur deux faces lui fournissent une excellente ventilation croisée. Les murs sont en stuc couleur saumon et le plafond en stuc de Californie.

Semblable traitement des murs et du plafond est spécifié pour les deux chambres à coucher et la salle de couture situées à l'étage supérieur.

Dans l'armoire à linge, située dans le passage du haut, il y a de nombreuses tablettes. D'autres garde-robes sont ménagées dans les chambres à coucher. Une chambre de bain à trois accessoires et cabinet à remède bâti à même le mur, ainsi qu'une chute pour le linge à laver, complètent cet étage.

Le coût approximatif de ces maisons est calculé à la somme d'environ \$6,200.

Les lecteurs désirant de plus amples renseignements sont priés de communiquer avec M. H.-J. Chown, 20 ave Wayland, Toronto, Ont., en mentionnant le dessin No 315. Droits d'auteur réservés 1932.



L'EXEMPLE DE LA LISTE AMERICAINE A ETE PROFITABLE

Toronto, 4. (P.C.) — Fermeture. — Lorsque Wall Street s'est nettement orienté vers la hausse cet après-midi, le Standard & Mining Exchange a emboîté le pas et tous les groupes ont pris part à l'avance, mais ce sont surtout Noranda, Nickel, Falconbridge, Mining Corporation et Teck Hughes qui ont compté les meilleurs gains.

A \$19.75, Noranda était 175 plus cher en fermeture, tandis que Nickel accusait un gain de 65 à \$8.90, Falconbridge est passée de 1.65 à \$1.86, Hudson Bay était en mieux de .15, Sherritt Gordon de .02 et Ventures de .05 environ en fin de séance.

Parmi les aurifères Dome dépassa \$13 et les autres: Wright Hargreaves, Teck, McInture et Lake Shore accusaient des appréciations de quelques centimes à 15 chacun.

Eldorado a monté de .09 à \$1.27 et Mining Corporation de .05 à \$1.30. Quelques gains ont été enregistrés par les aurifères bon marché dont Sisco, Howe, Sylvanite, et San Antonio, tandis que les huiles ont été peu remuantes.

A \$19.75, Noranda était 175 plus cher en fermeture, tandis que Nickel accusait un gain de 65 à \$8.90, Falconbridge est passée de 1.65 à \$1.86, Hudson Bay était en mieux de .15, Sherritt Gordon de .02 et Ventures de .05 environ en fin de séance.

CHANGES A QUEBEC

Eldorado a mon de 09 à \$1,27 et Mining Corporation de 05 à \$1,30.

Quelques gains ont été enregistrés par les aurifères bon marché dont Biscoe, Hovey, Sylvanite, et San Antonio, tandis que les huiles ont été peu remuantes.

FERMETURE - MINES

Fourni par Barry & McManamy

Le 4 novembre

	Ouv.	Ferm.
Acme Oil	10 15	10 15
Ajax Oil	70	70
Amulet	16	16
Armo	44	42 1/4
Atlas Oil & Gas	07	07
Bess	8 1/2	8 1/4
Bigslog	01 1/4	01 1/4
Buffalo Canadian	02 1/2	02
Calumet Oil	04	04
Chemical Research	100	100

Bristol	(lire)	06 1/2
Bull	(pols)	06 1/2
T-Slavie		
Danemark	(franc)	10 1/2
Finlande		
France	(franc)	10 1/2
Allemagne	(reichsmark)	20 1/2
Autriche	(schilling)	20 1/2
Grèce	(drachme)	90 1/2
Hollande	(guilder)	44 1/2
Hongrie	(forint)	27 1/2
Inde	(roupie)	27 1/2
Italie	(lire)	27 1/2
Japon	(yen)	23 1/2
Yugo	(dinar)	23 1/2
Belgique	(livre)	2 1/2
Norvège	(kroner)	120 1/2
Pologne	(zloty)	120 1/2
Roumanie		
Sur-Afrique	(livre)	5 3/4
Espagne	(peseta)	50 1/2
Couronnes		
Suisse	(franc)	21 1/2
Etats-Unis	(dollar)	11 1/2 de prime

Maraca	15
Malr bric	02 1/4

DANS NOS THEATRES

"L'AIGLON" A CONQUIS QUEBEC



Fordyce (Fanny) et Jean Weber (le duc de Reichstadt) dans une scène de "L'Aiglon", la magistrale production qui, après avoir remporté un succès sans précédent pendant les derniers jours, reste à l'affiche du Canada pour une seconde semaine.

AU CANADIEN

A la demande générale "L'AIGLON" reste à l'affiche pour une seconde semaine.

"L'Aiglon", réalisation cinématographique du chef-d'œuvre de Rostand a fait si puissante impression sur les amateurs de cinéma de Québec, que la direction du Canadien a décidé de maintenir cette superbe production à l'affiche pour une seconde semaine afin de permettre à ceux qui n'auraient pas eu l'avantage de venir aux représentations de ces derniers jours de ne pas manquer le plus grand film de l'année et aussi le plus beau.

La réalisation à l'écran du triomphe de la littérature française a rencontré l'attente. Avec ses subtilités, sa poésie, sa beauté, sa puissance, elle ne pouvait que plaire à ceux qui aiment le grand art. Le spectacle de la restauration, le luxe de la scénographie, les intrigues de Rostand, les personnages si vivants, les aspirations du jeune duc de Reichstadt, le grand rêve de la plume de Wagner, la mort de Flaubert, elle est encore plus impressionnante de "L'Aiglon", autant de scènes que le cinéma a traitées avec les nuances les plus vives, une absolue exactitude. Les vers tour à tour épiques, héroïques, tendres et mélancoliques de Rostand ont été mis en scène avec un faux effet devant le microphone. Comme production cinématographique, "L'Aiglon" devient un spectacle.

Inoubliable, un ornement d'une riche parure pour le film français.

A Montréal, le cinéma Impérial a tenu ce film à l'affiche pendant deux semaines. Chaque représentation fit pleurer à chaudes larmes. Les Petits Chanteurs de Vienne ont fait une très belle impression auprès des journalistes américains par leur maintien, leur élégance, leur décorum. Ils ont quitté le quai pour un train les amenant immédiatement à Washington où s'ouvrent leur tournée mercredi soir au Convention Hall, immense salle de concert logeant plus de 4000 personnes. De là, les Petits Chanteurs de Vienne se dirigent vers New-York où un concert sera donné dans le grand théâtre Geo. M. Cohan sur le Broadway, puis à Boston où un concert doit être donné au Symphony Hall, autre grande salle logeant 3500 personnes.

De sorte qu'en une première série de trois concerts, les Petits Chanteurs de Vienne auront chanté devant plus de 10,000 personnes, un véritable record.

Cette parfaite organisation chorale sera à Québec très prochainement.

Il est bon, au sujet de ce prochain événement, de faire une mise au point immédiate. Quelques personnes sont sous l'impression que les Petits Chanteurs de Vienne pourraient chanter un peu partout après avoir quitté l'Europe. Les Petits Chanteurs de Vienne ne sont pas de la province de Québec, mais de la province de Vienne, en Autriche. Ils ont été choisis par un concours international et ont été envoyés à travers le monde pour représenter leur pays. Ils ont été choisis par un concours international et ont été envoyés à travers le monde pour représenter leur pays.

Communication.

THEATRE RIALTO

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Deux vues françaises

"LE REVE"

C'est une très belle histoire d'amour, pathétique, émouvante et d'une grande élévation de pensée.

—AUSI—

"LES AS DU TURF"

avec Pauley et Dreaan, les meilleurs comiques français de l'heure.

Les Petits Chanteurs de Vienne

Arrivés à New-York

Ils chantent cette semaine à Washington, New-York et Boston dans les plus grandes salles disponibles.

Les vingt-cinq petits chanteurs de Vienne, la très célèbre organisation vocale d'Autriche qui vient en Amérique pour la première fois, sont arrivés à New-York, mardi à bord du "Statendam" de la ligne Holland-América.

Portant leur beau costume marin, bleu et blanc, et leur casquette avec l'insigne "Wiener Sängerknaben" (qui signifie, "Petits Chanteurs de Vienne"), les Petits Chanteurs ont fait une très belle impression auprès des journalistes américains par leur maintien, leur élégance, leur décorum. Ils ont quitté le quai pour un train les amenant immédiatement à Washington où s'ouvrent leur tournée mercredi soir au Convention Hall, immense salle de concert logeant plus de 4000 personnes. De là, les Petits Chanteurs de Vienne se dirigent vers New-York où un concert sera donné dans le grand théâtre Geo. M. Cohan sur le Broadway, puis à Boston où un concert doit être donné au Symphony Hall, autre grande salle logeant 3500 personnes.

De sorte qu'en une première série de trois concerts, les Petits Chanteurs de Vienne auront chanté devant plus de 10,000 personnes, un véritable record.

Cette parfaite organisation chorale sera à Québec très prochainement.

Il est bon, au sujet de ce prochain événement, de faire une mise au point immédiate. Quelques personnes sont sous l'impression que les Petits Chanteurs de Vienne pourraient chanter un peu partout après avoir quitté l'Europe. Les Petits Chanteurs de Vienne ne sont pas de la province de Québec, mais de la province de Vienne, en Autriche. Ils ont été choisis par un concours international et ont été envoyés à travers le monde pour représenter leur pays. Ils ont été choisis par un concours international et ont été envoyés à travers le monde pour représenter leur pays.

Communication.

AU FRANCAIS

Le théâtre Français donne en représentation "Pardon l'..."

avec Oliver Hardy, l'acteur qui a remporté un succès sans précédent pendant les derniers jours, reste à l'affiche du Canada pour une seconde semaine.

"L'Aiglon", réalisation cinématographique du chef-d'œuvre de Rostand a fait si puissante impression sur les amateurs de cinéma de Québec, que la direction du Canadien a décidé de maintenir cette superbe production à l'affiche pour une seconde semaine afin de permettre à ceux qui n'auraient pas eu l'avantage de venir aux représentations de ces derniers jours de ne pas manquer le plus grand film de l'année et aussi le plus beau.

La réalisation à l'écran du triomphe de la littérature française a rencontré l'attente. Avec ses subtilités, sa poésie, sa beauté, sa puissance, elle ne pouvait que plaire à ceux qui aiment le grand art. Le spectacle de la restauration, le luxe de la scénographie, les intrigues de Rostand, les personnages si vivants, les aspirations du jeune duc de Reichstadt, le grand rêve de la plume de Wagner, la mort de Flaubert, elle est encore plus impressionnante de "L'Aiglon", autant de scènes que le cinéma a traitées avec les nuances les plus vives, une absolue exactitude. Les vers tour à tour épiques, héroïques, tendres et mélancoliques de Rostand ont été mis en scène avec un faux effet devant le microphone. Comme production cinématographique, "L'Aiglon" devient un spectacle.

Inoubliable, un ornement d'une riche parure pour le film français.

A Montréal, le cinéma Impérial a tenu ce film à l'affiche pendant deux semaines. Chaque représentation fit pleurer à chaudes larmes. Les Petits Chanteurs de Vienne ont fait une très belle impression auprès des journalistes américains par leur maintien, leur élégance, leur décorum. Ils ont quitté le quai pour un train les amenant immédiatement à Washington où s'ouvrent leur tournée mercredi soir au Convention Hall, immense salle de concert logeant plus de 4000 personnes. De là, les Petits Chanteurs de Vienne se dirigent vers New-York où un concert sera donné dans le grand théâtre Geo. M. Cohan sur le Broadway, puis à Boston où un concert doit être donné au Symphony Hall, autre grande salle logeant 3500 personnes.

De sorte qu'en une première série de trois concerts, les Petits Chanteurs de Vienne auront chanté devant plus de 10,000 personnes, un véritable record.

Cette parfaite organisation chorale sera à Québec très prochainement.

Il est bon, au sujet de ce prochain événement, de faire une mise au point immédiate. Quelques personnes sont sous l'impression que les Petits Chanteurs de Vienne pourraient chanter un peu partout après avoir quitté l'Europe. Les Petits Chanteurs de Vienne ne sont pas de la province de Québec, mais de la province de Vienne, en Autriche. Ils ont été choisis par un concours international et ont été envoyés à travers le monde pour représenter leur pays. Ils ont été choisis par un concours international et ont été envoyés à travers le monde pour représenter leur pays.

Communication.

AU CLASSIC

Le théâtre Classic offre à ses habitués le film de Léo Mittler, "La Nuit à l'hôtel"

dont les protagonistes sont Marcelle Rémée, Jean Prier, Betty Stockford, Maurice Laguerre, Lise Jaux, Yvonne Hébert, Willy Rozier et Magdalène Hébert. C'est une œuvre particulièrement attachante, dont les scènes se passent dans un grand "Palace", non qui remplace celui d'hôtel de la rue de la Paix, car tout est à la moderne dans ces grands hôtels de la rue de la Paix.

A ce programme sera également présenté un film anglais, "War Nurse", avec Robert Montgomery et Anita Page.

Communication.

AU RIALTO

Deux bonnes vues françaises aujourd'hui et demain au Rialto, la première "Le Réve", c'est une très belle histoire d'amour, pathétique, émouvante et d'une grande élévation de pensée.

La seconde vue au programme est "Les As du Turf" avec Pauley et Dreaan, les meilleurs comiques français de l'heure. Les fervents du film français feront certainement les délices du public.

Communication.

AU CAPITOL

4 jours commençant aujourd'hui

"LA NUIT A L'HOTEL"

Une œuvre forte, originale et nouvelle du grand réalisateur Léo Mittler.

Interprétée par Marcelle Rémée, Jean Prier et Magdalène Hébert aussi "WAR NURSE"

avec Robert Montgomery, Anita Page et Robert Ames.

Adm. Mat. Sam. et Dim. 12c. Soirées 25c

AU CAPITOL

"Smilin' Through", nouvelle sensation de Norma Shearer

Avec Norma Shearer comme fidèle et une des distributions les plus brillantes qu'on ait jamais eues sur l'écran, la production Metro-Goldwyn-Mayer, "Smilin' Through" commence demain ses représentations au théâtre Capitol.

"Smilin' Through" est l'histoire d'un milliardaire qui cherche à rejeter sur un couple de jeunes amoureux l'amarante irrésistible de sa propre idylle détraquée. Les scènes se passent en Angleterre, et le brillant fond de tableau de ce film fournit un contraste marqué entre l'Angleterre de 1908 et celle de nos jours. Au nombre des acteurs citons : Fredric March, Leslie Howard, O. P. Heggie, Ralph Forster, Beryl Mercer, David Torrence, Margaree Seddon et Forrest Harvey, sous la direction de Sidney Franklin. (Com.)

Communication.

VRAIS AMOUREUX

Shirley Grey et Tim McCoy dans "Texas Cyclone"

— une vue Columbia — au Princess à partir de demain.

Mort d'une duchesse

(De notre édition de 5 heures)

Paris, 4.—(A.P.)— Le "New-York Herald", édition parisienne, annonce la mort hier de la duchesse de Choiseul-Praslin, née Elizabeth Forbes à New-York. Elle était âgée de 82 ans.

Communication.

AU PRINCESS

Sur la scène demain: Levi, Tizoune Junior, Jack Fogarty, Chappie Chaplin

et une troupe de populaires acteurs, avec un chœur d'habiles et jolies danseuses, comédiens drôles, nouveaux costumes et comédies pour plaire à tout le monde. La comédie est changée tous les dimanches et mercredis, et les vues changent tous les dimanches et mercredis aussi. Soirées d'amateurs le vendredi au soir.

Mercredi prochain grande attraction, "Sky Devils" avec Spencer Tracy et Wyn Boyd. Aussi la seconde épisode de la nouvelle série d'indiens et de cowboys, "Lightning Warrior" avec Rin-Tin-Tin.

Sur l'écran demain: "Texas Cyclone" avec Tim McCoy dans le premier rôle. C'est une magnifique vue de l'Ouest toute remplie d'aventures extraordinaires de hardiesse et de tours de force.

Aussi "The Heat of the City", dans laquelle on voit l'application du système Batley pour la prise des empreintes digitales. Ce système a révolutionné le travail

Communication.

PRINCESS

DEMAIN - LUNDI - MARDI 2 VUES

THE BEAST OF THE CITY

Un FILM Metro-Goldwyn-Mayer

Superbe vue animée avec

avec WALTER HUSTON, JEAN HARLOW, WALLACE FORD, JEAN HERSHOLT

Comédie Musicale

LEVI-TIZOUNE Jr - JACK FOGARTY ET CIE

AMATEURS: VENDREDI SOIR

Changement complet mercredi et samedi de comédie et vues

"SKY DEVILS". Aussi "LIGHTNING WARRIOR"

"RIN TIN TIN"

Communication.

AU CLASSIC

Le théâtre Classic offre à ses habitués le film de Léo Mittler, "La Nuit à l'hôtel"

dont les protagonistes sont Marcelle Rémée, Jean Prier, Betty Stockford, Maurice Laguerre, Lise Jaux, Yvonne Hébert, Willy Rozier et Magdalène Hébert. C'est une œuvre particulièrement attachante, dont les scènes se passent dans un grand "Palace", non qui remplace celui d'hôtel de la rue de la Paix, car tout est à la moderne dans ces grands hôtels de la rue de la Paix.

A ce programme sera également présenté un film anglais, "War Nurse", avec Robert Montgomery et Anita Page.

Communication.

AU RIALTO

Deux bonnes vues françaises aujourd'hui et demain au Rialto, la première "Le Réve", c'est une très belle histoire d'amour, pathétique, émouvante et d'une grande élévation de pensée.

La seconde vue au programme est "Les As du Turf" avec Pauley et Dreaan, les meilleurs comiques français de l'heure. Les fervents du film français feront certainement les délices du public.

Communication.

AU CAPITOL

4 jours commençant aujourd'hui

"LA NUIT A L'HOTEL"

Une œuvre forte, originale et nouvelle du grand réalisateur Léo Mittler.

Interprétée par Marcelle Rémée, Jean Prier et Magdalène Hébert aussi "WAR NURSE"

avec Robert Montgomery, Anita Page et Robert Ames.

Adm. Mat. Sam. et Dim. 12c. Soirées 25c

AU CARTIER

Douglas Fairbanks dans "Mr Robinson Crusoe"

au Théâtre Cartier de demain jusqu'à mardi, en même temps que Buster Keaton et Jimmy Durante dans "Speak Easily".

AU PRINCESS

Sur la scène demain: Levi, Tizoune Junior, Jack Fogarty, Chappie Chaplin

et une troupe de populaires acteurs, avec un chœur d'habiles et jolies danseuses, comédiens drôles, nouveaux costumes et comédies pour plaire à tout le monde. La comédie est changée tous les dimanches et mercredis, et les vues changent tous les dimanches et mercredis aussi. Soirées d'amateurs le vendredi au soir.

Mercredi prochain grande attraction, "Sky Devils" avec Spencer Tracy et Wyn Boyd. Aussi la seconde épisode de la nouvelle série d'indiens et de cowboys, "Lightning Warrior" avec Rin-Tin-Tin.

Sur l'écran demain: "Texas Cyclone" avec Tim McCoy dans le premier rôle. C'est une magnifique vue de l'Ouest toute remplie d'aventures extraordinaires de hardiesse et de tours de force.

Aussi "The Heat of the City", dans laquelle on voit l'application du système Batley pour la prise des empreintes digitales. Ce système a révolutionné le travail

Communication.

PRINCESS

DEMAIN - LUNDI - MARDI 2 VUES

THE BEAST OF THE CITY

Un FILM Metro-Goldwyn-Mayer

Superbe vue animée avec

avec WALTER HUSTON, JEAN HARLOW, WALLACE FORD, JEAN HERSHOLT

Comédie Musicale

LEVI-TIZOUNE Jr - JACK FOGARTY ET CIE

AMATEURS: VENDREDI SOIR

Changement complet mercredi et samedi de comédie et vues

"SKY DEVILS". Aussi "LIGHTNING WARRIOR"

"RIN TIN TIN"

Communication.

AU CLASSIC

Le théâtre Classic offre à ses habitués le film de Léo Mittler, "La Nuit à l'hôtel"

dont les protagonistes sont Marcelle Rémée, Jean Prier, Betty Stockford, Maurice Laguerre, Lise Jaux, Yvonne Hébert, Willy Rozier et Magdalène Hébert. C'est une œuvre particulièrement attachante, dont les scènes se passent dans un grand "Palace", non qui remplace celui d'hôtel de la rue de la Paix, car tout est à la moderne dans ces grands hôtels de la rue de la Paix.

A ce programme sera également présenté un film anglais, "War Nurse", avec Robert Montgomery et Anita Page.

Communication.

AU RIALTO

Deux bonnes vues françaises aujourd'hui et demain au Rialto, la première "Le Réve", c'est une très belle histoire d'amour, pathétique, émouvante et d'une grande élévation de pensée.

La seconde vue au programme est "Les As du Turf" avec Pauley et Dreaan, les meilleurs comiques français de l'heure. Les fervents du film français feront certainement les délices du public.

Communication.

AU CAPITOL

4 jours commençant aujourd'hui

"LA NUIT A L'HOTEL"

Une œuvre forte, originale et nouvelle du grand réalisateur Léo Mittler.

Interprétée par Marcelle Rémée, Jean Prier et Magdalène Hébert aussi "WAR NURSE"

avec Robert Montgomery, Anita Page et Robert Ames.

Adm. Mat. Sam. et Dim. 12c. Soirées 25c

A L'IMPERIAL

La nouvelle politique du cinéma Impérial. A l'avenir les programmes changeront au commencement de la semaine et jeudi, commençant demain, exception faite pour "La Petite de Montparnasse", une comédie ravissante qui commence aujourd'hui et restera à l'affiche jusqu'à jeudi.

Pour se rendre à la demande d'un grand nombre d'amateurs de cinéma, la direction de l'Impérial a décidé de donner dorénavant un seul grand film par représentation, mais de diviser la semaine théâtrale en deux moitiés, les programmes changeant au commencement de la semaine dimanches et jeudis.

Pour les cinq premiers jours de la semaine commençant aujourd'hui, "La Petite de Montparnasse", l'une des plus fines revues musicales de l'année, prend l'affiche. Jeudi prochain, "Jive d'Amour", une autre comédie enlevante, sera projetée à l'écran pour le reste de la semaine.

Montparnasse, le célèbre quartier de la grande capitale de France, Montparnasse et sa population bohème, ses cafés bruyants et ses rues étroites et grouillantes Montparnasse, ses artistes, ses manuscrits, le génie qui s'y cache, Montparnasse et les folles amours qui s'y vivent, voilà ce qui a inspiré "La Petite de Montparnasse".

C'est l'idylle tendre, fraîche, telle qu'elle se vit chez les gens de Montparnasse, c'est l'humour souriant, le bon goût parisien, les grands extérieurs embellis, les décors d'un luxe hors pair, la finesse du dialogue, le rythme plaisant de la partition musicale, le concours à la fois le plus extravagant et le plus captivant d'éléments scéniques qui font de "La Petite de Montparnasse", un spectacle comme il ne s'en voit qu'une fois en une saison.

La distribution parle d'ailleurs par elle-même et se porte garante de la valeur de l'œuvre. Grazia Del Rio, Pierre Magnier, Baron Fils, Jeanne Chérel, Lucien Galas, sont parmi les noms les mieux connus à l'écran français et verront des foules aller les applaudir à l'Impérial commençant aujourd'hui.

L'Impérial présentera en outre un choix spécial de courts sujets, dont les actualités hebdomadaires de la Presse, les défilés et une désopilante comédie. Communication.

scientifique des détectives par tout l'univers. C'est le lieutenant Edward Cogg qui en donne tous les détails dans cette vue. Communication.

FRANCAIS

Demain et Lundi 2 jours seulement

LAUREL ET HARDY dans "PARDON US"

aussi Lupe Velez et Warner Baxter dans "SQUAW MAN"

Représentations demain à 1 h. et 3 h. 15. Soirs : 7 h. et 9 h. 15

Dernière fois aujourd'hui vue française "NUIT DE VENISE"

aussi Douglas Fairbanks dans "WAY OF ALL MEN"

MATINEES : 10c SOIREES : 15c

LES CINEMAS DE FRANCE-FILM

.. CANADIEN ..

2^{ème} GRANDE

Semaine

UN SUCCES MONSTRE

du chef-d'œuvre d'EDMOND ROSTAND

"L'AIGLON"

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

A I G L O N

DANS NOS THEATRES

THEATRE ARLEQUIN

Tél.: 3-3301

COMMENCANT DEMAIN
PROGRAMME DOUBLE — DRAME : COMEDIE :

"LA MENDIANTE"

Drame en 5 actes par A. Bourgeois

L'ARMISTICE pièce comique et patriotique par CAROLINE

LUNDI et MARDI SOIR
CADEAUX AUX DAMES
MERCREDI SOIR
CADEAUX AUX MERES
JEUDI SOIR
CONCOURS DE PECHEES

Tous les soirs à 7 heures — Prix : 10c, 15c et 25c
Matinée, tous les jours excepté mercredi et vendredi, prix 10c et 15c. — A 1 heure

VENDREDI
MAGASIN DE CAMPAGNE
CONCOURS DE "MUSIQUE A BOUCHE"
DIMANCHE
SOIREE D'AMATEURS

GRAND GALA AU PALAIS MONTCALM

Vendredi le 11 Novembre à 8 h. 30

"LES CLOCHES DE CORNEVILLE"

Par le Conservatoire National de Musique de Québec sous les distingués patronages de l'hon. Lt-Gouverneur et madame Carroll, l'hon. Premier Ministre et de son Honneur le Maire.

60 CHORISTES 20 SOLISTES 15 MUSICIENS

Prix 35c, 50c et 75c
Cartes échangeables lundi matin au contrôle du Palais.

La Commission de Géographie

La Commission de Géographie de Québec, réunie en séance plénière, a fait mercredi dernier, comme nous l'avons déjà annoncé, l'élection de son conseil.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer hier, le nouveau président, M. F.-X. Fafard, assistant-surintendant des arpentages, à son bureau du parlement, pour le féliciter de son élection.

Il était déjà, en compagnie du secrétaire permanent de la Commission, M. J.-E. Beauchamp, à préparer les sujets qui seront discutés à la séance hebdomadaire, qui sera tenue la semaine prochaine.

"Le choix de la Commission, s'empresse de dire M. Fafard, est excellent quant aux trois autres membres du conseil, dont l'instruction, le zèle et l'assistance aux délibérations depuis nombre d'années n'ont jamais fait défaut. Mais j'incline à croire que le choix du président laisse à désirer; on aurait pu tomber sur quelqu'un de plus représentatif et mieux qualifié que votre humble serviteur.

"J'en suis d'autant plus confus que cette présidence échoit généralement, dans le passé, à des sous-ministres, ou à des officiers supérieurs.

"Du choix de mes collègues, je tiens

un peu responsables mes nombreuses contributions gratuites aux divers services qui se rattachent à la genèse de toute territorialité en cette province: affaires municipales, scolaires et paroissiales; questions seigneuriales et d'arpentage; conférences de vulgarisation; organisation et nomenclature de cantons; orthographe et recherche de noms géographiques; tous sujets enfin relevant des deux domaines fonciers de l'Etat provincial.

Voyez plutôt ces masses de rapports, études, analyses, etc., dont je conserve copies depuis plus de 25 ans, et dont les conclusions restent toujours de mise et d'application souvent les plus répétées. — C'est ce que j'appelle, à ma manière, ma petite jurisprudence, et croyez bien qu'il m'arrive souvent d'y puiser en facile connaissance de cause, pour le bénéfice net de mon département, de mes confrères et autres professionnels du dehors.

"Quel qu'il en soit, j'essaierai, dans la pleine mesure de ma bonne volonté et de ma santé, de me rendre digne des fonctions supplémentaires et fortuites qui vont maintenant m'incomber, sans oublier que l'honneur qui semble y être attaché réajuste pour une large part, sur ma profession ainsi que sur le département des Terres et Forêts et son service des arpentages, en particulier, qui ont été pour moi, une grande école d'entraînement.

Ici finit notre interview avec mon-

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

Les jeunes filles qui feront partie des chœurs dans les Fricques de la club Kivans présenteront en décembre prochain, sous le patronage de M. L.-A. Taschereau et de son Honneur le Maire Lavigneur.

C'est vendredi prochain, le 11 novembre, jour de l'Armistice, que le Conservatoire de Musique de Québec donnera son Grand Gala avec les Cloches de Corneville au Palais Montcalm. Ce sera l'ouverture pour ainsi dire de la saison théâtrale dans la salle du Palais Montcalm.

En avançant la représentation de quelques jours, le Conservatoire se rend au désir de toute la population qui ne voit pas sans regret le jour mémorable sans avoir une fête spéciale digne de ce jour.

Une invitation a été faite au Brigadier P.-S. Benoit, ainsi qu'aux officiers de la force permanente pour cette belle représentation des Cloches de Corneville. Rien ne sera épargné pour faire de cette représentation des Cloches de Corneville la plus belle jamais vue à Québec.

Tous les artistes de Québec. Nous avons déjà mentionné M. Jos. Dussault, dans le rôle de M. Chas. Rioux, et Mlle Marie Lapointe, M. Edouard Lefebvre, on entendra aussi d'autres artistes qui ne sont pas inconnus, tels que M. René Mathieu dans le rôle de Marquis et Madame J.-M. Lefebvre dans le rôle de Germaine et Madame A. Fortier dans le rôle de Marguerite.

Nous espérons que la salle sera remplie à sa capacité. Le public a toujours répondu avec empressement à l'appel du Conservatoire et n'a pas été déçu. Ce vendredi le 11 novembre soit le rendez-vous de tous les amateurs de la belle musique. (Comm.)

La Vie Sociale

Madame A. Nantel, de Montréal, sa petite-fille, mademoiselle Madeleine David et M. et madame Paul Watel se sont embarqués hier sur l'"Ascania" pour un séjour en Europe.

Madame P.-J. Paradis passe quelques jours à Montréal chez sa fille et son beau-fils, M. et madame Russell Hannou.

Madame Gordon Ross est partie pour Montréal où elle est invitée de M. et madame Gordon Campbell.

Me Allyn Taschereau, C. R., est actuellement aux Trois-Rivières où il plaide devant la Cour Criminelle.

Madame Louis-P. Gélinas qui a passé quelques jours à Québec chez ses parents, l'honorable et madame L.-A. Taschereau, est repartie pour Montréal.

Madame R.-M. Watson est revenue de Montréal où elle a séjourné deux semaines chez sa mère.

M. et madame Edmond Tétu de Saint-Félicien, sont actuellement à Québec, enregistrés à l'hôtel Clarendon.

Les jeunes filles qui feront partie des chœurs dans les Fricques de la club Kivans présenteront en décembre prochain, sous le patronage de M. L.-A. Taschereau et de son Honneur le Maire Lavigneur.

C'est vendredi prochain, le 11 novembre, jour de l'Armistice, que le Conservatoire de Musique de Québec donnera son Grand Gala avec les Cloches de Corneville au Palais Montcalm. Ce sera l'ouverture pour ainsi dire de la saison théâtrale dans la salle du Palais Montcalm.

En avançant la représentation de quelques jours, le Conservatoire se rend au désir de toute la population qui ne voit pas sans regret le jour mémorable sans avoir une fête spéciale digne de ce jour.

Une invitation a été faite au Brigadier P.-S. Benoit, ainsi qu'aux officiers de la force permanente pour cette belle représentation des Cloches de Corneville. Rien ne sera épargné pour faire de cette représentation des Cloches de Corneville la plus belle jamais vue à Québec.

Tous les artistes de Québec. Nous avons déjà mentionné M. Jos. Dussault, dans le rôle de M. Chas. Rioux, et Mlle Marie Lapointe, M. Edouard Lefebvre, on entendra aussi d'autres artistes qui ne sont pas inconnus, tels que M. René Mathieu dans le rôle de Marquis et Madame J.-M. Lefebvre dans le rôle de Germaine et Madame A. Fortier dans le rôle de Marguerite.

Nous espérons que la salle sera remplie à sa capacité. Le public a toujours répondu avec empressement à l'appel du Conservatoire et n'a pas été déçu. Ce vendredi le 11 novembre soit le rendez-vous de tous les amateurs de la belle musique. (Comm.)

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

Madame F. Mahon est de retour d'un court voyage à Ottawa.

A la première réunion du Cercle des Femmes Canadiennes, Monsieur Louis Reau, directeur de la Gazette des Beaux-Arts et professeur à l'École du Louvre, sera le conférencier et parlera de la Société Française au XVIIIe siècle d'après les Estampes de Moreau le Jeune. Cette réunion aura lieu, lundi le 7 novembre, au Château Frontenac.

2 Pour le Prix de 1

OCCASION SPECIALE—pour NOVEMBRE

2 ROBES en CELANESE

NETTOYÉES A SEC et PRESSEES pour le prix d'une

Nettoyage à SEC Garanti Supérieur

Parisian Cleaners Reg'd

4 McMahon Succ. Théâtre CARTIER
Tél.: 2-2022

Tél.: 2-3425 Rés.: 50 Ste-Ursule

Dr Edgar Lemieux

CHIRURGIEN A L'HOTEL-DIEU

Chirurgie Générale Spécialité: Voies Urinaires

Moniteur de la Clinique des maladies des Voies Urinaires de l'Hôpital NECKER, Paris

50 Ste-Ursule, Heures de bureau: 2 h. à 5 h. P. M.

OXYMEL

Tout le monde connaît la valeur du miel; rien de mieux pour arrêter un rhume, soulager une bronchite, qu'un bon sirop à base de miel. Essayez OXYMEL à l'Eucalyptus. W. Brunet et J.-E. Livernois le vendent 50 sous; par la poste, 60 sous. P. LaRose, 33 rue Garnier, Québec.

Téléphone: 4-1292 - Résidence: 8082

Dr Donat Roy

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de bureau: 9 h. à 12 h. m. 2 h. à 5 p. m. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi 7 h. 30 p. m.

173, 3e Ave, Limoilou, Québec

le témoignage de la jeune Irène Bédard. Mme Baril lui a énergiquement avoué rencontré l'accusé seul au magasin, car jamais le magasin n'était gardé par une seule personne. Elle nie catégoriquement avoir dit à l'accusé: "Si tu étais venu je te marierais" et que celui-ci aurait répondu: "Laisse faire ça pourrait arriver plus vite que tu penses."

Jamais, affirme le témoin, il ne fut entre eux question de telles choses. Mme Baril ne se rappelle pas avoir eu de conversation avec la jeune Irène Bédard et jure qu'elle ne lui a jamais offert de la payer si elle voulait ne pas rapporter certaines conversations qu'elle aurait eu seule avec l'accusé dans le magasin. Le prisonnier ne venait au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

INFORMATION

Mademoiselle L. Huart autrefois au salon de coiffure Le Debert, informe toutes ses nombreuses clientes et amies qu'elle fait parti maintenant du personnel Salon Lido, 84 Dorchester, (coin St-Joseph). Tél.: 9404.



"Ohé, quel SOULAGEMENT!"

Ses yeux le faisaient souffrir et nous lui avons ajusté une paire de lunettes. Qui lui ont fait cent pour cent de bien. Plus de ces gros maux de tête... plus de ces yeux qui entent.

DANIEL PICHE

ENR. OPTICIEN

325 1/2 rue St-Joseph
Téléphone: 3-0043

admet que du vivant de son mari Thiffault avait coutume de conduire leur auto et qu'il a continué après la mort du mari. Elle jure n'être sortie en auto avec l'accusé que le dimanche et avec sa famille. Jamais elle n'est sortie seule avec lui. Le tribunal maintient l'objection de la défense à la question de la Couronne à savoir si Mme Baril avait reçu des lettres de Thiffault.

Manselme Baril, beau-père du témoin, précède et n'apprend rien de neuf.

Il affirme que c'était la coutume d'avoir toujours deux personnes au magasin. Thiffault a veillé chez lui le soir du 3 mars. Il semblait normal.

Lorenzo Thiffault, fils de l'accusé, jure que le 6 août il se trouvait aux Trois-Rivières, rue des Forges, avec son oncle Almazan, et qu'il entendit son oncle Joseph Charest dire à quelqu'un qu'il ne connaît pas: "C'était un...". Ce Thiffault là fut remarqué l'inconnu et Charest aurait répondu: "Ca fait quatre ou cinq ans que je suis en chicanes avec. Je lui en veux. Ca me coûte \$500 ou \$600, mais je lui mettrai la corde au cou".

Almazan Thiffault, frère de l'accusé, confirme le témoignage précédent.

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

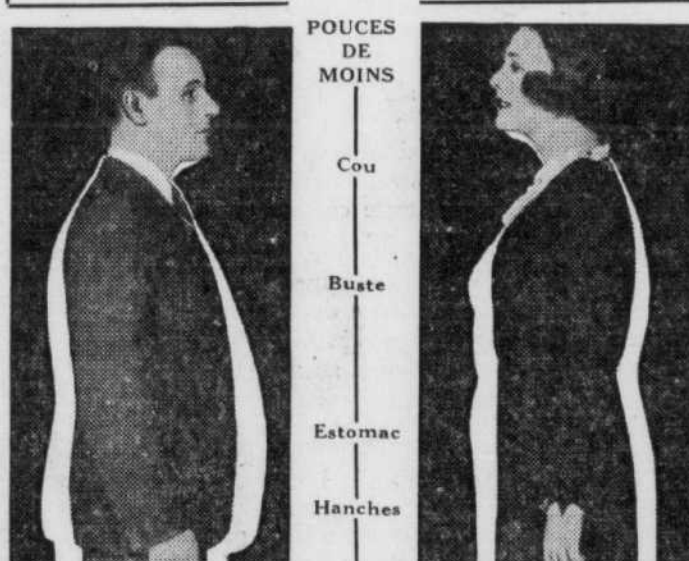
Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Adrien Guillemette et Arthur Guillemette, pompiers volontaires, déclarent tous deux que la fourniture causée par Thiffault était en effet agent d'assurance. Il déclare que Mme Thiffault avait souscrit le 31 décembre 1931, pour \$2,000, déclarant ne venir au magasin qu'à titre de client. En réponse à des questions du procureur de la Couronne, le témoin

Simple de perdre une livre de graisse par jour l'estomac plein



Deux simples choses à faire -- et la graisse fond

Voici un moyen rapide et facile pour perdre une livre par jour — de quatre à sept livres par semaine — sans jamais sentir la faim au moment. Un moyen que tous les médecins vous diront sûr et infaillible.

Voici quoi faire: s'entretenir d'une cuillerée à thé de sels JAD ordinaires dans un verre d'eau un demi-heure avant de déjeuner chaque matin. Ce qui réduit à l'instant le poids liquide et purge aussi le système des déchets et excès de toxines présents chez la plupart des obèses et dégonfle les boursoffures.

Puis prenez le régime MANGER A SATIÉTÉ — viande, légumes, fruits, légumes, etc., et saluez en abondance. Manger à sa faim sans se priver une minute! Couper beurre, sucres et douceurs, pain. Au dessert n'importe quel fruit.

C'est tout. La graisse semble fondre. Les fortes lignes d'embonpoint cèdent la place à la sveltesse sans faim par jour. Vous vous sentez mieux que depuis des années. Car ce traitement donne deux résultats importants. Les sels JAD vous débarrassent des toxines. Le régime chasse la graisse avec des mets qui se changent en énergie au lieu de poids.

Si vous êtes fatigué d'être emporté par la graisse, essayez cette méthode. Vous en serez fier. Les sels JAD se trouvent chez tous les pharmaciens.

* A noter surtout — les sels sont conseillés simplement comme agent pour chasser les poisons — non pour faire maigrir. C'est le changement de régime qui fait le travail.



FRAICHE — ELLE VOUS GARDE DISPOS

GARDEZ LES ENVELOPPES EXTERIEURES—CATALOGUE SUR DEMANDE

FEMMES SOUFFRANTES

Vous pouvez recouvrer la santé, vous pouvez faire disparaître ces douleurs périodiques qui vous rendent la vie si amère, vous pouvez éviter les opérations toujours coûteuses et souvent dangereuses — enfin vous pouvez jouir de la vitalité robuste d'un corps sain.

VOICI COMMENT

La plupart des maladies qui affligent les jeunes filles et les femmes étant le résultat d'un dérangement ou d'une congestion des organes particuliers à la femme, alors il suffit d'employer

GM-12A

DES TRESORS IMMENSES DECOUVERTS AU MEXIQUE

La bâtisse détruite avait été
(Suite à la page 23, 5e col.)

SOMMAIRE

La Havane, 5 (A.P.)—L'observatoire National a annoncé hier la présence d'un ouragan tropical dans la mer des Antilles, quelque 300 km au sud-est de Kingston, Jamaïque, et se déplaçant tranquillement vers l'ouest-nord-ouest.

na. La défunte était remarquable par sa personnalité ardente et sa foi. Elle faisait partie de la Confrérie de l'Union de Prières, des Dames de Ste-Anne, des Dames de l'Ste-Famille. Son sort lui fut mortellement éprouvé par le grand ordre de la Croix du Saint-Eugène. Elle fut assistée dans sa maladie par les RR. SS. Franciscaines.

La regrettable disparue laisse pour la pleureuse, outre son époux, M. Davignon, un fils, M. Louis Davignon Agnolin; ses sœurs, Mmes Yvonne Antonio Gagnon, Mme Jos. Juchereau; Mme Alphonse Leclerc, sa nièce.

Mes funérailles auront lieu lundi matin à 10 heures à l'église St-Cœur-de-Marie. A la famille éprouvée nous offrons nos sympathies.

Dans la Beauce

À l'occasion de l'inauguration de deux tronçons de route qui viennent d'être pevés, sur les parcours Lévesque-Jackman, dans le village de St-Georges de Beauce, une démonstration publique aura lieu à cet endroit, au cours de la semaine prochaine.

Une pevé, sera faite en présence de l'honorable M. J.-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des

Mines, du lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre, et de M. Edouard Fort-L., député du comté. Il est probable que l'hon. Perrault adressera la parole.

Pour faciliter les travaux de pavage, la municipalité de St-Georges a coopéré avec le département de la Voirie en opérant elle-même le déplacement des trottoirs et en fournissant le terrain nécessaire à l'élargissement.

C. R. M. P. P., et M. Edouard Turgeon, de Providence, R.-I., ont défunt le 22 au soir de feu M. Abbe Laurent Chabot, ancien curé de Saint-Basile-de-Portneuf.

Les funérailles auront lieu à St-Anselme, ce matin à 9 heures.

A la famille si cruellement éprouvée, le « Soleil » offre l'expression de ses plus vives sympathies.

Une saisie

Quatre hommes ont été arrêtés, hier soir, et une centaine de gallons de boisson de contrebande ont été saisis par les défectives Roméo Paré et Joseph Hudon, de la Commission des Liqueurs, dans le bois de St-Augustin.

L'armistice

La fête du Souvenir sera célébrée comme par les années passées, le 11 novembre. Les préparatifs pour sa célébration avancent rapidement. Des dames charitables visitent les principales maisons de commerce et nos magasins afin d'offrir en vente des vêtements, des chaussures et des objets ménagers. Initée par les bismarck de la guerre, tous les argents perçus seraient employés pour venir en aide aux vétérans et la répartition des bénéfices sera faite par Sir Georges Macdonald, le grand maître de la loge épousée de l'hon. M. Louis Létoirneau, C.L., ainsi que Miles Allan, Garnau, Louise Chalifour et Miles Macdonald, dirigent la vente dans le

cat. Sur ses ordres le brigadier général Ormond continue l'enquête qu'il a commencée à Portsmouth et qu'une nouvelle enquête s'impose. Le 12 mai 1850, le capitaine de Paul M. Guthrie dit qu'enquête va être complétée, mais n'a pas encore identifié la forme qu'elle prendrait. On présume qu'il s'agit d'une enquête menée par un fonctionnaire de la direction des pénitenciers, comme celle qui se poursuit actuellement à Portsmouth. St-Vincent-de-Paul, 5. (Trad. de l'anglais par M. J. G. 1850, 1851, 1852, les dégâts causés par la munitrice d'hier.

La Bâtisse détruite avait été

va s'agir d'une enquête privée par un fonctionnaire de la direction des pénitenciers, comme celle qui se poursuit actuellement à Portsmouth. St-Vincent-de-Paul, 5. (Trad. de la C. P.)—On estime à \$500,000 les dégâts causés par la mutinerie d'hier.

La bâtisse détruite avait été

LA DIMINUTION DES SALAIRES EST ADOPTÉE

L'appareil qui sert à griller des tranches de pain, à faire des rôties, des toast, comme on dit en France, s'appelle grille-pain. Toaster est un nom anglais, que les Français commencent cependant à employer, et toaster n'est ni français ni anglais.

(Suite à la page 11, 5e col.)

Grande-Bretagne, par le vapeur "Duchess of Richmond" via Québec.

Le public est admis gratuitement et sans carte. Tous ceux qui n'ont pas eu la chance de visiter cette exposition, devraient profiter de cette occasion pour le faire; ils passeront, en outre, une soirée instructive et intéressante.

Elle a été fondée au commencement de décembre 1917.

(Suite à la page 19, 2e col.)

Le public est admis gratuitement et sans carte. Tous ceux qui n'ont pas la chance de visiter cette exposition, devraient profiter de cette occasion pour le faire; ils passeront, en outre, une soirée instructive et intéressante.

Elle a été fondée au commencement de décembre 1917.

(Suite à la page 19, 2e col.)

Le public est admis gratuitement et sans carte. Tous ceux qui n'ont pas la chance de visiter cette exposition, devraient profiter de cette occasion pour le faire; ils passeront, en outre, une soirée instructive et intéressante.

Elle a été fondée au commencement de décembre 1917.

(Suite à la page 19, 2e col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 5 NOVEMBRE 1932

Ces révoltes de bagnards

A quelques jours d'intervalle, les deux grands pénitenciers du Canada, ceux de Portsmouth et de Saint-Vincent-de-Paul, ont été le théâtre, de la part des détenus, de soulèvements violents dont la cause reste mystérieuse.

Jusqu'à hier, on soupçonnait l'influence communiste, en certains milieux, d'avoir fomenté la révolte dans le bague onctueux, mais on pouvait douter du bien fondé de cette conjecture, attendu qu'il n'y avait qu'un seul cas de rébellion et que des raisons purement locales auraient pu inciter les prisonniers. Les troubles de Saint-Vincent, éclatant, hier, à peu près de la même façon qu'à Portsmouth, semblent confirmer la crainte qu'une influence extérieure n'ait agi sur les malheureux forçats.

Aussi longtemps qu'il s'est agi d'une seule maison de détention, on pouvait penser que quelques prisonniers, doués d'un certain talent de meneurs, avaient simplement monté la tête de leurs camarades. Pas besoin, pour cela, d'une influence du dehors. Mais qu'à des centaines de milles de là éclate une révolte du même genre, presque dans le même temps, voilà qui ne s'explique guère que par un mot d'ordre donné par des agents ayant leurs entrées dans les deux pénitenciers. Et ces agents ne sont pas des bagnards eux-mêmes.

Tel est du moins, pour le moment, l'explication la plus vraisemblable. Il est difficile de croire à une simple coïncidence. L'opinion publique s'émue et désire de la lumière sur ces faits symptomatiques. On voudrait savoir si réellement les groupes communistes sont au fond de ce schisme. On sait que plusieurs des chefs du communisme canadien sont actuellement sous verrou, à la suite de certains désordres perpétrés en divers endroits du pays. Leurs amis, groupés en association, ont remontré au ministre de la Justice que leurs camarades rouges, emprisonnés pour leurs opinions, devaient être traités comme des prisonniers politiques et non comme des criminels. Le ministre leur a répondu que des prisonniers politiques, ça n'existaient pas au Canada. Est-ce que la tumulte viendrait de cette source ? C'est ce qu'une enquête devrait nous révéler.

L'enquête sur le charbon

L'honorable sénateur Lemieux a de nouveau soulevé, cette semaine, la question du charbon. Il a présenté au sénat une lettre du conseil central des associations municipales d'Ottawa demandant une enquête sur la différence entre les prix du charbon gallois débarqué à Montréal et les prix exorbitants des consommateurs. On voudrait savoir s'il s'agit d'un monopole d'importateurs ou de producteurs.

Déjà un comité spécial étudia cette affaire à huis-clos, mais ce secret gardé autour d'un problème qui intéresse le public au plus haut point, ne donne guère satisfaction à l'opinion. Dans son intérêt même, le gouvernement devrait ordonner une enquête publique, car, si les conclusions formulées par les membres du comité agissant dans l'ombre favorisent le maintien des prix actuels, on ne tardera pas à accuser le enquêteurs de partialité. On dira qu'ils n'ont écouté que le son d'une cloche, de la grosse cloche, et qu'ils n'ont pas daigné entendre les millions de gretots qui sonnaient l'alarme du peuple contre une exploitation.

Nous disons le mot exploitation car nous avons bien conscience que le prix du charbon est trop élevé. De tous les produits, c'est l'un de ceux qui a été le moins déprécié au cours de la crise. Le consommateur n'a nullement joué, sous ce rapport, du bon marché. On le tient à la gorge. Ce qui coûte moins de cinq dollars sur les quais de Montréal, on le vend quatorze et quinze dollars aux clients.

Malheureusement, nous vivons sous un régime protectionniste qui favorise tous ces abus. On supprime la concurrence du commerce, et, par là, le consommateur devient une proie facile. Toute la politique actuelle est faite pour le gros industriel, pour le gros commerçant, pour la grosse finance. Il n'y a rien pour celui qui, avec son faible salaire, n'ayant aucune ressource par ailleurs et ne possédant aucune part de compagnie, doit tout acheter, absolument tout, depuis son pain quotidien jusqu'à sa pâte à dents. C'est à celui-là qu'on ne songe pas. Il n'a pas le sou, il est quantifié négligeable. C'est pourtant lui qui est toute la nation.

La conférence économique mondiale

Le siège de la Conférence économique mondiale a été fixé à Londres. La date en reste encore imprécise. Il serait vain d'espérer que la Conférence puisse être convoquée dès cette année. Sans doute se tiendra-t-elle dans le premier trimestre de l'année prochaine. Elle aura d'ailleurs lieu sans aucun doute, car elle représente une espérance. On ne voudra pas faire preuve d'un excès de scepticisme en refusant de la convoquer. Mais à quelles conditions pourra-t-elle réussir ?

Beaucoup de Conférences internationales se sont déjà tenues qui devaient se préoccuper de la crise économique. C'était, notamment, l'un des objets de la Conférence de Lausanne. Ce fut l'objet aussi de la Conférence de Stresa. Pourquoi des diverses réunions n'ont-elles pas donné de résultats plus substantiels ? Et peut-on reporter sur la prochaine Conférence les espérances que les Conférences antérieures n'ont pas réalisées ?

La Conférence de Londres sera internationale. Près de 70 États doivent y participer. Or, en se prolongeant, la crise économique n'a pas beaucoup développé parmi les peuples le sens des réalités internationales. Bien au contraire. En présence des déficits créés par la crise, la plupart des pays débiteurs se sont dérobés à leurs engagements extérieurs. Ils ont demandé sans doute des sacrifices à leurs nationaux ; mais ils ont surtout fait très large la part de sacrifice réservée aux étrangers. Quant aux pays créanciers, ils ont cherché eux-mêmes à isoler du grand courant international des échanges. L'Amérique, notamment, a surlevé aussitôt ses barrières douanières. La France n'a pas abaissé les siennes. L'Angleterre, enfin, qui n'en avait presque pas, en a organisées. Pour prélever à la Conférence économique internationale, l'Empire britannique a réuni la Conférence d'Ottawa. Les résolutions d'Ottawa ont si peu un caractère international que toute une série de ministres britanniques viennent de donner leur démission, en expliquant que la Conférence d'Ottawa condamnait en quelque sorte à l'impuissance la Conférence de Londres.

Enfin, brochant sur le tout, l'Allemagne cherche en ce moment des satisfactions d'amour-propre, poursuit

une politique de prestige et, menace de revenir au régime de la paix armée, alors que plus de 5 millions de chômeurs sont actuellement à la charge de l'économie allemande.

Le vieil adage français reste cependant exact : "faire de bonne politique pour avoir de bonnes finances". Cet adage domine la prochaine Conférence de Londres. Si celle-ci devait se réunir ces jours très prochains, elle serait vouée à un éclatant échec.

Réunir les délégués de 70 États pour dresser simplement un constat d'impuissance, la déception serait rude. La Conférence de Londres n'a cependant des chances d'être utile que si, au cours des deux prochains mois, l'atmosphère politique internationale s'améliore. Il faut que les peuples reprennent confiance les uns dans les autres, si l'on veut que les capitaux reprennent aussi confiance dans le retour éventuel à la prospérité.

Vivre suivant ses moyens

Le dernier discours de l'honorable M. Taschereau, au Club de Réforme de Montréal, a eu du retentissement dans toute la province. Des journaux de diverses nuances l'ont favorablement commenté. Voici ce qu'en disait la "Presse" :

"Dans son récent discours du Club de Réforme, l'honorable Alexandre Taschereau a insisté sur la nécessité pour tous les corps publics de pratiquer une stricte économie, de manière à atténuer les effets de la crise actuelle et de ramener la reprise normale des affaires. L'économie, a dit le premier ministre, est nécessaire pour les gouvernements, pour les municipalités, pour les commissions scolaires, pour les fabriques, pour les familles".

"Le plus tôt nous comprendrions cette vérité, le plus tôt nous nous soustrairons aux difficultés qui nous assaillent en ce moment. Il appartient à chacun, administration, corporation, compagnie, particulier, de voir sur quels points des réductions sont possibles et d'effectuer sans tarder ces réductions. Tout délai ne sert qu'à compliquer et à aggraver la situation. Tous doivent prendre la résolution de vivre dans les limites de leurs revenus, ce que nous avons négligé de faire depuis plusieurs années."

"Le colonel W.-L. McGregor, président du comité national des hommes d'affaires, qui étudie en ce moment la question des finances publiques, vient de déclarer que, pendant les dix-huit dernières années, le gouvernement fédéral a dépensé en moyenne \$134 pour chaque \$100 qu'il percevait, les gouvernements provinciaux \$132 pour chaque \$100, et les municipalités, \$124 pour chaque \$100. En 1930-31, Ottawa a payé en intérêts sur sa dette \$121,250,000, montant plus élevé que celui de toutes les dépenses au compte du capital en 1912-1913. Quant aux provinces, le service des intérêts absorbait en 1930-31 une somme qui, en 1916-17, suffisait à défrayer toutes les dépenses ordinaires de l'administration."

"Pareil régime ne saurait continuer sans que nous pourrions faire faillite banqueroute. Le crédit national, le crédit des provinces, le crédit des municipalités d'une manière générale, restent bons, mais il est évident que nous touchons au point où il déclinerait, à moins que les administrations ne se décident à diminuer leurs dépenses et ne plus contracter de dettes. Les contribuables ne peuvent pas supporter de nouvelles taxes et les prêteurs d'argent refusent de consentir des avances à moins d'avoir la preuve qu'on met tout en œuvre pour abaisser au minimum le chiffre des dépenses. Que les gouvernements, les municipalités, les commissions scolaires, les fabriques et les familles, comme le leur conseille l'hon. M. Taschereau, prennent donc pour mot d'ordre : stricte économie. D'avoir vécu pendant trop longtemps au-delà de nos revenus a, pour une très large part, causé la présente dépression ; vivons maintenant à vivre en-deçà de nos revenus et notre situation ne cessera de s'améliorer jusqu'à guérison définitive."

NOTES ET COMMENTAIRES

LE PACIFIQUE SERAIT LE MAÎTRE

On a appris, hier, que M. Beatty, président du Pacifique Canadien, avait proposé à la Commission Duff, la location des C. N. R. au C. P. R., comme solution à la crise du rail.

Il est vrai que le parallélisme des chemins de fer a amené la déconfiture de ces derniers et que le moyen proposé par M. Beatty y remédierait. Mais ce serait vraiment trop radical. Les Canadiens ne veulent pas de monopole de ce genre. Un peuple qui a du cœur n'aime pas à se sentir à la merci d'une corporation qui serait plus puissante que les gouvernements eux-mêmes.

Cependant, il faut féliciter M. Beatty de prendre si bien l'intérêt de sa compagnie. C'était son devoir de le faire.

LE CRIME D'UN MINISTRE

Récemment, un ministre protestant de l'Oklahoma tuait sa femme par le poison. Là-dessus, un confrère de langue anglaise écrit que le ministre du culte a fait un double meurtre : celui de son épouse et celui du fidèle à qui il fait perdre la foi.

Mais les tenants de la foi ne devraient jamais confondre l'homme avec l'idée qu'il représente. L'homme peut être fort mauvais, l'idée fort bonne ; le premier se corrompt et meurt ; l'autre est incorruptible et immortelle.

Des crimes de ministres de Dieu, il peut en arriver, il en arrive dans toutes les religions, même dans la nôtre. Et puis après ? Il n'y avait que douze apôtres, et Judas en était.

LES PRODUITS DE LA PROTECTION

Les États-Unis sont le pays le plus protégé du monde. Quel bien ce pays en a-t-il retiré ? Depuis la mise en vigueur du fameux tarif Hawley-Smoot, les affaires américaines ont diminué plus profondément et plus vite que celles des autres nations rivales.

A partir de juin 1930 (date du tarif Hawley-Smoot), jusqu'en juillet 1932, les prix des produits de la ferme et des aliments ont baissé comme suit dans les pays indiqués :

Angleterre	16 pour cent
France	7 pour cent
Allemagne	17 pour cent
États-Unis	45 pour cent

Dans le même temps, la production industrielle a fléchi dans les proportions suivantes :

Angleterre	6 pour cent
France	33 pour cent
Allemagne	34 pour cent
États-Unis	39 pour cent

Les exportations ont diminué aussi, et d'une façon très marquée :

Angleterre	33 pour cent
France	54 pour cent
Allemagne	51 pour cent
États-Unis	59 pour cent

Il en aurait été tout autrement si les Américains avaient donné l'exemple d'un libre-échange modéré. Peut-être n'aurions-nous plus la crise.

GRANDEUR DE LA ROUTE ET DECADENCE DU RAIL

Le banquet du Salon de l'Automobile réunissant avant-hier l'élite de la société parisienne dans le splendide cadre de ce musée permanent des Colonies qui est en train de se "meubler" sous le contrôle éclairé de M. le Gouverneur général O'Hara, assisté de notre ami, M. Pawlowski, ancien attaché au cabinet de M. Paul Reynaud.

Nous n'ajouterons rien aux justes éloges qui ont été adressés à l'excellent confrère et ami Nonprofit, secrétaire général de la Fédération de l'Automobile, pour l'organisation de ce gala. Ce qui nous fait désirer aujourd'hui la politique pour rendre compte d'une manifestation industrielle, c'est que nous ne voudrions pas laisser nos lecteurs sous l'impression d'un peu pessimisme que nous inspire le spectacle de nos agitations politiques.

Les discours que nous avons entendus avant-hier au musée permanent rendaient un son réconfortant ; enregistrés pour ceux qui cherchent, dans la confusion actuelle des esprits, la petite lumière qui oriente et qui rassure.

Hier matin encore, une personnalité connue — un ancien haut fonctionnaire — nous résumait une série d'observations lucides sur la situation politique par ces mots : "M. Herriot va jouer plus que le sort de son gouvernement ; c'est l'avenir du régime qu'il a entre les mains !"

Voilà le côté politique qui, encore une fois, est trouble, et ne permet que des jugements incertains à l'observateur impartial que nous voulons être.

Mais est-il vrai que dans le monde économique, il y ait des symptômes très nets de reprise ?

C'était l'avis de notre interlocuteur d'hier matin et c'est ce qu'il déduisait aussi des discours prononcés avant-hier soir au banquet du Salon de l'Automobile par le baron Petiet, le vicomte de Rohan, notre confrère Faroux, parlant au nom de la presse sportive, et le président de la République.

Disons, tout de suite, que, depuis son avènement, le chef de l'État n'a pas, à notre connaissance, mis plus de chaleur et de poésie, dans une allocation mieux venue d'Orléans, devant un public d'ingénieurs, et il n'y avait dans la salle d'audience qu'une voix pour dire que M. Albert Lebrun avait rompu avec la banalité habituelle des harangues officielles pour louer, en quelques mots, la magnanimité de quarante ans d'efforts et de progrès constants.

C'est au baron Petiet qu'il appartenait de faire le point. C'est une tâche dont il s'acquittait chaque année à la même date. Mais il semble qu'il ait tenu, cette fois-ci, à montrer à l'opinion publique comment une grande industrie française sait lutter efficacement contre les répercussions de la crise mondiale. D'après lui, si l'industrie automobile a moins souffert que d'autres du marasme, c'est qu'elle groupe toutes les énergies dans une organisation puissante et disciplinée. L'union, évidemment, fait ici, comme ailleurs, la force et il n'y a que les lâchetés pour combattre cette vérité première.

L'industrie automobile française, qui est la première du continent, ayant repris la seconde place dans le classement mondial de l'automobile de cette année, plus de 200,000 voitures. Il y en a un million 600,000 sur nos routes, soit une par 28 habitants et — détail qui a fait sourire les parlementaires présents — une par 5 électeurs. La France a conservé le premier rang dans les exportations européennes. Il dépend des traités de commerce qui se négocient en ce moment qu'elle le conserve ou non.

Or, l'industrie automobile qui occupe 400,000 hommes et assure l'existence de 1,800,000 personnes, n'emploie que du métal français, produit par de la main-d'œuvre française. Le tonnage utilisé représente 35 fois le poids de la tour Eiffel.

QUELQUES LIVRES

QUELQUES LIVRES JICHET

Professeur au Collège de France ! Pour ceux qui connaissent la célèbre maison fondée par François Ier, et qui fut ou reste celle de Claude Bernier, de Berthelot, des M. Crozier, des Bédier, de l'Académie française, évocation l'idée d'un monsieur avant et grave. Savant, M. Paul Hazard l'est comme personne, lui qui peut lire en leur langue poètes et philosophes d'Angleterre et d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. Grave, il l'est, aussi quand il étudie les efforts d'un Bossuet et d'un Leibniz pour l'unification des Églises, ou, grâce à d'autres, la laïcisation progressive des systèmes politiques à travers l'Europe. Mais ce n'est pas l'idée la plus spirituelle, le plus souriant, le plus gracieux des auteurs. Dans son dernier ouvrage Les Livres, les Enfants et les Hommes (Flammarion), Vous y trouverez, d'une façon savante de la littérature enfantine européenne, des jugements malicieusement des réflexions mi-souriantes, mi-attendries, un bon sens indéfectible à une aimable fantaisie, et, ça et là, des traits qui portent loin. Conteur, poète, moraliste, tout en lui. C'est un docteur professeur au Collège de France, quand il s'appelle Paul Hazard. Mais pourquoi insistez-vous ? Les Québécois le savent bien, il y a à quelques années, ont enlevé l'éminent écrivain, soit à l'École Normale Supérieure, soit à l'Institut Canadien.

C'est encore un livre de professeur que vient de passer un retentissant article d'Henri de Regnier dans le Figaro. Mais ce livre n'a rien d'universitaire, et M. Roger Chauviret, professeur à l'Université de Dublin fait désormais figure de maître romancier. Après un premier roman, L'Irlande, l'Invasion (Firmin Didot), il avait, voici quelques mois, publié dans la Revue des Deux-Mondes une tragédie et forte nouvelle, Mademoiselle de Boisdauphin le montre aujourd'hui dans le plein épanouissement de son talent. C'est un livre d'un peu amer, parfois un peu brutale, et qui n'est pas à laisser sur toutes les tables, j'y insiste. Mais quelle vigueur dans la peinture des mœurs provinciales, quelle acuité dans l'analyse des caractères, quelle sûreté dans la conduite du récit, quelle mystérieuse et inquiétante poésie dans certains arrière-plans ! Si les prix littéraires de fin d'année ne sont pas affaires de coteries et de boutiquiers, Roger Chauviret devrait être un des grands lauréats.

Professeurs eux aussi, l'un à l'Université de Poitiers, l'autre à l'Université de Dijon, M. Jean Plattard et M. Pierre Trahad nous apportent, l'un dans une collection de la Société des Sciences, l'autre dans la collection de la Sensibilité française au XVIIIe siècle (2 vol. Boivin et Cie) deux ouvrages solides, agréables, et d'une présentation parfaite. Ouvrages de fond, livres pour amateurs, tout ensemble. Le thème de M. Pierre Moreau sur le Classicisme des Romantiques (1 vol. Plon) mériterait une étude détaillée. Elle révèle d'innombrables lectures et une connaissance approfondie de la littérature européenne de cette époque. M. Moreau, philosophe, social et religieux. Elle nous donne bien des questions et même quand elle prête à discussion s'impose à l'estime par l'intelligence, la fermeté courtoise, et le talent de l'auteur. Car cette thèse n'est pas un déversoir de fiches, c'est un livre humain où le moraliste trouve son compte autant que le lettré.

A plus forte raison s'arrêtera-t-il au recueil intitulé Bossuet moraliste et qui précède une vigoureuse, pénétrante et tout amicale Introduction d'Emile Baumann. Un tel "sélect" à la double valeur de rapprocher de nous un homme que nous nous figurons éloigné, distant même, et aussi de fournir à notre méditation un choix de thèmes tout ordonnés (Grasset, éd.).

Une maison plus récente (Alexis Redier) nous offre, elle aussi, sa "collection". Le titre est un peu austère "Lectures chrétiennes", et les deux premiers ouvrages sont fidèles à ce titre : Le procès de Jeanne d'Arc, Version nouvelle présentée et ordonnée par R. Bras, et La Domination de Pascal d'après la Soeur Emmerich, ces deux ouvrages, dis-je, n'attireront qu'une élite. Du moins doivent-ils figurer dans toutes les bibliothèques de Communautés religieuses.

De ces textes anciens, plaçons ce livre d'un jeune. Le titre seul "Fictions" révèle chez M. Jean Maxence un besoin de certitude, une volonté d'affirmation que ses exagérations, ses erreurs mêmes n'empêchent pas d'être éloquentes. Livre personnel, encore qu'un peu amer, parfois un peu brutale, et qui n'est pas à laisser sur toutes les tables, j'y insiste. Mais quelle vigueur dans la peinture des mœurs provinciales, quelle acuité dans l'analyse des caractères, quelle sûreté dans la conduite du récit, quelle mystérieuse et inquiétante poésie dans certains arrière-plans ! Si les prix littéraires de fin d'année ne sont pas affaires de coteries et de boutiquiers, Roger Chauviret devrait être un des grands lauréats.

Professeurs eux aussi, l'un à l'Université de Poitiers, l'autre à l'Université de Dijon, M. Jean Plattard et M. Pierre Trahad nous apportent, l'un dans une collection de la Société des Sciences, l'autre dans la collection de la Sensibilité française au XVIIIe siècle (2 vol. Boivin et Cie) deux ouvrages solides, agréables, et d'une présentation parfaite. Ouvrages de fond, livres pour amateurs, tout ensemble. Le thème de M. Pierre Moreau sur le Classicisme des Romantiques (1 vol. Plon) mériterait une étude détaillée. Elle révèle d'innombrables lectures et une connaissance approfondie de la littérature européenne de cette époque. M. Moreau, philosophe, social et religieux. Elle nous donne bien des questions et même quand elle prête à discussion s'impose à l'estime par l'intelligence, la fermeté courtoise, et le talent de l'auteur. Car cette thèse n'est pas un déversoir de fiches, c'est un livre humain où le moraliste trouve son compte autant que le lettré.

CHEZ LES AUTRES

Radio et police

Encore quelques jours et la police de Montréal pourra compter sur un nouveau moyen de faire la chasse aux bandits et aux criminels. D'ici peu, en effet, commencera à fonctionner le système d'appels radiophoniques établi sur l'initiative du directeur Dufresne qui, au cours de visites dans certaines grandes villes américaines, a pu constater les précieux avantages d'une pareille installation. On a confiance que la radio rendra à la métropole des services pour le moins égaux à ceux qu'elle rend dans la République voisine.

Pour les fins du nouveau système, le territoire de Montréal sera divisé en dix districts, de manière que chaque patrouille puisse se porter sur n'importe quel point de son district dans le délai maximum de trois minutes. La surveillance se poursuivra jour et nuit, les policiers — un constable en uniforme et un détective en habit de ville pour chaque auto — relayant de huit heures en huit heures. Des quartiers généraux de la police, les messages pourront être transmis aussitôt qu'ils auront été reçus, non seulement aux autos munies d'appareils récepteurs, mais aussi aux postes de garde sur les points conduisant hors de la ville. On utilisera un code particulier pour les appels.

(La Presse)

Sécurité du placement

La garantie sur laquelle est établie la prochaine émission du gouvernement fédéral est en réalité l'intégrité du peuple canadien et sa détermination d'exécuter tous ses engagements financiers dès qu'ils deviennent échus. Il importe cependant d'examiner brièvement quelques aspects de la garantie matérielle qui appuie toute obligation du Dominion du Canada.

Malheureusement les chiffres les plus récents sur la richesse nationale, qui se trouvent dans l'Annuaire du Canada de 1932, une publication officielle du gouvernement, ne portent que sur l'année 1929. A cette date la richesse nationale, sans compter sur les ressources naturelles non encore mises en œuvre, s'élevait à un chiffre représentant treize fois le montant de la dette publique, exclusive faite des engagements indirects tels que les avances de fonds au National Canadian. L'emprunt de 80,000,000 qui sera lancé le 31 octobre augmentera la dette publique d'environ 1-6 de la cent du chiffre qui était évalué la richesse nationale il y a trois ans.

(Le Nouvelliste)

AU FIL DU JOUR

Quatre policiers gardent un timbre

Les philatélistes sont en émoi. A propos de la vente de la collection de sir Philippe Manu on a raconté que le timbre le plus rare du monde était celui de l'île Maurice (édition de 1847). Il n'en est rien, mais en fait il existe deux timbres de cette édition, il n'en existe qu'un — un seul ! — de la quatrième émission de 1856 de la Guyane anglaise. Cet unique spécimen fut vendu à Paris en 1922 pour la somme rondelette de 354,000 francs.

Le propriétaire actuel en est un Américain du Connecticut, auquel il revient cher, car il a mobilisé, pour le garder, quatre policiers, qui se relaient, nuit et jour, auprès du timbre unique. Quatre policiers pour veiller sur un carré de papier coloré et d'ailleurs d'un on, en fait mauvais état !

Une lettre du Dalai Lama

La Société britannique des traités religieux avait envoyé, l'année dernière, au Dalai Lama, souverain spirituel du Tibet, un exemplaire richement relié et renfermé dans une gaine artistique du "Voyage du Pèlerin", traduit en tibétain. Elle en a reçu l'accusé de réception suivant : "Salutations. Reçu la lettre de l'échange d'honneur envoyée le 21 du 6e mois tibétain de l'année du Mouton de fer. Il y était dit que M. X. Sahib, vivant en Angleterre, avait écrit que la religion de Jésus-Christ avait été traduite en tibétain et imprimée sous le nom de "Voyage du Pèlerin". Bien qu'il nous soit difficile, à nous qui acceptons et répandons la doctrine de ceux qui portent le chapeau jaune, d'accepter et de vivre selon cette religion, j'ai reçu l'emplaire que vous m'avez envoyé par poste la nuit de la fête de la fête des traités religieux. Si l'un vous plaît remerciez-le. Avec dignité ; écrit à la date prévue, le 10e du 10e mois de l'année du Mouton de fer."

(Les porteurs de chapeau jaune appartiennent à la secte réformée des bouddhistes lamaïstes.)

Georges, âgé de 4 ans et Ernest de 5, un peu, ont quelques précieuses minutes avec leur maman avant d'aller au lit.

— Je t'aime bien, maman, soupire Ernest très content.

— Pourquoi m'aimes-tu chéri ? demande la mère.

— Parce que j'aime ton visage.

— Pas si réussi, mon visage ! réplique la maman.

— Peut non, dit Georges, pensif ; mais... nous y sommes habitués !

L'automobiliste. — Pouvez-vous me dire combien de temps cela peut me prendre pour me rendre au prochain village ?

Le fermier. — A peu près un quart d'heure... si la police ne vous arrête pas.

Le fermier. — A peu près un quart d'heure... si la police ne vous arrête pas.

Le fermier. — A peu près un quart d'heure... si la police ne vous arrête pas.

Le fermier. — A peu près un quart d'heure... si la police ne vous arrête pas.

GAILLARD DE CHAMPRIS

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures p.m.

DOCTEURS

HOULE & LAFOREST

DENTISTES

26, rue Saint-Joseph, Québec. Tél. : 4-481



LE BRIDGE-CONTRAT A LA PORTEE DE TOUS

LE NOUVEAU CODE INTERNATIONAL. La nouvelle législation internationale du jeu de Bridge-Contrat, en vigueur depuis le premier novembre, est le résultat de deux longues années de labeur par le comité des lois du Whist Club de New-York. Ce nouveau code, attendu et désiré depuis longtemps par tous les amateurs de Contrat, est reconnu d'autorité et accepté comme tel par le "Portland Club" de Londres et par la Commission Française du Bridge.

En plus d'améliorer sensiblement les règlements du Bridge-Contrat, le nouveau code international apporte maints changements d'importance à la marque des points. Aux bridgeurs dont les fonctions exigent une parfaite connaissance des lois, une étude du nouveau code est de rigueur ; elle s'impose aussi à ceux qui tiennent à respecter toutes les lois et à les faire respecter par les adversaires.

D'après les nouveaux règlements, un joueur n'a pas le droit de regarder ses cartes que le Donneur n'ait complété la donne ; si vous enfreignez cette loi, l'un ou l'autre de vos adversaires a le droit d'exiger une nouvelle donne.

Sous l'ancien code, tout joueur avait le privilège de regarder une levée lâchée si personne n'avait joué à la levée suivante ; à présent, une levée lâchée ne s'entend pas au sujet de qui l'a gagnée ; pour punir toute offense, les adversaires du joueur négligent ont le droit de demander à l'un ou l'autre des joueurs du camp en défaut, quand c'est à leur tour d'attaquer, de jouer à telle couleur, au choix du joueur du camp qui a subi l'offense.

La pénalité pour une renonce est maintenant fixée à deux levées pour la première renonce et à une levée pour chaque renonce subséquente. Ces levées sont prises à l'adversaire en défaut et l'autre camp les ajoute aux siennes. Il y a exception à cette règle : seules les levées remportées après que la renonce a été faite peuvent être employées pour satisfaire à la pénalité. Voici un exemple : un joueur déclare 4-Piques et obtient le contrat. Au cours de la conduite du jeu, il remporte dix levées consécutives, son contrat ; à la onzième levée, il fait une renonce en coupant à Cœur, quand il en a encore une carte dans son jeu, et gagne cette levée. Il perd subitement la douzième et la treizième levée ; à la treizième levée, il se défait de la carte de Cœur et l'un de ses adversaires constate la renonce. Dans ce cas, les adversaires ne prennent qu'une seule levée au Déclarant car il n'a fait sa renonce qu'après avoir réalisé son contrat et n'a remporté que onze levées. Cependant, si le Déclarant avait fait sa renonce à la neuvième levée, avant que son contrat de 4-trices soit réalisé, les adversaires auraient eu le droit de lui réclamer deux levées car il aurait fait sa renonce avant de réaliser son contrat. En d'autres mots, si un joueur réalise son contrat et, par la suite, fait une renonce, ses points de partie lui sont tout de même acquis.

Le seul privilège qui n'est pas enlevé au Dummy est de prévenir les renonces chez le Déclarant.

La marque des points de partie est considérablement amendée ; voici les principaux changements :

(a) La valeur des levées à Sans-Atout est maintenant de 30 points pour la 1ère, la 2ème, la 3ème et la 4ème levée et de 40 points pour la 5ème, la 6ème et la 7ème levée. Un contrat de 2-Sans-Atout est donc de 20 points, tout comme sous l'ancien code ; toutefois, un contrat de 3-Sans-Atout donne 100 points et non pas 105 comme nous étions habitués de compter.

(b) Les points de bien joué à compter pour les contrats réalisés quand les contrats ou surcontrats (doublés ou redoublés) sont retranchés.

(c) Les levées réalisées en sus des contrats non réalisés sont de la même valeur que les points de partie. Exemple : — le contrat est adjugé par une annonce de 3-Trèfles et le Déclarant réalise 10 levées ; la marque alors 60 points en-dessous de la ligne pour les points de partie et 20 points au-dessus pour la levée réalisée mais non déclarée. Anciennement, cette levée supplémentaire aurait été comptée 30 points.

Les amendes imposées pour les levées de chute subies par un camp non vulnérable, quand la déclaration est contrée, sont augmentées légèrement ; elles sont diminuées si, dans les mêmes circonstances, le camp est vulnérable. Ainsi, un semblant d'équilibre est atteint en autant que son concerné les pénalités imposées à un camp vulnérable, non contré, et à un camp non vulnérable, mais dont la déclaration est contrée.

Il nous fait plaisir de publier, ci-bas, la marque complète du jeu de Bridge-Contrat. Nous conseillons à nos lecteurs de la découper et de la coller sur un carton et de jouer d'après cette marque des maintenant. Les lecteurs du "Soleil" sont assurés de l'aide du soussigné s'ils désirent quelques éclaircissements au sujet de cette nouvelle marque.

Arsène DesROCHERS,
Membre Associé des Studios Culbertson.

NOUVELLE MARQUE DU BRIDGE-CONTRAT (cumulative)

TRICS DECLARES ET REALISES	1	2	3	4	5	6	7
Trèfle	20	40	60	80	100	120	140
Carreau	20	40	60	80	100	120	140
Cœur	30	60	90	120	150	180	210
Pique	30	60	90	120	150	180	210
SANS-ATOUT	30	70	100	140	170	210	240

Le contre ou le sur

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles
Mme André Lavalée, de Mont-
réal, était dernièrement en prome-
nade chez M. Thomas Thibault et
Mme Thibault, sa fille. Elle était ac-
compagnée de M. et Mme J.-F.
Lavalée, surintendant de l'Indus-
trielle, compagnie d'assurances, de
Montréal. Ils ont fait le voyage en
automobile.

Mlle Madeleine Dorval, de Lévis,
est partie pour un voyage d'une quin-
zaine à Montréal.

Mme Wilfrid Hervey, de Beau-
mont, est de retour d'une prome-
nade d'une quinzaine à Montréal.

Mme J.-O. Nadeau, de Bienville,
fait dernièrement en promenade
chez ses parents à St-Gédéon de
Standon.

Mme Georges-H. Thibault, de
Mont-Joli, était en promenade, ces
jours derniers, chez M. et Mme
Thomas Thibault ainsi que chez
Mme G.-S. Maréchal, à Québec.

Les douanes et accises à Lévis
Les opérations du bureau des
douanes et accises, à Lévis, au cours
du mois d'octobre dernier, ont été
de \$7,333.65.

Le châtier Davie, à Lauzon.
Le barge à vapeur "Rosemont",
de la Canada Steamship Lines, est
entré au commencement de la se-
maine dans la cale sèche Champlain,
à Lauzon, pour subir des réparations
à sa coque. Elle doit en sortir au
commencement de la semaine pro-
chaine pour continuer son service.

Il n'y a aucun navire dans la cale
sèche Lorne et l'activité n'est pas
grande au chantier de Lauzon. Vers
la fin du mois des navires doivent
entrer en cale sèche pour y passer
l'hiver. Ces navires auront proba-
blement des réparations à subir au
cours de l'hiver, ce qui emploiera un
certain nombre d'ouvriers.

La collecte pour l'église de Bienville
a rapporté \$106.24.

La collecte mensuelle en faveur
de l'église de Bienville, faite diman-
che, le 30 octobre dernier, en cette
église, a rapporté la somme de \$106-
24.

Assemblée du club de raquettes
"Le Voltigeur"

Les officiers et membres du club
de raquettes de Lévis "Le Volti-
geur" auront leur première réunion
de la saison, mardi soir prochain,
à 8 heures, en la salle Dion, rue
St-Louis, à Lévis. On demande à
ce que tous se fassent un devoir
d'être présents, vu que l'on procé-
dera ce soir-là à l'élection des offi-
ciers pour la prochaine année et
aussi que l'on commencera la pré-
paration du programme de la saison
d'hiver, que l'on nommera les délé-
gués du club à l'Union Canadienne
des Raquetteurs et à l'Union locale
de Québec.

**Fête aux hultres chez les Che-
valiers de Colomb de Lévis**
Lundi

Les officiers et membres du con-
seil Notre-Dame 2051, des Cheva-
liers de Colomb de Lévis, auront
une soirée intime, mardi soir pro-
chain, à leur salle, côté du Passage,
à Lévis. Cette soirée qui marquera
l'ouverture officielle de leur saison,
consistera en une fête aux hultres.

**Mort de la mère de Mme Arthur
Bélanger de Lévis**

L'épouse de M. l'avocat Arthur
Bélanger, de Lévis, et député pro-
vincial du comté de Lévis, vient
d'être plongée dans le deuil par la
mort de sa mère, Mme Vve Edouard
Turgeon, née Marie Chabot, arri-
vée jadis d'Irelande, à St-Anselme-de-
Dorchester, où elle demeurait, à
l'âge de 90 ans et 4 mois. La dé-
funte était aussi la mère de M.
Odilon Turgeon, de Lévis. Les fu-
néraires ont eu lieu ce matin, à 9
heures, à St-Anselme. On vendra
tout à la famille de la regrettée
défunte non plus que des condolé-
lances.

**La clôture de la retraite des jeun-
es gens de Lévis**

La retraite annuelle des jeunes
gens de Lévis qui est la dernière
des quatre grandes retraites paroissiales
commencées le 9 octobre der-
nier se terminera demain soir, en
même temps que l'heure d'adoration
des hommes et jeunes gens de la
paroisse. Ces retraites ont été pré-
cédées par les Révérends Pères Lussier
et Beauséjour, oblats, de Mont-
Joli.

**Le mois consacré aux Ames du
Purgatoire**

Tous les soirs du mois de novem-
bre, mois consacré aux Ames du
Purgatoire, à 8 heures, la grosse
cloche tinte du haut des clochers
des églises de la rive sud pour rap-
peler aux fidèles qu'ils doivent prier
pour leurs parents et amis défunts.
On doit alors réviser G. Pater, Ave
et Gloria du scapulaire bleu et aussi
faire chaque jour le chemin de la
Croix afin de gagner les précieuses
indulgences applicables aux Ames
du Purgatoire.

**Le dimanche de communion
des hommes et jeunes gens**
demain

Demain est le dimanche de com-
munion générale des hommes et
jeunes gens.

À Lévis, demain, les messes se-
ront à 5, 6, 7-15, 8, 8.30 et 10
heures. La messe principale sera à
7 heures 15 et le bas de l'église
sera exclusivement pour les hommes
et jeunes gens de cette paroisse. Il
importe que tous les hommes et
jeunes gens communient demain
en l'honneur du Sacré-Cœur de
Jésus, à la suite de leur retraite
annuelle.

Mort d'une ancienne Lévisienne
à Sherbrooke, le 19 octobre der-
nier, est décédée Mlle Émilie
Dumont, fille de feu M. Isidore
Dumont, autrefois de Lévis. La dé-
funte était âgée de 72 ans. Le ser-
vice et la sépulture ont eu lieu à
Sherbrooke. Nos plus cordiales sym-
pathies à la famille en deuil.

**Assemblée des Forestiers Cana-
diens lundi soir**

Une assemblée importante des of-
ficiers et membres de la Cour Notre-
Dame No 841, de l'Ordre Canadien
des Forestiers, sera tenue lundi soir
prochain, à 8 heures, en la salle
Dion, rue St-Louis, à Lévis. M.
Eugène Gauvin, organisateur de
la Cour, sera présent. On demande
à tous les membres d'être présents
vu que des questions intéressantes
seront discutées.

Le euechre-concert de lundi soir
à Bienville

Un grand euechre-concert organi-
sé par la Société St-Vincent de Paul
de Bienville en faveur de ses pauvres
aura lieu lundi soir prochain à
8 heures, en la salle de Bienville.
De nombreux et riches prix que l'on
peut voir exposés dans les vitrines
de la Pharmacie de Bienville et chez
M. Téléphone Marotte seront dis-
tribués aux heureux gagnants. Un
orchestre populaire souvent enten-
du par les radiophiles exécutera
un bon programme musical et il y
aura aussi chant. Nul doute qu'il
y aura salle comble pour passer
une agréable soirée tout en contri-
buant à une bonne oeuvre.

Séance récréative et musicale
au Patronage de Lévis lundi
soir

Les membres de l'œuvre de Jeun-
esse du Patronage de Lévis don-
neront lundi soir prochain, en leur
salle, une séance récréative et musi-
cale pour le public de Lévis et des
environs. Ils interpréteront un dra-
me en trois actes et deux tableaux
intitulé "La cloche des brouillards".
Les recettes de cette soirée seront
au profit de l'œuvre de Jeunesse.
Nul doute que comme les années
dernières il y aura salle comble à
cette soirée de lundi soir.

Naissance
M. Antoine Dorval et Mme Dorval,
née Jeannette Gingras, de Bienvi-
lle, font part à leurs parents et
amis de la naissance d'un fils, né
et baptisé le 24 octobre dernier,
sous le prénom de Robert. Parrain
et marraine M. et Mme Olaf Côté.
Porteuse Garde Demers.

**Prêtres spéciaux demain par les
enfants de Lauzon**

Une heure spéciale de prières en
l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus
sera faite demain après-midi, de
3 à 4 heures, en l'église de Lauzon,
par les enfants de la paroisse. Ces
enfants demanderont au Divin Cœur
de Jésus de faire cesser la crise
qui étreint présentement le monde
et cause tant de misère chez la
classe ouvrière de la rive sud.

L'exercice du chemin de la Croix
à St-David

Un groupe d'hommes et de jeun-
es gens de St-David de l'Aubier-
vière ont décidé qu'à l'avenir, com-
me à Lévis, Lauzon et Bienville,
il y aura tous les dimanches après-
midi un exercice du chemin de la Croix.
On fera ce pieux exercice le di-
manche, à 5 heures 30 de l'après-
midi, en l'église paroissiale. Tous
les hommes et jeunes gens de St-Da-
vid sont invités à se joindre au groupe
qui aura pour guide le pieux prêtre,
M. l'abbé Robert Gingras, plongé
dans le deuil.

M. l'abbé Robert Gingras, profes-
seur au Collège de Lévis, vient
d'être plongé dans le deuil par la
mort de sa tante, Mlle Elaire Ro-
bert, arrivée à Lévis le 31 octobre dernier
à Montréal, à l'âge de 62 ans. Les
restes mortels furent transportés
chez Mme Alysé Gingras, sa sœur
à St-Nicolas. Les funérailles ont eu
lieu hier matin en l'église St-
Nicolas, à Lévis. Mlle Elaire Ro-
bert, une des plus vives sympathies à
M. l'abbé Gingras ainsi qu'à la fa-
mille de la regrettée défunte.

La quête du vieux linge à Lauzon
Les dames de l'Ouvroir de Lau-
zon feront la quête à domicile la
semaine prochaine. On vendra bien
donner pour les familles pauvres
tout le vieux linge dont on peut dis-
poser. Comme à Lévis, ce linge est
refait de manière à pouvoir servir
aux familles pauvres qui seront nom-
breuses cet hiver et seront heureux
de cette lingerie.

Hôpital de l'Enfant-Jésus

Lors d'un commencement d'incen-
die à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus,
la semaine dernière, de tous côtés
sont venues les offres de secours
et d'assistance: les autorités civiles
et religieuses; les bénévoles mi-
nistres; la disposition de l'hôpital;
plusieurs grandes maisons
de commerce avaient envoyé une
partie de leur personnel; ambulan-
ces, camions, automobiles étaient
sur les lieux. La Prière et les mem-
bres du Conseil d'administration
désirent exprimer à tous leur pro-
fonde reconnaissance.

Il est particulièrement admiré
la promptitude de la brigade du
feu à répondre à l'appel, et la rapi-
dité et la manière avec laquelle
elle s'attaqua aux flammes et eut
l'incendie sous contrôle en quelques
minutes.

Les belles dents

C'est demain qu'aura lieu la dé-
monstration organisée par la Ligue
des Belles et Bonnes Dents de Qué-
bec dont le "Soleil" a parlé jeudi.
La petite Maltrise a bien voulu ac-
cepter d'exécuter le programme mu-
sical à cette occasion et il ne fait
pas de doute que cette manifesta-
tion remportera un beau succès.

Couvent
St-Jean-Baptiste

(Sœurs de la Charité)

Vous êtes cordialement invitées
à la réunion de l'Amicale "Marguerite
d'Youville" qui sera tenue diman-
che le 6 novembre, à 2 h 30 de l'après-
midi au No 508 rue St-Jean.

Que toutes celles que nous n'avons
pu atteindre, soit par erreur d'adres-
se ou autrement, veulent bien con-
siderer ces avis comme une invita-
tion personnelle.

Chronique de la Crèche

ADOPTIONS: - 33 en octobre; 227
depuis le 1er janvier 1932.

On demande des parents adoptifs.
AUMONES: - \$13.45 des visiteurs;
\$3.60 par lettres.

AVIS: - Il y a, à la Crèche, expo-
sition permanente de plus de 700 en-
fants abandonnés. Le public est ad-
mis tous les jours, de deux heures à
trois. La visite est interdite, par

Après la partie
Mentholatum
La Crème qui soulage
Contusions, Piqûres, Coupures,
Pieds endoloris, Etc.

FAIT AU CANADA

17-3

17-3

17-3

17-3

17-3

17-3

17-3

17-3

17-3



Il faut ÉPARGNER

Une autre manière
d'épargner, c'est d'employer
son argent au meilleur
avantage. C'est ce que fait
le fumeur qui achète le gros
paquet d'ALOUETTE à 10c.
Tabac d'un arôme délicat et
d'une riche saveur. Vous
aimerez cet incomparable
produit de notre belle
province de Québec.

Si vous roulez vos
cigarettes, demandez
le tabac à cigarettes
ALOUETTE.

GROSSEUR ACTUELLE DU PAQUET

LE TABAC À PIPE

ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

Souvenirs du temps...

(Suite)

gue distance de 180 milles est alors
franchie rapidement par étapes de
25 à 40 milles par jour. De rudes
gallards appartenant à diverses na-
tionalités, parcoururent ce trajet
en affrontant les tempêtes de neige,
le froid piquant de la brise cam-
pagne et les mauvais chemins.

Tuque rabattue sur les oreilles, foulard
autour du cou, et chandail en
laine ceinturé, ils s'avancèrent pén-
iblement sur cette route très longue,
couverts du frimas de leur respira-
tion ou de leur transpiration. Pau-
vres victimes de la renommée spor-
tive!

Georges COTE

LA GASPESIE

(Suite)

York. Le propriétaire de l'hôtel était
M. LeMarquand, aussi un Jersiais, qui
était venu au pays comme employé
de la Compagnie Robit et Colas.

À l'Anse MacInnes, au-delà du
Cap-a-l'enfer (aussi à Port-Daniel),
se trouve un rameau du clan MacIn-
nes, dont la moitié est protestante et
de langue anglaise, tandis que l'autre
est catholique et de langue fran-
çaise. Les MacInnes originaires de
Greenock (Ecosse), étaient des hom-
mes grands, forts et souvent adonnés
à l'alcool; du moins, c'est ce que di-
sent leurs descendants. Le "vieux
Georges", venu à Port-Daniel de Ri-
chibouctou, Nouvelle-Ecosse, eut une
grande famille, ou plutôt, deux: l'une
de sa première femme, une MacDo-
nald; l'autre, de sa seconde, une Lan-
glois.

A une soirée, dans Port-Daniel, j'ai
vu des jeunes Ecossois et des Irlan-
dais danser ensemble avec grand en-
train, sous la direction de deux "gal-
lers".

Leslie Skeens et Arthur
Smith, de Shigawac. Dans un mo-
ment de répit, on se mit à chanter la
ballade de "Mollie Brolligan", tout
comme on l'aurait fait dans le nord
des Îles britanniques.

GASCONS

L'Anse-aux-Gascons, tout près de
Port-Daniel, à l'est, n'était pas moins
intéressant. Là vivait le Chedore, les
Brotherton, les Ahier, et quelques au-
tres Jersiais. Je notais chez les Ahier
des vieilles chansons normandes. Dans
lesquelles on entendait l'ancienne
prononciation de "vaque" pour va-
che, et de "queval" pour cheval.

La famille des Acteson y est de
toute autre extraction. Son arrivée
à Gascons remonte à 1838; elle y prit
souche après le naufrage du "Coul-
bourne", un navire de Hull, Angle-
terre, qui apportait de l'or pour les
troupes canadiennes, après la Ré-
bellion de 1837. Depuis ce naufrage
qui eut lieu dans la brume, la nuit, on
n'a pas cessé à Port-Daniel, de croire
qu'il y a des trésors cachés sur la
plage. On y croit aussi en l'apparition
d'un vaisseau-fantôme.

LES JERSIAIS

Les villages côtiers de la Baie-des-
Chaleurs et de l'extrémité de la pé-
ninsule se composent d'éléments aussi
variés. Quelques-uns des noms jersais
les mieux connus dans Gaspé et dans
Bonaventure sont sur la liste que je
fis dans le cimetière de l'église épis-
copale de Percé, Daniel Abraham Len-

festy, Philippe Hacquoil, François
Enouff, Daniel Orange, Philippe Vi-
bert, Joseph Burton, John Francis
Jean, Jane LeBreton, Francis Gibaut,
Joseph Eve Tuzo, Louisa Languedoc
et Philippe LeBouthillier. D'autres
noms jersais et guernesiais se pré-
sentent aussi ailleurs. A Paspébiac
(souvent prononcé Paspéya), où sont
les quartiers généraux de la com-
pagnie Robin, Jones et Whitman, on
trouve les noms de: Johnny Rousseil,
Rosalie Oueselle, Béru, Faurel, Cla-
rence Malmédal, de la Roëlle, et
d'autres noms normands des îles de
la Manche.

LA BAIE DE GASPÉ

Au nord de la petite ville de Gaspé,
dans le Bassin de Gaspé même, la po-
pulation n'est pas moins intéressante
et variée. Un bon nombre de familles
québécoises se sont établies au fond
de la Baie, à Saint-Majorique, à Pon-
tanelle, à Quatrielle et au Cap-aux-
Os. Les cultivateurs, qui font aussi la
pêche en été, portent les noms de:
Lemieux, Fournier, Boulet, Fortin,
Blanchet et Normand. Les familles de
cette côte ont pour ancêtre aujour-
d'hui de Guernsey, sur la Manche. El-
les furent probablement amenées en
Gaspésie de bonne heure après la
Conquête, par les Jansvins et les
Fruing, deux compagnies de pêche.

À Rosebridge, je notai les noms de:
Franklin Lachier, John Simon, Thos.
Langley, David Raby, John Rose,
du Guernsey; et de George Mos-
hier, de Charles Simpson et de Price
— de l'Angleterre.

Plus loin, vers l'est, se trouvent
d'autres pêcheurs venus des îles nor-
mandes de la Manche: John Bi-
chard et sa femme Marguerite LeMe-
surier, à Grand-Grève; John Gil-
lard, au Cap-aux-Os; les Roberts—
en partie de langue anglaise et de
langue française — Minchinville,
Enough, Gavey, Burgrave, Refoux,
Heckey, Handay, Collis et Avenor
Langlais.

**IRLANDAIS AU CAP-DES-
ROSIERS**

Le groupe irlandais le plus intéres-
sant est celui du Cap-des-Rosiers—
l'extrémité est de la rive sud du St-
Laurent.

Plusieurs navires ont fait naufrage
au Cap-des-Rosiers, entre autres, le
"Carriks", en 1847, qui avait à son
bord des émigrants de Sligo, Irlande;
aussi, le "Trustee of Sligo", quelques
années auparavant, à l'Anse-au-nau-
frage (Anse-du-wreck). Dans la sec-
tion irlandaise du Cap-des-Rosiers,
faisant face au golfe, je fis connais-
sance de vieux chanteurs de chansons
et de raconteurs. Betty Chassons, par-
mi eux, avait conservé un souvenir
de certains naufrages; elle me
souffla même à l'oreille qu'il y avait
eu des naufrages sur la côte. D'au-
tres noms irlandais que j'y notai sont:
Hubert Bonn et Gilbert O'Connor, pé-
cheurs et chanteurs; Patrick Cava-
nah, Albert Whelan et Betsey Pack-
wood.

La montagne Bon-Ami, à deux ou
trois milles de là, est, on dit, parfoi-
sément, pendant les tempêtes, on y
entend des chaînes, la voix d'un ca-
pitaine, et les lamentations de gens qui
se noient.

John Smith, le gardien du phare à
Shiphead, racontait une histoire co-
rieuse au sujet de sa famille. Son père
venait de Glasgow, Ecosse; sa mère
était la fille de Jacques Eve, de Saint-
Malo (France), qui était venu au Ca-
nada en 1816. Et leur famille, au Ca-
p-des-Rosiers, avait depuis pris le nom
de Rive, d'où est venu celui de Reeve.

**POPULATIONS D'ORIGINES
VARIÉES**

Les naufrages ont fourni encore
d'autres éléments à la population co-
tière, entre autres la famille, non
breuse des Samuels, à la Rivière-aux-
Renards, — dont les ancêtres cana-
diens étaient des juifs. Ils sont main-
tenant de langue française, et absor-
bés par l'élément local.

Des groupes considérables y sont
arrivés il y a longtemps. A peu près
300 familles de Loyalistes des An-
glais, des Ecossois et des Irlandais
vinrent au temps de la Guerre d'In-
dépendance, et s'établirent dans Gas-
pé et dans Bonaventure — à New
Richmond, à New Carlisle, à Port
Daniel, à Douglastown et dans la Ba-

sin de Gaspé; aussi des régiments
britanniques, licenciés après les guer-
res de Napoléon. Enfin, des étrangers
mirent pied à terre un à un, de temps
à autres, et s'ajoutèrent à la colonie
gaspésienne.

Ainsi, Pierre LeCourtis (Pitro
Courté), de Nouvelle-Écosse, me raconta
que son grand-père, Michel, un chau-
dronnier de Saint-Brieux, Bretagne,
Grégoire Chapados, de Newport, une
des premières qui s'établirent à Paspé-
biac, était originaire de Bayonne,
dans les Pyrénées. Les ancêtres
étaient des pêcheurs basques.

Les Furlatte, de Port Daniel, étaient
venus de Jack River, Nouveau-Brun-
swick. L'ancêtre des Guitté, de Mi-
gouacha (Restigouche), était un dé-
serteur de l'armée française, il y a en-
viron cent ans. Des Irlandais nommés
Green l'hébergèrent, et plus tard lui
donnèrent leur nom. C'est pourquoi
quelques-uns des Guitté aujourd'hui
se nomment Green. Le docteur Labi-
lois, un médecin de France, vint, il y
a longtemps, s'établir au fond de la
Baie-des-Chaleurs. Son nom depuis
avait émigré en Gaspésie pendant la
Révolution française. La famille de
cette côte ne peut pas se vanter d'être
de Guernsey, sur la Manche. El-
les furent probablement amenées en
Gaspésie de bonne heure après la
Conquête, par les Jansvins et les
Fruing, deux compagnies de pêche.

Cette liste pourrait s'allonger en-
core, surtout si on lui faisait com-
prendre les pêcheurs à l'emploi des
compagnies, qui furent la principale
cause du peuplement de la péninsule
après la Conquête.

La population devint plus ou moins
mixte, même sur la côte nord de
Gaspé, où l'élément québécois pré-
domine. Ainsi, François Saint-La-
rent, de La Tourle, tenait ses 300
chansons surtout de sa mère, de son
père et de plusieurs voisins. Mais il
en avait aussi appris de: Michel et
de Barthélemi Robinson, des Ecossois
de langue française de Mont-Louis;
de Alain Bonn, un Irlandais, et de
Louis Pelchat, un Ecossois, tous deux
de la Madeleine; et de Charley Ahear-
n, un Anglais, de Moisie, sur la Côte-
Nord; de Norbert Keb (Kebble), de
Sainte-Anne, dont les ancêtres
étaient anglais; de Frank Bordage,
un métis de la Côte-Nord; et de
plusieurs Acadiens de la Baie-des-
Chaleurs — Jos, Leblanc, Auguste
Landry, Cyrille Giasson et Horace
Dugas.

Gaspé, en raison même de la diver-
sité de sa population, est devenu un
croust (melting pot) où les races se
sont mêlées les unes aux autres et se
sont souvent fondues ensemble. Elles
y ont été forcées par la vie ardue des
pêcheurs, par leur pauvreté et leur
dépendance à l'égard des compagnies
de pêche.

Quelle que soit leur origine, les Gas-
pésiens sont depuis longtemps devenus
une population homogène et distincte.
Ils sont profondément attachés à
leur pays.

GRANDES RAFLES

Au profit du bazar de
l'Eglise St-Fidèle, Québec

1-Beau manteau en rat musqué
naturel d'une valeur de \$150.00,
raffé par les Enfants de Marie.

2-Cinq tonnes de charbon "Stove"
et 4 tonnes de bois, offerts par
les dames de la St-Famille.

3-Un service à diner (90 morceaux)
par les Dames du Tiers-Ordre.

Prix des billets de chaque rafe:
10c; 6 pour 25c; livret \$1.00.

Sur réception de l'argent, nous
vous retournerons les billets. Toute
correspondance doit être adressée à:

Presbytère St-Fidèle,
160, 176 Rue, Limoilou.
Le tirage aura lieu vers le 19 no-
vembre.

AUTOGRAPHIC REGISTER SYSTEMS LIMITED

Imprimés continus pour registres
Auto-graphiques ou à lavagraphes
CARBON EN ROULEAUX

J. H. E. GAGNIER
Représentant

Bureau: 10 Champlain, Québec
Téléphones: 2-1112 - 2-2085

CHEZ PAQUET

NOUVELLES POUR
LUNDI

Nouvelles
du

PERE NOEL

Il nous fait grand plaisir d'informer toutes les petites
filles et tous les petits garçons, que nous venons juste-
ment de recevoir un message du PERE NOEL, par lequel
il nous informe qu'il est à se préparer pour son voyage
annuel à Québec, et qu'il irradiera son premier message
à ses petits amis, Dimanche le 6 novembre à 7 heures
P. M. par le poste C. H. R. C.

Donc, tous les petits enfants sont priés de se tenir
aux écoutes afin de ne pas manquer ce premier message
de notre vieil ami.



GRANDE
VENTE—
A \$1.00

au rayon des

QUEBEC VA FAIRE UNE RECEPTION TRIOMPHALE AUX CANADIENS DE LA N. H. L. DEMAIN

L'ESCOUPE DE DES CANADIENS POUR LA SAISON 1932

Nos lecteurs trouveront ici d'intéressantes notes sur le club des Canadiens de la N. H. L. qui viendront jouer une partie d'exhibition avec les Boston Bruins demain après-midi à l'Arena de Québec. Bien que ce ne soit qu'une partie d'exhibition, on comprend que les deux clubs ont des raisons de voir dans cette rencontre un "test" important pour les forces dont ils disposent actuellement étant donné que les Canadiens et les Bruins joueront le 12 novembre prochain dans une partie régulière de la N. H. L.

Montréal, 5.—(Service de la Presse Canadienne).— Avec toute la verve, l'ardeur et la rapidité qui en ont fait probablement la plus grande agglomération de joueurs que le hockey ait produite, les brillants Flying Frenchmen ouvriront leur saison dans la N. H. L. samedi prochain le 12 novembre. Ce sont les Bruins de Art Ross qui seront leurs adversaires pour la circonstance.

Champions du monde deux années de suite, les Canadiens furent éliminés des finales de la ligue l'an dernier quand les New-York Rangers battirent en eux une équipe ruinée par les blessures pour se rendre dans la série Stanley, gagnée par les Leafs, de Toronto.

L'extraordinaire vitesse de Howie Morenz, le scientifique stickhandling de Aurèle Joliat, le poke check de Pit Lepine, le solide travail défensif de Sylvio Mantha, de Marty Burke et de Albert Leduc, de même que l'attaque enlevée des jeunes porte-couleurs du Canadien, tout sera mis en action pour regagner le sommet du monde du hockey cet hiver.

Leurs blessures guéries avec le temps depuis que les Canadiens laisseront leur équipement après leur dernière défaite à New-York, les habitants ont fait leur entraînement de début de saison en se révélant en forme, pleins de vigueur et enthousiasmés à la veille de l'ouverture de leur campagne qui se fera samedi prochain et se terminera en mars.

Il n'y aura que quelques changements sur l'escoupe des Canadiens cette année. A l'exception de la disparition du géant Cecil Hart, du siège de pilote, le premier alignement des Canadiens sera le même que celui qui était en lice quand le rideau descendit sur la saison 1931-32.

Rempli d'enthousiasme et impatient de commencer, Howie Morenz réapparaîtra à son poste sur le cen-

tre. Dans les joutes de pratiques de ces semaines dernières, Morenz a montré la même vertueuse rapidité que par le passé. Howie est tout désigné pour réaffirmer sa réputation de joueur le plus rapide vu dans le hockey et pour essayer de reprendre la première position chez les seconds de la N. H. L.

Aurèle Joliat, plus rusé que jamais, reviendra aussi à son poste sur l'aile gauche. Comme d'habitude Joliat tardait à signer son contrat cette année mais il ne manqua aucune des pratiques des Canadiens.

Johnny Gagnon, le jeune gars de Chicoutimi, s'alignera sur l'autre aile. Gagnon a passé l'été dans le nord de Québec et se rapporta à son club en excellente condition. Sa rapidité de mouvement et son patinage rapide l'ont rendu immédiatement éligible pour le troisième position sur cette formidable ligne d'attaque.

Sylvio Mantha, le vétéran de plusieurs campagnes, se tiendra sur la défense des Canadiens avec Marty Burke, le froid Irlandais. Comme d'habitude "Battleship" Leduc sera substitué sur la défense. George Hainsworth retournera à son poste devant le filet avec le même aplomb que par le passé, sans rival pour sa position.

Après avoir menacé pendant plusieurs années de se retirer comme gérant pour se consacrer aux affaires, Cecil Hart a la fin "tenu sa parole" et Neway Lalonde qui fut une fois l'étoile des étoiles du Canadien a pris sa place. Cependant Neway n'aura pas plein pouvoir sur les Habitants. Léo Dandurand, membre du directoire, prendra place aussi sur le banc pour partager la charge avec Lalonde.

Wilder Larochelle, Armand Mondou, Georges Mantha et Pit Lepine sont les autres vétérans qui porteront encore les couleurs du bleu-blanc-rouge. Pit Lepine se brisa une jambe à New-York le printemps dernier mais il rétabli complètement de son accident et reprendra son poste de centre substitut. Nick Wasmie a été vendu aux New-York Americans.

Paul-Marcel Raymond, jeune canadien-français qui fut un joueur sensationnel dans le hockey amateur à Montréal l'hiver dernier a signé son contrat comme ailier de droite substitut avec Mondou et Gagnon. Gerald Carson, ancien joueur de la Canado-Américaine, a signé pour jouer sur la défense et l'autre nouveau venu est Léon Claudreault, brillant joueur de centre de Providence.

A l'Anglo

Expédition :		
Ruthman	97	132 112-341
Dumais	82	132 112-341
MacGregor	101	127 119-347
Green	110	122 131-363
	410	463 307-1380
Contrôle :		
Jennings	98	96-194
McMichael	78	102 88-268
Rollison	135	135 99-319
Pear-	130	145 147-431
	417	423 428-1208
Mécanique :		
Wheeler	94	144 112-350
Dooley	127	118 102-302
Whyte	79	115 103-297
	366	407 400-1283
Comptabilité :		
Harvey	66	90 81-237
Clarke	131	116 87-334
Vassier	130	124 95-349
Couet	123	125 121-320
	450	455 340-1245
Mécanique 2-1 :		
	436	411 369-1316

La classe B

Partie jouée le 4 novembre 1932 à la salle Giguère.		
St-Paul	153	137-292
L. Thivierge	116	156 152-454
O. Robitaille	127	126 115-369
L. Poiras	103	103-206
G. Rhéaume	118	170 244-532
H. Fontaine	142	114 102-316
J. Fortin	686	721 812-2199
	824	830 797-2431
Teinturier Calmard :		
R. Guay	140	171 189-600
A. Poulin	189	184 156-529
L. M. Blais	174	178 144-601
P. Guay	163	170 161-494
M. Verreault	108	127 142-427
	697	873 826-2306
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 183-564
A. Bardi	117	127 143-387
J. Lacasse	697	873 826-2306
	824	830 797-2431
Frontenac :		
Hebert	171	137 157-465
Nadeau	149	116 159-424
Marois	168	163 172-503
Dupuis	146	220 151-517
P. Bonhomme	149	177 145-471
	783	813 784-2380
Chevaliers de Colomb :		
R. Bouchard	109	180 172-521
P. Rathel	120	168 176-464
G. Guérin	157	224 1

SPORT

Le St-Patrick
L'équipe de football de l'Académie St-Patrick joue cette après-midi contre le D'Arcy McGee High School à Montréal.

L'Anglo Pulp
L'Anglo Pulp, de la ligue Railway Paper pratiquera de 5 à 6 heures cet après-midi à l'arena.

LES ACTIVITES DU CLUB NATIONAL

(Suite)
Alb. Paquet ont chacun six doubles à leur actif pendant que Jules en a cinq. Le plus grand nombre de put-outs fut enregistré par Conrad Parent qui en a 143; Jules Paquet en a 135. Chs. Gagnon fit 30 assists pendant que Chs. Paquet en avait 24. Arm. Lachance a la meilleure moyenne au champ acceptant

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.	2-B-3-B	%
Alb. Paquet	32	7	13	22	0	6	2	0.444
Chs. Paquet	32	7	13	22	0	6	2	0.406
Maur. Bourget	28	5	11	8	8	4	3	0.393
André Carpentier	41	18	18	8	2	2	2	0.390
Gildas Drouin	55	6	20	14	19	12	6	0.364
L.-P. Anbut	10	3	3	0	1	0	0	0.200
André Maran	27	5	12	2	0	0	0	0.296
Jules Paquet	62	11	18	135	3	7	5	0.290
Gér. Angers	30	5	8	6	0	3	2	0.267
Conrad Parent	34	9	12	144	18	3	4	0.222
René Giguère	23	2	5	0	8	1	0	0.217
Chs. Gagnon	43	2	7	15	30	10	1	0.163
Henri Renaud	18	1	2	6	0	0	0	0.111
Arm. Lachance	43	2	7	15	30	10	1	0.111
Emile Beauré	24	0	1	6	1	2	0	0.042

Toutes ces statistiques ont été compilées dans la ligue Intermédiaire, seulement. Les renseignements contre les clubs en dehors de cette ligue ne sont pas inclus. Nous donnons les principaux records pour ces autres parties plus bas.

Meilleures moyennes au bâton sont les suivantes:

	A.B.	R.	H.	%
Gildas Drouin	22	6	13	.591
Chs. Paquet	14	7	7	.509
Jules Paquet	41	10	20	.495

Apparitions au bâton: Jules Paquet.

Noces d'argent de M. et Mme Adj. Godin

Dimanche le 23 oct. avaient lieu les noces d'argent de M. et Mme Adj. Godin. MM. Napoléon Pouliot ainsi que le fils du jubilaire avaient l'honneur d'accompagner les jubilaires jusqu'à la salle St Cyr où ils étaient attendus par leurs nombreux parents et amis. Une adresse composée par le Rév. Frère Etienne André des Frères Maristes, frère du jubilaire, fut lue par le fils des jubilaires Mme Alfred Lacombe. Une corbeille de fleurs fut présentée par leur petite-fille Pauline Lacombe ainsi qu'une magnifique bourse présentée par le fils des jubilaires.



M. Benoit Godin, l'orchestre se fit entendre dans de jolies pièces. Et l'on fit la marche des jubilaires par une entrée brillante à de magnifiques tables décorées pour la circonstance.

M. Lacombe présida le banquet et il s'agissait de s'acquiescer avec bonheur. Il présenta ses meilleurs vœux aux jubilaires au nom de tous, et se dit heureux d'être entré dans une si belle famille. Pendant le banquet des santés furent proposées: la santé du Pape fut proposée par le chant "En avant marchons". La santé du roi par "Dieu sauve le roi". La santé du jubilaire par M. Napoléon Pouliot qui répondit par de belles paroles. Il mentionna qu'un Vingt-cinquième anniversaire de mariage n'était pas seulement une réunion quelconque mais que le but de la fête était de s'associer au bonheur des jubilaires et d'être la vie de famille. Il formula des vœux sincères au nom des parents et amis. Le jubilaire remercia en termes choisis des belles paroles adressées à leur égard. Il fit aussi des vœux de reconnaissance pour leur succès, remercia tous ceux qui ont contribué à la fête.

M. Elzéar Breton, neveu des jubilaires, répondit à la santé de la jubilaire en termes recherchés. Et l'on fit la marche des jubilaires par une entrée brillante à de magnifiques tables décorées pour la circonstance.

M. Lacombe présida le banquet et il s'agissait de s'acquiescer avec bonheur. Il présenta ses meilleurs vœux aux jubilaires au nom de tous, et se dit heureux d'être entré dans une si belle famille. Pendant le banquet des santés furent proposées: la santé du Pape fut proposée par le chant "En avant marchons". La santé du roi par "Dieu sauve le roi". La santé du jubilaire par M. Napoléon Pouliot qui répondit par de belles paroles. Il mentionna qu'un Vingt-cinquième anniversaire de mariage n'était pas seulement une réunion quelconque mais que le but de la fête était de s'associer au bonheur des jubilaires et d'être la vie de famille. Il formula des vœux sincères au nom des parents et amis. Le jubilaire remercia en termes choisis des belles paroles adressées à leur égard. Il fit aussi des vœux de reconnaissance pour leur succès, remercia tous ceux qui ont contribué à la fête.

C'est mon Gendre

No 164

M'sieu le Bossu aimait à jouer pas pour rire avec l'électricité — son chapelet est tout rempli de pannes. Il n'y a des boutons partout. Je me demande à quel point ceux-ci en voient un qui est marqué "souper".

Fong Lie il aimait bien à faire cuire son souper, m'sieu "Son Père" mais il n'y a pas d'allumettes tout ça.

Qu'est-ce que tu me racontes là? Mais je sens le steak, les patates frites, le café, et le reste!

Lili souper toute seule? Qui a fait ça? Fong Lie pas savoir du tout!

Je n'en reviens pas! C'est le bouton électrique marqué "souper" que j'ai pressé qui nous a joué ce tour-là! Surtout bien que ce vieux bossu était un vrai sorcier!

Et, dans l'entretemps...

Oui, mon cher Cédric — c'est une aubaine que tu as frappée en achetant cette maison! Comme c'est en pleine campagne, nous allons nous reposer comme il faut!

No 165

Je me promets bien de faire passer un mauvais quart d'heure à "Sa Mère" et au beau-fils une fois qu'ils seront dérangés là! J'ai une petite vengeance à exercer sur "Sa Mère" pour la façon dont elle m'a traité. Elle m'a mis à la porte parce que j'avais rasé la moitié de notre fortune pour qu'elle puisse vivre avec l'autre moitié et tenir le beau-fils à rien faire! Quand ils seront rendus les deux, je l'assure que je leur envoie un coup va les TRACASSER pour tout de bon.

Gardez, m'sieu "Son Père" la grosse maison toute éclairée! "Sa Mère" s'en rendra compte.

Oui! En bien les revenants vont commencer à se voir!

C'est bien certain que "Son Père" aurait aimé ça de vivre avec nous autres à la campagne! Je me demandais si tu n'aurais pas cru que ce vieux fou était assés entêté pour rester aussi longtemps loin de chez lui. J'ai bien l'air de bien jamais dit de s'en aller!

HA! HA! HA!

C-E-D-R-I-C, cesse les farces! Ça me donne des frissons!

M-Mes farces? Mais, m'sieu, je ne fais pas de farces — j'ai juste dit la vérité que c'était vous!

La romédie vient juste de commencer.

par C.-H. Wellington

HO-HE!

IL ME SEMBLAIT BIEN — SI ON LE LAISSE CINQ MINUTES, IL EST CERTAIN DE SE PERDRE!

C'EST TOUJOURS LUI QU'ON CHASSE PLUTÔT QUE LE GIBIER!

LES GARS SONT EN RETARD — JE ME DEMANDE S'ILS SONT PERDUS?

BIÈRES BOSWELL
DEPUIS 1668

C'est toujours la même!

Au Couvent de Bellevue

Les Anciennes de Bellevue organisent pour jeudi prochain le 10 novembre, à 2:30 hrs de l'après-midi une partie de cartes au profit de l'Annuaire. Toutes les anciennes et leurs amies sont cordialement invitées.

Rosenstein fut déclaré en faillite le 14 septembre dernier, par jugement du Juge Coderre.

La défense allégué que s'il y a eu violation de la Loi des Faillites, ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre, parce qu'elle a été obligée de prendre des procédures extraordinaires pour protéger les créanciers. L'audition de la preuve, jusqu'à présent, a donné lieu à des objections autant de la part de la poursuite que de la défense. La poursuite répondant à la défense que si elle a un délit à reprocher au failli, elle doit le faire par des procédures régulières et qu'il ne s'agit pas dans la cause actuelle du procès du failli, mais du syndic qui ne se serait pas conformé à la loi des faillites.

Trois-Rivières, 4 (D. N. C.) — Maximilien Grenier, âgé de 23 ans, fils de Maxime Grenier, de la Junction des Piles, frappé par une auto mercredi soir, est décédé à l'hôpital. Sa sœur aînée, Mme. Marie, a succombé à ses blessures à l'hôpital. Grenier était en compagnie de sa sœur Simone et d'une amie quand survint l'accident. Trois autos se rencontrèrent alors et l'éclatement des phares empêcha de voir les marcheurs. Grenier ne prit pas conscience après l'accident. Sa sœur reprit conscience seulement ce matin. Elle a des blessures au dos et aux jambes. On ne croit pas qu'elle succombe.

La diminution des salaires est adoptée

(Suite)
messieurs les échevins, nous sommes venus protester contre la réduction des salaires que vous nous proposez de faire. Je vous demanderais, au nom des ouvriers, de reconsidérer la décision que vous avez prise hier soir. Ce n'est pas le temps de réduire les salaires à un moment où l'ouvrier travaille à peine trois jours par semaine.

L'orateur suivant fut le chevalier Beaulieu qui remercia d'abord le maire Lavigneur d'avoir accepté de recevoir cette délégation. M. Beaulieu ajouta que les ouvriers ont été alarmés

Fatal accident

Trois-Rivières, 4 (D. N. C.) — Maximilien Grenier, âgé de 23 ans, fils de Maxime Grenier, de la Junction des Piles, frappé par une auto mercredi soir, est décédé à l'hôpital. Sa sœur aînée, Mme. Marie, a succombé à ses blessures à l'hôpital. Grenier était en compagnie de sa sœur Simone et d'une amie quand survint l'accident. Trois autos se rencontrèrent alors et l'éclatement des phares empêcha de voir les marcheurs. Grenier ne prit pas conscience après l'accident. Sa sœur reprit conscience seulement ce matin. Elle a des blessures au dos et aux jambes. On ne croit pas qu'elle succombe.

La défense allégué que s'il y a eu violation de la Loi des Faillites, ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre, parce qu'elle a été obligée de prendre des procédures extraordinaires pour protéger les créanciers. L'audition de la preuve, jusqu'à présent, a donné lieu à des objections autant de la part de la poursuite que de la défense. La poursuite répondant à la défense que si elle a un délit à reprocher au failli, elle doit le faire par des procédures régulières et qu'il ne s'agit pas dans la cause actuelle du procès du failli, mais du syndic qui ne se serait pas conformé à la loi des faillites.

Trois-Rivières, 4 (D. N. C.) — Maximilien Grenier, âgé de 23 ans, fils de Maxime Grenier, de la Junction des Piles, frappé par une auto mercredi soir, est décédé à l'hôpital. Sa sœur aînée, Mme. Marie, a succombé à ses blessures à l'hôpital. Grenier était en compagnie de sa sœur Simone et d'une amie quand survint l'accident. Trois autos se rencontrèrent alors et l'éclatement des phares empêcha de voir les marcheurs. Grenier ne prit pas conscience après l'accident. Sa sœur reprit conscience seulement ce matin. Elle a des blessures au dos et aux jambes. On ne croit pas qu'elle succombe.

Trois-Rivières, 4 (D. N. C.) — Maximilien Grenier, âgé de 23 ans, fils de Maxime Grenier, de la Junction des Piles, frappé par une auto mercredi soir, est décédé à l'hôpital. Sa sœur aînée, Mme. Marie, a succombé à ses blessures à l'hôpital. Grenier était en compagnie de sa sœur Simone et d'une amie quand survint l'accident. Trois autos se rencontrèrent alors et l'éclatement des phares empêcha de voir les marcheurs. Grenier ne prit pas conscience après l'accident. Sa sœur reprit conscience seulement ce matin. Elle a des blessures au dos et aux jambes. On ne croit pas qu'elle succombe.

Retour d'Europe

Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que le Dr Gérard Matte après être allé perfectionner ses études en Europe est maintenant revenu en notre ville où il exercera sa profession. Le docteur Matte, fils de M. Arthur Matte, directeur de la Mécanique Supply Ltd., est avantageusement connu à Québec, surtout parmi les jeunes Bacheliers de l'Université Laval, il fit ses études médicales à la Faculté de Médecine de la même Université où il s'acquiesça par ses brillantes qualités, une popularité de bon aloi. Après avoir été interne à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le Dr Matte fut attaché à cette institution en qualité de médecin résident. Ce dernier stage terminé il partit pour Paris où il étudia spécialement les affections du tube digestif sous des maîtres aussi réputés que Roux, Banaude, Gutmann Savignac et Moutier. Le Dr Gérard Matte ouvrit son bureau ces jours derniers au No 434 de la rue St-Jean, dans l'édifice Papillon. Nous lui souhaitons les succès que mérite son travail et ses talents.

L'orateur suivant fut le chevalier Beaulieu qui remercia d'abord le maire Lavigneur d'avoir accepté de recevoir cette délégation. M. Beaulieu ajouta que les ouvriers ont été alarmés

Imposante cérémonie religieuse

(Suite)
sont vos moyens d'action sur les Chinois païens?

Le bon Père rit de bon coeur et nous confie:

En 1900, Dieu, je fais comme l'on fait en Chine. J'ai appris la langue, première chose à faire, et je me mêle à la colonie chinoise. Je visite les Chinois partout où il en est, je me fais leur ami, je m'intéresse à eux de toutes manières. Tout cela pour amener à la Mission. Et il en vient, tous les dimanches un certain nombre de païens assistent aux offices — en fait il y a plus de païens que de convertis, ceux-ci étant encore en nombre infime. Je les instruis. On a ouvert à la Mission, à Saint-Esprit, rue de la Couronne, une petite infirmerie à leur usage. Venez visiter cette Maison. Elle est ouverte au public tous les dimanches, l'après-midi à 4 heures, pour la bénédiction du St-Sacrement, chants chinois.

Nous irons certainement. Et si nous pouvons vous aider.

— Vous le pouvez — rien qu'en m'écoutant et en rapportant mes paroles à vos lecteurs, et je vous en serai très reconnaissant. Je vous ai dit que les païens viennent à la Mission le dimanche. Il n'en vient pas assez. En général nos Chinois sont en service, ou sont à l'emploi de propriétaires catholiques. Pourquoi ceux-ci ne les encourageraient-ils pas à venir à la Mission le dimanche? C'est un lieu de réunion pour tous les Chinois de Québec et des environs. Ils s'y trouveront chez eux, et, la grâce, aidant, ils sentiraient petit à petit l'influence de notre sainte religion et se convertiraient. Que les patrons se fassent donc mes collaborateurs. Ça leur serait si facile, et il en pourrait sortir de si grands résultats! Je les remercie des maintenant de leur aide.

— Les patrons seront invités à participer à votre belle oeuvre. C'est fait. Y a-t-il autre chose?

Oui, je vais aller jusqu'au bout. Sachez-vous que la Mission chinoise coûte \$3.00 par jour? Location de la maison, salaire du gardien, entretien, soins des malades, etc., tout cela revient à \$3.00 par jour. C'est peu et c'est beaucoup. Vous le pensez bien, ce ne sont pas nos quelques pauvres Chinois catholiques qui sont en état d'affronter ces frais. La Mission a de bons amis, fort heureusement. Mais je vous l'avoue, les finances de la Mission sont l'un de mes plus affreux soucis.

Il faudrait des ressources plus assurées et plus abondantes. On ferait plus de bien — je ne dis pas qu'on le ferait plus aisément, non le bien se fait pas aisément, — mais on en ferait davantage. Que de dévouements obscurs et ignorés autour de cette Mission Chinoise! Et comme mon coeur déborde de reconnaissance envers tous ces bienfaiteurs.

Ainsi, le service du chant est assuré par une chorale bénévole du Peuple Séminaire: une manécanterie qu'il est une belle, prête par M. l'abbé Albert Roy, frère de M. Francis, dont Mgr. Elzéar Roy, administrateur de Kagoshima (Japon), avec la gracieuse permission du Directeur, M. l'abbé Lacroix. On entendra cette chorale, dimanche, à la cérémonie de confirmation. Et elle chantera en chinois, s'il vous plaît sur une air... nadien, si l'on peut dire. Le public pourra suivre le chant, mot pour mot, grâce à des feuilles qui seront distribuées dans tous les bancs.

Voici d'ailleurs le programme au complet de la cérémonie.

Ouverture par un chant en chinois. Courte allocution en chinois. La confirmation. Allocution par S. Ex. Mgr. Plante, Bénédiction du T. S. Sacrement. Les louanges "Dieu soit béni" seront dites en chinois. Enfin, un chant en chinois.

Plusieurs personnages distingués assisteront à la cérémonie. Le R. Père Gardien lui-même y participera. Et l'on s'attend à voir un bon nombre de Chinois.

HUIT ERREURS A TROUVER



tié de l'hiver ne soit passé.

La délégation se termina par une boutade.

"Messieurs, dit l'échevin Wilfrid Samson, l'échevin Drolet vous avait promis son salaire; vous l'a-t-il remis?"

L'échevin Drolet: "Non seulement mon salaire, mais ma viande!"

Et tout le monde s'en fut au conseil.

LA SEANCE

Le maire donne ordre d'ouvrir les portes de la salle au public et c'est une poussée générale quand les constables permettent à la foule d'entrer dans l'enceinte où ségent nos édiles.

Un contribuable ivre crie: "Je veux voir l'échevin Drolet" et va se placer en arrière du représentant de St-Sauveur, à quelques pas du capitaine Bigaquette qui dirige le service d'ordre. Le sous-chef de police ne perd pas son homme de vue et, quelques minutes plus tard, quand l'électeur, emporté par son enthousiasme, commença à crier et à applaudir, M. Bigaquette le mettra lui-même à l'ordre, l'attendait même pas deux constables qui accouraient au travers de la foule.

Les procédures commencent. M. le greffier donne lecture d'une lettre du conseil exécutif de la province annonçant que le gouvernement a nommé M. A.-C. Poirier, membre de la Commission d'Urbanisme à la place de l'honorable sénateur Paradis, démissionnaire.

On lit aussi l'ordonnance de la Commission des chemins de fer au sujet de l'attribution du coté des traverses de la Canadienne. La ville et le C. N. R. sont condamnés à payer, chacun, 45 pour cent de la dépense et le Québec Power s'en tire avec 10 pour cent.

Le conseil vote un second montant de \$5,000 à MM. Demoules et Robitaille, les architectes du palais Montcalm, en attendant la première lecture du règlement 168-B pour l'enlèvement de la neige durant l'hiver 1932-33, et le maire commence la nomenclature des rapports du comité administratif.

L'appellation du 168ème rapport ordonnant la réduction des salaires fait bondir l'échevin Drolet qui recommence, devant ses collègues qui viennent de l'entendre, et devant la foule plus grande qu'au comité, l'énoncé des arguments déjà plusieurs fois cités.

Les échevins Gosselin, Boutet, Dignan, Noreau, DeBlois et Lacroix parlent ensuite et le maire commande le vote. Le rapport est adopté par 8 à 5, comme nous l'avons dit au début de ce compte rendu, après que M. Lavigneur eut déclaré de nouveau qu'il était contre la réduction du salaire. Le conseil s'est ensuite ajourné à jeudi soir prochain, le 10 novembre, vendredi étant une fête légale consacrée à la commémoration de l'anniversaire de l'armistice.

Et c'est là — mis à l'échelle du monde mystérieux — fermée de la vie inconsciente — l'un des mille menus drames qui se jouent tout le jour dans la savane! Depuis l'aurore, le petit diptère, — moucheron aux fines ailes de gaze, — avait erré de fleur en fleur. Il s'était ébroué de la patine vermeille des Kalimias, déclenchant les battements des étamines, et se gisant de la poudre d'or qui tourbillonnait autour de lui. Tout vibrant de la caresse des grands rayons du soleil, il avait espéamment violé la privauté de la clochette de cire où les Bleus de France se débattaient à se débattre aux capiteux parfums qui effluient de la torsade blanche des Spirantes.

Mais tout à coup, dans la grande chaleur méridienne, une cohorte noire a pris rang dans le ciel, masquant les rayons du soleil. Les précurseurs ont ému tout ce qui respire à la face de la savane, cependant que les premières gouttes de pluie, larges et chaudes, ébranlent la feuille luisante des Kalimias. L'insecte, apeuré, et lourd de la pluie du soleil, s'est réfugié dans l'abri protecteur que lui offre la feuille creuse de la Sarracénie. Elle est vide, et le chemin, tendu de sole, invite à descendre. Qui dira ce que les yeux myriadaires de l'insecte voient dans cette alcôve aux vertes lamelles? Pour découvrir la féerie des cellules de tissus végétaux, nos yeux à nous, nos yeux grossiers, ont besoin de l'adjuvant des colorants et du prolongement du microscope. Qui sait si l'insecte, à qui Dieu a déjà donné l'opulence du racisme, et l'ultra-agilité, n'a pas aussi reçu de Lui la vision magnifiée de l'infiniment petit?

Mais au fond de la coupe, alles repliées, antennes frémissantes, l'insecte s'est blotti. La pluie martèle le sapin abri, coule au dehors le long des nervures des nervures rouges comme du sang. Et puis, l'inévitable! Un filet d'eau, — une trombe pour un si petit être, — a giclé violemment dans l'axe de la feuille creuse. Une courte lutte d'impitoyables efforts pour s'agripper à la paroi d'or du racisme, les balonnets impitoyables des poils rigides, — et puis la mort! après une vie qui fut de deux matins! Et quand tout est fini, il se trouve que ce petit être ardent et lumineux qui cherchait dans la feuille de la Sarracénie la protection de la Nature, sa mère, a trouvé en son lieu, l'urne funéraire des longtemps préparée pour lui.

Et le rideau se baisse!

A l'horizon de la grande savane, l'orage a fui maintenant. Le soleil est revenu et ses rayons criblent de perles les moelleux tapis de Sphagnum. Entre un Bleu et un Rhodora, la Sarracénie est toujours là, rigide, couverte de toutes ses franges de diamants liquides. Ses urnes, remplies d'eau pure, se tendent comme des bras minuscules en un geste de perle innocente vers un ciel apaisé et azuré de frais.

Le décor est maintenant planté pour la reprise. Le piège est à nouveau tendu. Le rideau se lève pour un autre drame d'amour et de mort, de sourire et de trahison.

SPARTON LE RADIO A TONALITE SANS EGAL

SEULE une démonstration que nous vous invitons à demander peut vous convaincre qu'il y a une différence entre SPARTON et un radio quelconque.

LE SPARTON
---606---



Le 606
UN 13 LAMPES
\$18950
(COMPLÉT)

GAULIN-TANGUAY LEE

371, St-Joseph QUEBEC

QUALITE D'ABORD — SERVICE TOUJOURS



CKCW 7.45 - 8.15

LES AVENTURES
D'ARSENÈ
LUPIN



ROXY

Nouvelles par
Radio
De 1 à 1 h.
30 le soir
CKCI (Le
"Soleil") don-
nera les der-
nières nou-
velles, cota-
tions de
bourses,
faits divers, etc.
Aussi l'heure
exacte d'après la montre la-
vannes.

CKAC

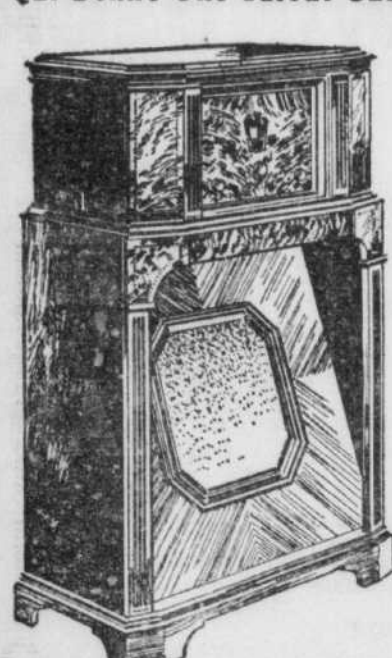
DIMANCHE
12.30 p.m. — Fantasia Marimba.
12.45 p.m. — Soc. Bon Parler-Français.
1.00 p.m. — Trin de concert du Queen's.
1.15 p.m. — Mélodies.
1.30 p.m. — Société catholique.
1.45 p.m. — Musique sacrée.
2.00 p.m. — Symphonie de New-York.
2.15 p.m. — Orchestre de concert.
2.30 p.m. — La chanson française.
2.45 p.m. — 1^{re} Heure Catholique.
3.00 p.m. — Acte de La Toca Pucel.
3.15 p.m. — Radi-Théâtre Canadien.
3.30 p.m. — Orchestre de concert.
3.45 p.m. — Jack Benny et orchestre.
4.00 p.m. — Musique.

JOHN MILLEN & SON Ltd.

Les Chanteuses du Rosaire
A 5 h 30 demain après-midi, Mile Stel-
la Lefebvre dirigera, au poste CKRO le
programme dont voici le détail :
(a) "Chanson Provençale" — Gounod
"Prélude de l'abbé Porreyre" — Misa
(b) "La vie est vaine" — Omer Lefebvre
(c) "Mille Marguerites Beaudry"
"Filleau" — Mille Marguerite Beaudry
"Eco Sun" — Mille Marguerite Beaudry
Au piano d'accompagnement Mlle
Jeanne DeVarennes.

Allocation Spéciale d'Echange SUR CE RADIO SUPERHETERODYNE PHILCO

Nouveau Modèle à 11 Lampes
Qui Donne Une Valeur Surprenante à Votre Appareil de Radio Actuel



Lisez Attentivement :

Le Prix Régulier de ce \$225
PHILCO à 11 Lampes

Si Votre Vieil Appareil Est
Évalué à \$75, Vous

Payerez pour votre nou-
veau PHILCO, seulement \$150

Paiements Faciles Sur Demande

Ce petit tableau n'est qu'un exemple. Il est
possible que votre radio vaille plus que \$75
sur l'achat de ce nouveau PHILCO.

Cette Offre N'est Valable Que du 3 au 15 Novembre

Ce PHILCO Modèle 112X est un des plus perfectionnés à l'heure actuelle dans le domaine de la radio-phonie. Il se compare avec avantage avec les appareils les plus dispendieux sur le marché. Moderne dans les moindres détails, il vous offre plusieurs avantages exclusifs à PHILCO. Riche cabinet en cuir de noyer. Contrôle de volume automatique. Lampes Screen-Grid et Pentode et Haut-Parleurs Jumeaux.

Vous N'Avez Que 12 Jours Pour Bénéficier De Cette Offre

A Nos Deux Magasins de Québec

COMPAAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
273 rue St-Paul - 142 rue St-Joseph

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE
SAMEDI

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m. orchestre de concert du Wal-
dorf-Astoria; 6.30 p.m. musique nègre
par des artistes de couleur; 6.45 p.m.
Jean Fay, chanteuse de "blues"; 7.00 p.m.
George Olsen et son orchestre; 8.00 p.m.
résumé d'orgue par Archer Gibson; 9.00
p.m. Erno Rapee à Hollywood; De 10.00
à 11.00 a.m. musique populaire et chants
populaires.

WJZ, New-York, 355-760 k.
6.45 p.m. Anon Weeks et son or-
chestre; 7.00 p.m. "Amos 'n' Andy"; 7.15 p.m.
Jack Fulton Jr. ténor; 7.30 p.m. gram-
me Chuck avec Ray Knight, ténor;
8.15 p.m. Les Sims et son orchestre; Ho-
may Bailey, soprano; 8.45 p.m. duo de
piano et chant; 9.00 p.m. revue de fin
de semaine "El Royo"; 9.30 p.m. Les
Pickens et l'orchestre de Victor Arden;
10.45 p.m. les sœurs Harding; piano et
orgue; 11.15 p.m. Nocturne: résumé d'or-
gue par Lew White; trio romantique.
De 12.00 à 1.00 a.m. musique de danse.

WABC, New-York, 343-860 k.
6.00 p.m. orchestre symphonique; 7.15 p.m.
Connie Boswell; 7.45 p.m. duo de piano;
8.00 p.m. orchestre Lyman et le "news-
boy" d'Hollywood; 8.30 p.m. Jean Jones
et son orchestre; 9.00 p.m. Ruth Et-
ting dans "La Musique qui satisfait";
orchestre de Nat Shilkret; 9.30 p.m. ré-
sumé d'orgue par Ann Leaf; 10.00 p.m.
William O'Neil, baryton; 10.45 p.m.
Vaughn de Leath, soprano, avec l'orchestre
de Fred Heron; 11.00 p.m. Guy Lom-
bard et ses Royal Canadians; 11.30 p.m.
à 2.00 a.m. musique de danse et chants
populaires.

WBZ, Springfield, 330-990 k.
6.30 p.m. Westinghouse Watchmen. Or-
c. Egart, violoniste.

WLW, Cincinnati, 428-700 k.
6.00 p.m. les docteurs de la mélodie;
7.45 p.m. orgues et sagues; 8.15 p.m.
quatuor à cordes; 9.30 p.m. "Folles de
Crosley"; 12.00 a.m. Moon River; musi-
que classique.

PROGRAMMES CHOISIS DE
DIMANCHE

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m. orchestre de concert du Wal-
dorf-Astoria; 7.00 p.m. Jean Froman et sa fan-
fare; 8.30 p.m. Les Revellers; 9.00, A & P.
Gripes; 9.30 p.m. Paul Whitman et son or-
chestre; 10.30 p.m. Alice Joy, contralto et or-
chestre; 11.00 à 1.00 a.m. musique de
danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 355-760 k.
6.00 p.m. Don de Forest et son orche-
stre; 6.45 p.m. Lowell Thomas donne les der-
nières nouvelles; 7.30 p.m. "Amos 'n' Andy";
8.00 p.m. les musiciens Sincial Wiener; 9.30 p.m.
Monsieur mélodique; 10.00 p.m. symphonie
Mildred Bailey, chanteuse de blues; 11.15 p.m.
National Light Opera; "Billie Taylor";
De 12.00 à 1.00 a.m. musique de danse.

WABC, New-York, 343-860 k.
6.00 p.m. Irene Headley, chanteuse popu-
laire; 6.30 p.m. Vaughn de Leath, avec l'or-
chestre de Fred Heron; 7.00 p.m. Harold
Stern et son orchestre; 8.15 p.m. "Amos 'n' Andy";
8.45 p.m. Album musical de classiques popu-
laires; 9.30 p.m. Whisping Jack Smith et au-
tres chanteurs; 10.15 p.m. "Amos 'n' Andy";
10.45 p.m. La Paloma présente Kate Smith et sa musique
Swanee; 11.30 p.m. les musiciens de Paris; 11.00 p.m.
Howard Barlow et son orchestre; 12.00 a.m.
musique de danse et chants populaires.

WPG, At antic City, 272-6-1100 k.
8.00 p.m. résumé d'orgue par Jean Wi-
enor; 8.45 p.m. Ties McDough, joueur d'ac-
cordéon; 9.30 p.m. orchestre de concert de
l'Hotel Traymore.

WLW, Cincinnati, 428-700 k.
11.00 p.m. les fanfares de WLW; 12.00 p.m.
Moon River; musique classique.

CKAC

LUNDI, 7
7 h. 45 a.m. — Le réveil.
8 h. a.m. — Roland, Gordon et Bill.
9 h. a.m. — Les nouvelles.
9 h. 15 a.m. — La bonne chanson fran-
çaise.
9 h. 30 a.m. — Phil Savary à l'orgue.
10 h. a.m. — Mélodie populaire.
10 h. 15 a.m. — La fédération des ocu-
vres sociales de santé. Température.
10 h. 30 a.m. — Bourse.
10 h. 45 a.m. — Musique militaire.
11 h. a.m. — Musique.
11 h. 30 a.m. — Causerie sur la santé.
11 h. 45 a.m. — Les nouvelles.
12 h. 30 p.m. — Concert.
12 h. 45 p.m. — Causerie agricole.
1 h. p.m. — Concert.
1 h. 30 p.m. — Lunch du Canadian Club.
2 h. p.m. — Résumé d'orgue.
2 h. 30 p.m. — Clôture de la Bourse.
2 h. 45 p.m. — Les nouvelles.
3 h. p.m. — Concert du Ritz-Carlton.
3 h. 15 p.m. — Programme spécial.
3 h. 30 p.m. — Théâtre dansant.
3 h. 45 p.m. — Clôture de Bourse.
4 h. 30 p.m. — Nouvelles températures.
4 h. 45 p.m. — Programme à annoncer.
5 h. 30 p.m. — Résumé de saxophone.
5 h. 45 p.m. — Programme musical.
6 h. p.m. — Pastille Valse.
6 h. 15 p.m. — Liège de Sécurité.
6 h. 30 p.m. — Programme spécial.
6 h. 45 p.m. — La belle Dore.
7 h. p.m. — Les gradués du McGill.
7 h. 15 p.m. — Orchestre de danse.
7 h. 30 p.m. — La Gamme de l'Amour.
7 h. 45 p.m. — La Chantante inconnue.
8 h. p.m. — Musique.
8 h. 30 p.m. — Le Vieux Reconnu.
8 h. 45 p.m. — Orchestre de danse.
9 h. 30 p.m. — Danse du Mont-Royal.
10 h. 45 p.m. — Résumé d'orgue.
11 h. p.m. — Les derniers faits du jour.

RECEPTION

MOYENNE
Fournie par C. Robitaille Enr.
Québec

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE CE SOIR

2.00 p.m. — Programme de M. R. Morency
2.30 p.m. — Demandes spéciales jusqu'à
6.00 p.m.
6.00 p.m. — L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m. — Musique Roger & Gaillet.
7.15 p.m. — Programme McCall Frontenac
7.30 p.m. — Mademoiselle Toaberry.
7.45 p.m. — Le Train Spécial Aylmer.
8.00 p.m. — Heure Tavanans.

DIMANCHE

12.00 p.m. — L'heure de la Pharmacie W.
Brunet.
1.00 p.m. — Musique hawaïenne.
2.00 p.m. — L'heure de R. Desroches
2.30 p.m. — Musique de J.-R. Croteau.
3.00 p.m. — Sélections d'opéra.
4.00 p.m. — L'heure Catholique de
Québec.
5.00 p.m. — L'orchestre du Ritz-Carlton.
5.30 p.m. — Les Chanteuses du Rosaire.
Invitées de Philco-Millen.
6.30 p.m. — Les chansons de St-Cyr
et Frère.
7.00 p.m. — Le Père Noël, invité de Pa-
quet, Lée.
7.30 p.m. — L'orchestre de Brunet Inc.
8.30 p.m. — Programme de réseau.
9.00 p.m. — Programme de réseau.
9.30 p.m. — Programme de réseau.
10.30 p.m. — Le programme de Lavigneur
& Hutchison.
10.45 p.m. — Heure Tavanans.

LUNDI

8.00 a.m. — Musique d'orgue.
8.15 a.m. — Le programme de Paul Killer.
8.30 p.m. — Les nouvelles.
8.45 a.m. — A l'ère annonç.
9.00 a.m. — La musique Vape.
9.30 p.m. — Mélodies musicales.
10.00 a.m. — L'heure ensoleillée.
11.00 a.m. — Pour la ménagère.
2.00 p.m. — Tavanans.

PROGRAMMES CHOISIS DE
LUNDI

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m. orchestre de concert du Wal-
dorf-Astoria; 7.00 p.m. Jean Froman et sa fan-
fare; 8.30 p.m. Les Revellers; 9.00, A & P.
Gripes; 9.30 p.m. Paul Whitman et son or-
chestre; 10.30 p.m. Alice Joy, contralto et or-
chestre; 11.00 à 1.00 a.m. musique de
danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 355-760 k.
6.00 p.m. Don de Forest et son orche-
stre; 6.45 p.m. Lowell Thomas donne les der-
nières nouvelles; 7.30 p.m. "Amos 'n' Andy";
8.00 p.m. les musiciens Sincial Wiener; 9.30 p.m.
Monsieur mélodique; 10.00 p.m. symphonie
Mildred Bailey, chanteuse de blues; 11.15 p.m.
National Light Opera; "Billie Taylor";
De 12.00 à 1.00 a.m. musique de danse.

WABC, New-York, 343-860 k.
6.00 p.m. Irene Headley, chanteuse popu-
laire; 6.30 p.m. Vaughn de Leath, avec l'or-
chestre de Fred Heron; 7.00 p.m. Harold
Stern et son orchestre; 8.15 p.m. "Amos 'n' Andy";
8.45 p.m. Album musical de classiques popu-
laires; 9.30 p.m. Whisping Jack Smith et au-
tres chanteurs; 10.15 p.m. "Amos 'n' Andy";
10.45 p.m. La Paloma présente Kate Smith et sa musique
Swanee; 11.30 p.m. les musiciens de Paris; 11.00 p.m.
Howard Barlow et son orchestre; 12.00 a.m.
musique de danse et chants populaires.

WPG, At antic City, 272-6-1100 k.
8.00 p.m. résumé d'orgue par Jean Wi-
enor; 8.45 p.m. Ties McDough, joueur d'ac-
cordéon; 9.30 p.m. orchestre de concert de
l'Hotel Traymore.

WLW, Cincinnati, 428-700 k.
11.00 p.m. les fanfares de WLW; 12.00 p.m.
Moon River; musique classique.

CKAC

LUNDI, 7
7 h. 45 a.m. — Le réveil.
8 h. a.m. — Roland, Gordon et Bill.
9 h. a.m. — Les nouvelles.
9 h. 15 a.m. — La bonne chanson fran-
çaise.
9 h. 30 a.m. — Phil Savary à l'orgue.
10 h. a.m. — Mélodie populaire.
10 h. 15 a.m. — La fédération des ocu-
vres sociales de santé. Température.
10 h. 30 a.m. — Bourse.
10 h. 45 a.m. — Musique militaire.
11 h. a.m. — Musique.
11 h. 30 a.m. — Causerie sur la santé.
11 h. 45 a.m. — Les nouvelles.
12 h. 30 p.m. — Concert.
12 h. 45 p.m. — Causerie agricole.
1 h. p.m. — Concert.
1 h. 30 p.m. — Lunch du Canadian Club.
2 h. p.m. — Résumé d'orgue.
2 h. 30 p.m. — Clôture de la Bourse.
2 h. 45 p.m. — Les nouvelles.
3 h. p.m. — Concert du Ritz-Carlton.
3 h. 15 p.m. — Programme spécial.
3 h. 30 p.m. — Théâtre dansant.
3 h. 45 p.m. — Clôture de Bourse.
4 h. 30 p.m. — Nouvelles températures.
4 h. 45 p.m. — Programme à annoncer.
5 h. 30 p.m. — Résumé de saxophone.
5 h. 45 p.m. — Programme musical.
6 h. p.m. — Pastille Valse.
6 h. 15 p.m. — Liège de Sécurité.
6 h. 30 p.m. — Programme spécial.
6 h. 45 p.m. — La belle Dore.
7 h. p.m. — Les gradués du McGill.
7 h. 15 p.m. — Orchestre de danse.
7 h. 30 p.m. — La Gamme de l'Amour.
7 h. 45 p.m. — La Chantante inconnue.
8 h. p.m. — Musique.
8 h. 30 p.m. — Le Vieux Reconnu.
8 h. 45 p.m. — Orchestre de danse.
9 h. 30 p.m. — Danse du Mont-Royal.
10 h. 45 p.m. — Résumé d'orgue.
11 h. p.m. — Les derniers faits du jour.

RECEPTION

MOYENNE
Fournie par C. Robitaille Enr.
Québec

PROGRAMMES CHOISIS DE
LUNDI

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m. orchestre de concert du Wal-
dorf-Astoria; 7.00 p.m. Jean Froman et sa fan-
fare; 8.30 p.m. Les Revellers; 9.00, A & P.
Gripes; 9.30 p.m. Paul Whitman et son or-
chestre; 10.30 p.m. Alice Joy, contralto et or-
chestre; 11.00 à 1.00 a.m. musique de
danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 355-760 k.
6.00 p.m. Don de Forest et son orche-
stre; 6.45 p.m. Lowell Thomas donne les der-
nières nouvelles; 7.30 p.m. "Amos 'n' Andy";
8.00 p.m. les musiciens Sincial Wiener; 9.30 p.m.
Monsieur mélodique; 10.00 p.m. symphonie
Mildred Bailey, chanteuse de blues; 11.15 p.m.
National Light Opera; "Billie Taylor";
De 12.00 à 1.00 a.m. musique de danse.

WABC, New-York, 343-860 k.
6.00 p.m. Irene Headley, chanteuse popu-
laire; 6.30 p.m. Vaughn de Leath, avec l'or-
chestre de Fred Heron; 7.00 p.m. Harold
Stern et son orchestre; 8.15 p.m. "Amos 'n' Andy";
8.45 p.m. Album musical de classiques popu-
laires; 9.30 p.m. Whisping Jack Smith et au-
tres chanteurs; 10.15 p.m. "Amos 'n' Andy";
10.45 p.m. La Paloma présente Kate Smith et sa musique
Swanee; 11.30 p.m. les musiciens de Paris; 11.00 p.m.
Howard Barlow et son orchestre; 12.00 a.m.
musique de danse et chants populaires.

WPG, At antic City, 272-6-1100 k.
8.00 p.m. résumé d'orgue par Jean Wi-
enor; 8.45 p.m. Ties McDough, joueur d'ac-
cordéon; 9.30 p.m. orchestre de concert de
l'Hotel Traymore.

WLW, Cincinnati, 428-700 k.
11.00 p.m. les fanfares de WLW; 12.00 p.m.
Moon River; musique classique.

CKAC

LUNDI, 7
7 h. 45 a.m. — Le réveil.
8 h. a.m. — Roland, Gordon et Bill.
9 h. a.m. — Les nouvelles.
9 h. 15 a.m. — La bonne chanson fran-
çaise.
9 h. 30 a.m. — Phil Savary à l'orgue.
10 h. a.m. — Mélodie populaire.
10 h. 15 a.m. — La fédération des ocu-
vres sociales de santé. Température.
10 h. 30 a.m. — Bourse.
10 h. 45 a.m. — Musique militaire.
11 h. a.m. — Musique.
11 h. 30 a.m. — Causerie sur la santé.
11 h. 45 a.m. — Les nouvelles.
12 h. 30 p.m. — Concert.
12 h. 45 p.m. — Causerie agricole.
1 h. p.m. — Concert.
1 h. 30 p.m. — Lunch du Canadian Club.
2 h. p.m. — Résumé d'orgue.
2 h. 30 p.m. — Clôture de la Bourse.
2 h. 45 p.m. — Les nouvelles.
3 h. p.m. — Concert du Ritz-Carlton.
3 h. 15 p.m. — Programme spécial.
3 h. 30 p.m. — Théâtre dansant.
3 h. 45 p.m. — Clôture de Bourse.
4 h. 30 p.m. — Nouvelles températures.
4 h. 45 p.m. — Programme à annoncer.
5 h. 30 p.m. — Résumé de saxophone.
5 h. 45 p.m. — Programme musical.
6 h. p.m. — Pastille Valse.
6 h. 15 p.m. — Liège de Sécurité.
6 h. 30 p.m. — Programme spécial.
6 h. 45 p.m. — La belle Dore.
7 h. p.m. — Les gradués du McGill.
7 h. 15 p.m. — Orchestre de danse.
7 h. 30 p.m. — La Gamme de l'Amour.
7 h. 45 p.m. — La Chantante inconnue.
8 h. p.m. — Musique.
8 h. 30 p.m. — Le Vieux Reconnu.
8 h. 45 p.m. — Orchestre de danse.
9 h. 30 p.m. — Danse du Mont-Royal.
10 h. 45 p.m. — Résumé d'orgue.
11 h. p.m. — Les derniers faits du jour.

RECEPTION

MOYENNE
Fournie par C. Robitaille Enr.
Québec

PROGRAMMES CHOISIS DE
LUNDI

WEAF, New-York, 454-660 k.
6.00 p.m. orchestre de concert du Wal-
dorf-Astoria; 7.00 p.m. Jean Froman et sa fan-
fare; 8.30 p.m. Les Revellers; 9.00, A & P.
Gripes; 9.30 p.m. Paul Whitman et son or-
chestre; 10.30 p.m. Alice Joy, contralto et or-
chestre; 11.00 à 1.00 a.m. musique de
danse et chants populaires.

LE GRAND EUCHRE-BRIDGE DU "SOLEIL"

Lundi soir prochain

La vente des cartes pour ce grand
euchre-bridge se fait rapidement et
tout fait prévoir que la salle ne pour-
ra contenir tous les amateurs qui
voudront y assister. Donc, il est
prudent d'acheter sa carte immédia-
tement. Les prix qui sont exposés au-
jourd'hui, rue St-Jean, dans la vi-
trine de la maison Julien, gracieuse-
ment prêtée par la maison "La
Vogue", sont de toute beauté et sont
au nombre de 150. Il y aura \$5.00
en or comme prix de présence, et
deux \$2.50, un pour le euchre et un
pour le bridge. Les personnes dési-
rant jouer au bridge devront ap-
porter leur jeu de cartes. Les Zouaves
auront la direction de cette soirée,
qui aura lieu à leur salle, lundi 7 no-
vembre. Les cartes sont en vente
aux endroits suivants : Succursales
Jos. Côté, tabaciste, angle Ste-
Claire et St-Jean, et angle du Pont
et St-Joseph chez les tabacistes
suivants : J.-L. Dussault, Jos. Hunt,
Edgar Lacroix, rue St-Jean; J.-E.
Giguère, rue St-Joseph; René Dion,
rue St-Vallier; J.-Ant. Marquis,
pharmacie, Limolou; J. Jos. Paquet,
bijoutier, rue St-Joseph; Harry Bell,
258-1-2 rue Richelieu, téléphone 2-3631,
et Maurice Lachance, salle des Zoua-
ves.

CKCV

CE SOIR
6.30 p.m. — Revue des théâtres Princes
et Arlequin.
7.00 p.m. — Musique.
7.30 p.m. — Spécial pour les enfants.
7.45 p.m. — Programme de réseau.

LUNDI

12.00 p.m. — Variétés.
12.15 p.m. — Nicholson et Brock.
12.45 p.m. — A.-L. Huot Enr.
1.00 p.m. — Rex Battle.
1.30 p.m. — Musique.
6.45 p.m. — Musique.
7.00 p.m. — R. Blandier Lévis Lée.
7.30 p.m. — Spécial.
8.00 p.m. — Théâtre Chez Sol.
8.45 p.m. — L'orchestre Marconi.

Des sympathies

A une assemblée de l'Association de
la Jeunesse Libérale tenue hier, une
résolution de sympathies a été votée
à l'unanimité à l'adresse de M. Lac-
tore Roy, C.R., ancien M.P.P., et
l'un des substituts du Procureur-Géné-
ral, pour le district de Québec, à
l'occasion de la mort de sa mère, ma-
dame Cyrille-T. Roy.

Garde Champlain

Les membres de la Garde Indépen-
dante Champlain auront une parade
officielle dimanche après-midi, à
1 h 30, avec uniformes et armes. Les
membres du Comité Supérieur de la
Garde devront participer à cette pa-
rade pour se rendre au cimetière.

Garde Montcalm

Grand Euchre St-Catherine
Comme d'habitude, la Garde Mont-
calm donnera son euchre de la Ste-
Catherine, le 21 novembre, à la salle
des Zouaves. De magnifiques prix
seront distribués, ainsi que de la tire,
des bonnets variés. Le prix d'admis-
sion est fixé à 35 cents. Les cartes
sont en vente au magasin C.W.
Lindsay, Jos. Côté, succursales Nos 3
et 7, rue St-Jean, et MM. Jos. Hunt,
rue St-Jean.

Les officiers et les membres de la
garde sont priés de donner leur nom
au président, M. J.-T. Coulombe,
pour prendre part à la retraite for-
mée, fixée au 1 novembre, à la mai-
son de Jésus-Ouvrier.

Noces de cristal

La Tuque. — Dernièrement se
réunissait à la résidence de M. et
Mme Albert Dion un groupe de
parents et d'amis, pour fêter le
quinzième anniversaire de leur ma-
riage. Les salons étaient décorés pour
la circonstance. Il y eut lecture d'une
adresse par leur fillelette Gilberte,
présentation d'une gerbe de fleurs
par leur fillelette Emilienne et pré-
sentation de cadeaux par leur fillelette
Rachel. Il y eut partie de cartes,
chant, musique, et danse. A minuit,
un goûter fut servi avec rafraîchis-
sements. Tout le monde prit part à
la danse, la danse de l'année à qui
mieux, tantôt à la danse tricot aux
cartes, ce n'est qu'aux petites heu-
res du matin qu'on se sépara em-
portant de cette belle fête le meil-
leur souvenir. M. et Mme Dion of-
frent des félicitations aux organisat-
eurs et d'ailleurs, pour leurs sin-
cères remerciements à tous ceux
qui y ont contribué de quelques
manières que ce soit.

UN NOUVEAU PHILCO A UN NOUVEAU BAS PRIX



LE MODELE SIX
9 Lampes

\$15000 COMPLET

GAULIN-TANGUAY LEE

371, rue St-Joseph QUE